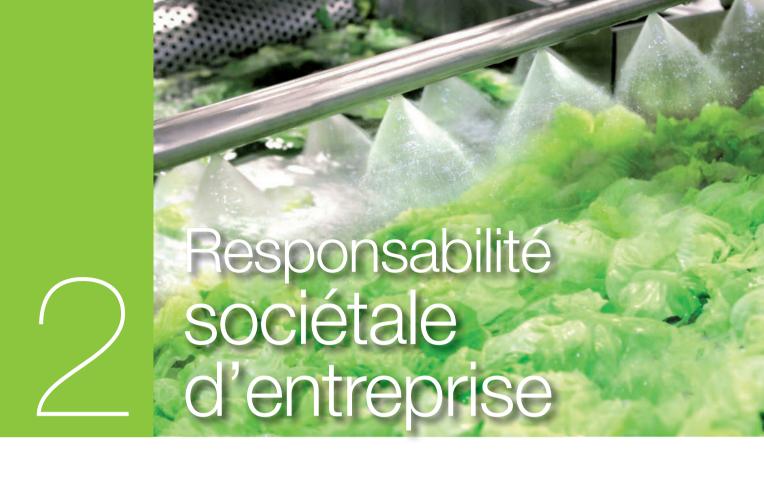


Responsabilité sociétale d'entreprise

2013-2014





2.1	Introduction RFA	24	2.5	Responsabilité auprès	
2.1.1	« Poursuivre notre démarche RSE			des consommateurs RFA	89
	avec détermination ! »	24	2.5.1	Qualité	89
2.1.2	Le Groupe Bonduelle et le développement durable	24	2.5.2	Composition des produits et qualité nutritionnelle	94
2.2	Démarche		2.5.3	Information et satisfaction des consommate	urs 95
	et engagements RSE RFA	27	2.6	Pilotage du reporting RSE:	
2.2.1	Résultats et perspectives	27		note méthodologique RFA	96
2.2.2	Gouvernance de la RSE	28	2.6.1	Contexte et objectifs	96
2.2.3	Historique	29	2.6.2	Procédure	96
2.2.4	Exigences internes	30	2.6.3	Périmètre	98
2.2.5	Engagements externes	36	2.6.4	Indicateurs	100
	_		2.6.5	Calendrier 2014	103
2.3	Engagements		2.6.6	Rapport d'assurance	104
	environnementaux RFA	44	2.6.7	Rappel de l'ensemble des indicateurs	106
2.3.1	Amont agricole	46			
2.3.2	Ressources naturelles	53	2.7	Glossaire et acronymes	113
2.3.3	Transport	67			
2.4	Engagements sociaux				
	et sociétaux RFA	71			
2.4.1	Engagements sociaux	72			
2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques	80			
2.4.3	Engagements sociétaux	83			

Introduction

2.1 Introduction

2.1.1 « Poursuivre notre démarche RSE avec détermination! »

Message de Jean-Bernard Bonduelle, Responsable des relations extérieures et du développement durable du groupe.

« Le GIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – a rappelé lors de son dernier rapport daté d'avril 2014 dix points cruciaux sur le devenir de notre planète. Parmi eux, figure l'augmentation des températures à la surface du globe – jusqu'à + 4,8 °C d'ici à 2100. Le réchauffement de la planète est principalement induit par les activités humaines. Celles-ci ont de nombreux impacts : hausse des niveaux des mers jusqu'à un mètre, événements climatiques plus extrêmes et plus nombreux, appauvrissement des terres agricoles. En corollaire se conjuguent des problématiques sanitaires, notamment la malnutrition et les maladies liées à la contamination de l'eau.

Au-delà, ces bouleversements engendrent une insécurité alimentaire accrue. Selon le GIEC, l'agriculture est le secteur le plus concerné par les impacts du changement climatique. Le rendement des cultures pourrait en moyenne perdre 2 % par décennie. Ceci alors qu'il faudrait augmenter la production de 14 % tous les dix ans pour répondre aux besoins des populations. Car, rappelons-le, selon les prévisions de l'Organisation des Nations unies (ONU), la population mondiale devrait passer de 7,2 milliards actuellement à 8,1 milliards en 2025 et 9,6 milliards en 2050.

L'agriculture mondiale doit également faire face à de nouveaux défis pour répondre aux besoins de populations de plus en plus urbanisées et au renforcement de préoccupations sociétales, notamment en matière de santé publique, de sécurité alimentaire, de traçabilité et d'accessibilité des légumes.

Enfin, diverses mesures sont envisagées par la Commission européenne pour réduire le volume des déchets alimentaires de 30 % à l'horizon 2025, tandis que la loi sur la transition énergétique vise à réduire massivement les émissions de CO₂ et à favoriser le développement de l'économie circulaire.

Bonduelle prend pleinement en compte ces enjeux qui figurent au cœur de sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) consistant à trouver un équilibre harmonieux entre performance économique et respect de l'environnement, des Hommes et de la société.

Les collaborateurs de Bonduelle sont passionnément engagés dans cette démarche RSE. Ils y contribuent chaque jour au sein de leurs comités et réseaux d'échanges, des groupes d'experts, des chantiers VegeGo! et de multiples autres initiatives.

Nous sommes loin d'être au terme de notre projet. Mais nous pouvons être fiers de progresser à grands pas car des équipes de pilotage de la RSE voient le jour dans les business units. Cette année, nous avons diminué de 22 % le taux de fréquence des accidents du travail, réduit de 9 % la consommation d'énergie et de 10,2 % celle de l'eau à la tonne fabriquée. Simultanément, les bonnes pratiques et les suggestions s'échangent en interne dans le cadre de la communauté Green Attitude, les fermes pilotes se développent et déjà plus de 400 managers ont suivi le programme ManageGo!. De plus, le Comité d'Éthique a été mis en place et la Charte Éthique se déploie dans l'ensemble du groupe.

La responsabilité sociétale d'entreprise est un formidable levier de création de valeur partagée entre l'entreprise et ses parties prenantes. Bonduelle a pour ambition d'être le référent mondial dans son secteur. Cette position implique d'en assumer les responsabilités en étant exemplaire dans nos actes pour contribuer à bâtir durablement un monde meilleur. »

2.1.2 Le Groupe Bonduelle et le développement durable

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle a pour ambition de devenir le référent mondial du légume prêt à l'emploi. Présent commercialement dans 100 pays et possédant 57 sites agroindustriels ou d'autoproduction agricole, son développement s'est résolument appuyé sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel – essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la terre – et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne. Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par six générations impliquées dans la transformation agricole.

Ainsi le groupe a été pionnier dans le domaine du développement durable, ceci en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire familial du groupe : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs. Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002-2003 de renforcer ses actions en faveur du développement durable en procédant à la mise en place d'un Comité de Pilotage dédié.

En 2012, Bonduelle a initié une nouvelle phase de son développement pour définir ce que sera le groupe en 2025. Une démarche impliquant d'une part les actionnaires familiaux, et d'autre part les membres du Comité Exécutif – 300 managers et des experts extérieurs au groupe – a abouti fin 2012 au lancement du projet VegeGo!.

Programme visionnaire et fédérateur, VegeGo! a pour ambition de faire du Groupe Bonduelle « Le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », assumant pleinement ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et l'environnement.

VegeGo! s'appuie sur quatre piliers fondamentaux :

1. Nous respectons la planète et nos engagements sociétaux

Doté d'un savoir-faire agro-industriel unique – notamment avec la maîtrise de l'amont agricole – Bonduelle est engagé depuis plus de 10 ans dans une politique volontariste affirmant sa détermination à être exemplaire dans ses activités.

Nous favorisons l'épanouissement des femmes et des hommes

Bonduelle place les femmes et les hommes au cœur de son projet d'entreprise et ce pilier illustre la volonté du groupe d'aller encore plus loin dans ses actions dédiées à l'égalité des chances, à la diversité, à la mobilité interne et à la sécurité en visant le 0 accident.

3. Nous développons nos marques et nos légumes sous toutes leurs formes

Bonduelle bénéficie d'un portefeuille de marques internationalement reconnues. Un positionnement international de la marque Bonduelle a été défini en 2013 afin de créer une unité forte : « Bonduelle votre source d'inspiration pour cuisiner et consommer avec plaisir des légumes tous les jours ». Ce positionnement privilégie l'aspect « bien-vivre » des produits (santé, environnement, valeurs nutritionnelles et plaisir gustatif) et témoigne de la volonté du groupe de se développer sous toutes ses marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies.

4. Notre organisation est au service du client

Bonduelle propose des produits aux marques nationales et aux marques clients, adaptés aux attentes spécifiques des consommateurs selon les marchés. Le groupe, présent dans tous les circuits de distribution et partout dans le monde, innove par ailleurs sur ses produits et services pour leur apporter une valeur ajoutée différenciante.

Le Groupe Bonduelle est désormais organisé en deux pôles géographiques et quatre branches d'activités :

- 1. Bonduelle Europe Long Life (BELL) regroupe toutes les activités du groupe dans les légumes en conserve et les légumes surgelés en Europe, aux marques nationales, Bonduelle et Cassegrain, ainsi qu'aux marques de distributeurs, pour les circuits de la grande distribution, de la restauration hors foyer et du B to B;
- 2. Bonduelle Fresh Europe (FRESH) rassemble l'ensemble des activités de légumes frais élaborés : salades en sachet de 4º gamme et salades traiteur, en Europe, à la marque Bonduelle et aux marques de distributeurs pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer;

- 3. Bonduelle Americas (BAM) regroupe l'ensemble des activités de légumes en conserve et de légumes surgelés en Amérique du Nord et du Sud aux marques Bonduelle et Arctic Gardens, ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans les circuits de la grande distribution, de la restauration hors foyer et du B to B;
- 4. Bonduelle Development (BDV) est dédiée aux activités et au développement du groupe dans le reste du monde, et en particulier en Europe orientale aux marques Bonduelle et Globus ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans toutes les technologies et tous les circuits de distribution.

Parmi les 22 chantiers de VegeGo! 8 sont en lien avec la politique de développement durable du groupe :

1. Définir l'Agriculture écologiquement intensive pour Bonduelle

Pour Bonduelle le sol et la terre sont un milieu de vie qu'il convient de protéger. L'Agriculture écologiquement intensive (AEI) conjugue respect des sols et culture intensive dans une optique durable visant à réduire l'emploi de produits phytosanitaires et à recourir à des méthodes alternatives : non-labour, strip-till... Ces méthodes sont développées dans différentes fermes pilotes et progressivement par les producteurs partenaires de Bonduelle. L'objectif de l'AEI est de permettre l'accessibilité des aliments au plus grand nombre.

2. Développer l'éco-conception des produits

La démarche d'éco-conception entamée en 2011-2012 a été intégrée dans le programme VegeGo! Cette démarche s'est établie par la construction avec toutes les parties prenantes de l'entreprise d'un guide et d'un outil de notation capables d'aider les équipes à intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits. La validation des principes du guide d'éco-responsabilité a été réalisée en avril 2014 et diffusée en septembre 2014.

3. Améliorer la sécurité au travail pour viser 0 accident en 2025

Le chantier a structuré la démarche de sécurité au sein de l'ensemble des sites du groupe, notamment en déployant la méthode $STOP^{TM}$.

4. Participer à la vie locale des implantations

Neuf projets ont été déployés sur les sites de Doué-la-Fontaine* (France), Rosporden (France), Labenne (France), Villeneuve-d'Ascq (France), Sainte-Martine (Québec, Canada), Strathroy (Ontario, Canada), Cristalina (Brésil), Timashevsk (Russie) et Nagykőrös (Hongrie).

5. Développer le travail en réseau

Le projet VegeGo! Networking est en phase de déploiement. Il repose sur quatre priorités : développement des communautés par essaimages, intégration des applications Google dans les flux de travail, lancement d'une phase test avec les ambassadeurs Google et identification et partage de cas d'usages pratiques. Les applications Google ont été implantées en 15 mois dans l'ensemble des sites du groupe.

^{*} En association au sein de la coopérative France Champignon.

LE GROUPE BONDUELLE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES CONSOLIDÉS COMPTES

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Introduction

6. Associer le monde agricole à la communication

En partenariat avec l'institut de sondage français IPSOS, Bonduelle a entrepris de lancer une enquête mondiale sur les attentes et besoins de ses 3 440 producteurs partenaires et fournisseurs de matière première agricole. Les résultats de cette enquête devraient être restitués durant le prochain salon de l'agriculture organisé à Paris au mois de février 2015.

7. Caractériser et communiquer sur le modèle de management Bonduelle

Lors des différentes étapes de co-construction du projet d'entreprise à l'horizon 2025, des managers ont exprimé le souhait de clarifier le modèle de management du groupe. Le Comité Exécutif de Bonduelle a décidé de confier cette mission à une équipe issue de différents pays, dans le cadre du projet VegeGo! Le modèle de management ManageGo! a été déployé auprès de plus de 400 managers.

8. Initier la fabrication de boîtes vides sur site

À l'exemple des usines de Novotitarovskaya (Russie) et de Békéscsaba (Hongrie), le groupe développe son savoir-faire en matière de fabrication de boîtes de conserve. Cette pratique limite l'émission de CO₂ liée au transport de boîtes vides.

2

2.2 Démarche et engagements RSE

2.2.1 Résultats et perspectives

Enjeux et perspectives 2013-2017

AGRONOMIE

Produire des légumes et favoriser, en partenariat avec les agriculteurs, des modes de culture responsables et durables

Encourager les agriculteurs à des pratiques préservant l'environnement

- Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires
- Obtenir 100 % de signature de la charte d'approvisionnement version 5 à 5 ans
- Développer des fermes pilotes mettant en œuvre des méthodes alternatives de culture dans tous les pays où le groupe est présent
- Lancer un plan de réduction du gaspillage amont

Maintenir et développer des relations pérennes avec les producteurs

- Fidéliser les partenaires
- Accompagner nos partenaires sur des techniques innovantes de culture de légumes

RESSOURCES NATURELLES

Optimiser la conception et la fabrication des produits pour plus de sobriété industrielle

Optimiser l'utilisation des ressources non renouvelables

- Poursuivre la réduction de la consommation d'eau sans nuire à la qualité des produits
- Poursuivre la réduction de la consommation d'énergie
- Avoir au moins 5 projets utilisant l'énergie renouvelable dans 5 ans

Éviter, trier et valoriser les déchets

- Valoriser les déchets industriels banals à hauteur de 80 % de 2012 à 2015
- Valoriser les déchets verts à 100 %
- Lancer un plan de réduction du « gaspillage »

Minimiser l'impact lié aux emballages

TRANSPORT – SUPPLY CHAIN Maîtriser et optimiser

la supply chain (transport, logistique) et les achats

Atteindre 5 000 tonnes d'économie de CO₂ sur les transports et la logistique du groupe Mettre en place un plan de transport alternatif au routier et une expérimentation par business unit

HOMMES ET SÉCURITÉ

Être une entreprise performante qui écoute et fait grandir ses Hommes dans tous les pays où le groupe est présent

Viser un taux de fréquence (TF) des accidents du travail de 0

Favoriser l'évolution des collaborateurs et leur formation

Déployer la charte achats à tous les fournisseurs

- Viser 100 % des entretiens individuels d'évaluation et d'évolution
- Favoriser la promotion interne et encourager la politique de recrutement de proximité

Diffuser la Charte Éthique auprès de 100 % des collaborateurs

Diffuser les principes de la RSE dans le management et dans la culture du groupe

Favoriser la diversité et respecter les principes d'équité

PARTIES PRENANTES

Être une entreprise engagée auprès des parties prenantes, dans tous les pays où elle est présente Mettre en place un projet sociétal dans chaque site et pays où le groupe est présent Engager des relations avec les parties prenantes dans tous les pays où le groupe est présent Engager un projet groupe sociétal et de développement

QUALITÉ – NUTRITION

Offrir à nos consommateurs des produits sûrs et les accompagner pour promouvoir une alimentation équilibrée, naturelle, basée sur les légumes

Assurer une qualité et une sécurité maximale de nos produits

- Viser la certification de 100 % des sites en matière de process qualité
- Réduire le taux de réclamation

Promouvoir une alimentation saine et naturelle à travers nos produits

- Poursuivre le plan d'actions de développement et de rénovation des recettes en matière nutritionnelle
- Réduire les additifs dans la composition des produits à horizon 2017

Promouvoir une alimentation saine et naturelle pour tous par des actions de support et de conseil

- Sensibiliser les consommateurs dans les pays où le groupe est présent sur l'alimentation équilibrée et la promotion du légume
- Soutenir les actions de la Fondation Louis Bonduelle et les projets de recherche

2.2.2 Gouvernance de la RSE

En cohérence avec la nouvelle organisation du Groupe Bonduelle, la composition et le fonctionnement du Comité de Pilotage développement durable ont été revus. En effet, l'impulsion de la démarche de développement durable est désormais sous la responsabilité de chaque business unit. Ainsi le Comité de Pilotage rassemble dorénavant un représentant de chaque Comité de Direction des 4 nouvelles business units en plus des représentants des fonctions transverses. Le Comité de Pilotage travaille sur 6 axes majeurs : amont agricole ; qualité et nutrition ; ressources naturelles ; supply chain et transport ; Hommes et sécurité et parties prenantes.

Composé des responsables de ces domaines et des représentants des business units, le Comité de Pilotage assure la transmission des informations entre chacune des parties de l'entreprise : fonctionnelles, opérationnelles, direction et management.

Les responsables de business units dans le Comité de Pilotage de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) sont chargés d'animer la

démarche au sein de leur entité. Membres des Comités de Direction des business units, ils ont un lien direct avec les opérationnels. Les responsables de domaine coordonnent les actions de terrain, animent les réseaux d'experts, suggèrent des idées nouvelles, favorisent les échanges de bonnes pratiques, assurent la cohérence avec les objectifs du groupe et la fiabilité des informations.

Cette évolution importante permet, pour définir les objectifs du groupe, de prendre en considération les éléments pouvant être spécifiques aux business units. En effet, les objectifs ainsi que les enjeux peuvent varier d'une technologie à l'autre et d'une zone géographique à l'autre en fonction de l'environnement local. Les objectifs deviennent alors plus concrets car plus proches des préoccupations et des ambitions des business units. Ceci explique que les initiatives prises, ainsi que leur état de déploiement, peuvent être différents d'une business unit à l'autre.

La collecte annuelle des données RSE à l'échelle du groupe sert de base à la définition des actions de progrès. Bonduelle enrichit également sa démarche en confrontant ses travaux à des parties prenantes lors de réunions formalisées.

SCHÉMA DE LA GOUVERNANCE RSE COMITÉ **EXÉCUTIF*** Définit la politique RSE **COMITÉ DE PILOTAGE RSE** COMITÉS **PARTIES PRENANTES** DE DIRECTION Représentants des business units **EXTERNES DES BUSINESS UNITS** Experts domaines et supports **Garantissent l'application** Supporte et coordonne les actions Réagissent et influencent de la politique RSE **COLLABORATEURS DES SITES ET DES PAYS**

Mettent en place les plans d'actions

^{*} La présentation du Comité Exécutif figure page 119, partie 3.1.3 du document de référence.

Le reporting des données (ressources naturelles, ressources humaines, qualité, transports) s'effectue depuis 2014 grâce à Metrio un outil Internet implanté dans tous les sites du groupe, permettant le partage des données avec un suivi mensuel des performances. Metrio dispose par ailleurs de deux atouts : il convertit les données chiffrées en graphiques donnant une vision précise des évolutions et renforce les contrôles de cohérence des informations.

METRIO

2.2.3 Historique

Depuis la formalisation et le lancement de sa politique de développement durable, le Groupe Bonduelle a fait évoluer sa démarche :

2002-2003

- Définition de quatre domaines d'actions prioritaires : la production agricole, les Hommes, la nutrition et la qualité, les ressources naturelles;
- Fixation des axes de progrès ;
- Mise en place d'indicateurs ;
- Publication des premiers résultats ;
- Sensibilisation à la démarche en interne ;
- Adhésion au Global Compact.

2003-2004

- Homogénéisation des indicateurs ;
- Élaboration d'outils d'autoévaluation ;
- Mise en œuvre de plans d'actions ;
- Poursuite du déploiement en interne ;
- Réponse au Carbon Disclosure Project (CDP).

2004-2007

- Inscription des enjeux du développement durable dans l'ensemble des plans de progrès des filiales;
- Mobilisation en interne ;
- Évaluation de la première phase ;
- Lancement de la Fondation Louis Bonduelle.

2007-2011

- Définition d'un cinquième domaine d'actions prioritaires : le transport;
- Lancement de fermes pilotes sur un programme de réduction de produits phytosanitaires et de production intégrée et signature de la charte de l'Institut de l'agriculture durable;
- Renforcement des actions en faveur de l'accueil des personnes porteuses de handicap et de la sécurité;
- Soutien au lancement du Forum mondial de l'économie responsable à Lille;
- Intégration au Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable.

2011-2012

- Implication renforcée auprès de parties prenantes ;
- Préparation d'une Charte Éthique, d'un guide d'éco-responsabilité, de la quatrième version de la charte d'approvisionnement dédiée aux agriculteurs;
- Bonduelle adopte le référentiel Global reporting initiative (GRI) et fait vérifier ses données RSE.

2012-2013

- Lancement du programme VegeGo!, vision du groupe pour 2025 ;
- Lancement du site Internet développement durable de Bonduelle ;
- Bonduelle internationalise sa démarche de dialogue avec les parties prenantes;
- Le groupe répond à l'article 225 du Grenelle de l'environnement sur le reporting RSE;
- Création de la chaire Bonduelle au sein du Groupe Edhec, pour contribuer à la recherche et à l'enseignement en marketing.

2013-2014

- Première réunion du Comité d'Éthique en décembre 2013 ;
- Lancement d'une nouvelle charte d'approvisionnement auprès des partenaires producteurs;
- Le reporting développement durable du Groupe Bonduelle se dote d'un outil unique : Metrio ;
- Premiers engagements en faveur de l'alimentation durable avec les travaux de la Fondation Louis Bonduelle sur le gaspillage alimentaire :
- Mise en place de la nouvelle gouvernance de la RSE avec intégration des guatre business units;
- Certification 50001 sur le management de l'énergie des sites d'Estrées-Mons et de Renescure (France);
- Mise en place, formation et déploiement des applications Google pour l'ensemble des collaborateurs connectés du groupe;
- Formalisation et déploiement du modèle de management du groupe, ManageGo!.

GOUVERNEMENT

RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES

COMPTES

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Démarche et engagements RSE

2.2.4 Exigences internes

A. CHARTE ÉTHIQUE

Le Groupe Bonduelle a rédigé en 2012 une Charte Éthique donnant corps aux valeurs qu'il porte depuis des années et qu'il souhaite promouvoir : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Cette charte exprime la volonté du groupe de s'impliquer dans une démarche de progrès permanent. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

La Charte Éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au *Global Compact* depuis 2003. Ce pacte mondial initié par l'ONU engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

Issue de cette Charte Éthique, la charte achats a été publiée en janvier 2014.

Un Comité d'Éthique a été officiellement nommé pour accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et assurer une mission de conseil. Il a entamé ses travaux en décembre 2013 et est constitué de quatre membres :

Philippe Vasseur (Président)

Actuel Président du Réseau Alliances et du World Forum Lille, a été ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et Député. Philippe Vasseur est aujourd'hui Président du Groupe Crédit Mutuel Nord-Europe et Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Nord de France. Il est également membre du Conseil d'Administration de Bonduelle.

Jean-Bernard Bonduelle

Directeur des relations extérieures et du développement durable du Groupe Bonduelle. Il est également Président de l'Unilet (Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés), de Profel (Fédération européenne des transformateurs de fruits et légumes), et membre du Conseil d'Administration de Bonduelle.

Arno Van Dongen

Directeur de la zone Europe du Nord de la filiale Bonduelle Europe Long Life depuis 2013 après avoir occupé le poste de Directeur des ventes Benelux de la filiale conserve, il a ensuite été nommé Directeur commercial et marketing Benelux.

Marie-France Tisseau

Conseil juridique puis avocat-conseil, spécialisée en droit des sociétés et droit fiscal auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers de 1970 à 2008. Elle est membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle.

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

DE LA GÉRANCE

CONSOLIDÉS



- Une Charte Éthique, pourquoi?

Nous avons décidé d'écrire, en 2012, une charte en nous inspirant de notre histoire, de nos valeurs et en souhaitant nous impliquer dans cette démarche de progrès permanent. Nous avons conscience que l'éthique n'est pas absolue mais qu'elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les parties prenantes avec lesquelles nous sommes en relation. Elle doit nous conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

- L'esprit Bonduelle et ses valeurs

Bonduelle entend donner corps dans cette Charte Éthique aux valeurs qu'il souhaite défendre et promouvoir : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Bonduelle est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en s'appuyant sur les valeurs précitées. Le groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

- Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette Charte Éthique complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles chacun doit se conformer. Elle permet de définir le cadre des différentes politiques mises en place par Bonduelle et mieux en comprendre la logique et les intentions. Il s'agit d'un outil qui doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Il permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions éthiques.

- Un Comité d'Éthique

Un Comité d'Éthique est constitué et pourra être consulté dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie, des experts internes du groupe, notamment en Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité ou Achats. Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis seront consultatifs. Il est composé de 4 membres, 2 désignés au sein de l'entreprise et 2 externes à l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunira au minimum deux fois par an, et un secrétaire sera désigné.

- Une entreprise citoyenne et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers la signature du Global Compact.

- Respect de l'Homme

Bonduelle est soumis aux lois des diverses organisations internationales. Le groupe s'engage à respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail et porte une attention toute particulière à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et abolition effective du travail des enfants.

- Respect de la Cité

Par son envergure internationale, le groupe respecte les communautés et cherche à respecter les cultures locales à valoriser et développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où l'entreprise développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales. Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Le groupe est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. Le groupe respecte également les communautés et cherche à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays.

Une entreprise équitable – Dialogue au sein de l'entreprise

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

- Santé et sécurité

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

- Équilibre vie privée et vie professionnelle

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Le groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

DISCRIMINATION

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la race, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux.

HARCÈLEMENT

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme

de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues. Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du groupe une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

FORMATION

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du groupe. Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage. C'est pourquoi Bonduelle a créé l'Institut Pierre et Benoît Bonduelle qui a pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

L'action des fournisseurs et sous-traitants intervient pour une grande part dans la valeur des produits Bonduelle et joue un rôle important dans la satisfaction du client. Il devra être adopté vis-à-vis d'eux, notamment dans les décisions d'achat, un comportement qui s'appuie sur les valeurs de Bonduelle. Bonduelle exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Le groupe encourage par ailleurs ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique et souhaite qu'ils signent la présente charte. Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en place par Bonduelle et s'appuient notamment sur l'équité, l'excellence et l'ouverture. Les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'Homme et de la simplicité. Ces décisions reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme. L'acheteur doit par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'il a dans l'écosystème local.

- Une entreprise intègre

QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

Pour Bonduelle, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis des consommateurs. Le groupe porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

CONFIDENTIALITÉ

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différents partenaires. Il est donc essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle. Aucune information obtenue par des collaborateurs au sein du Groupe Bonduelle ne peut ainsi être utilisée de manière directe ou indirecte à des fins d'investissements personnels. Il est nécessaire d'assurer la confidentialité de toute information qui a trait à l'activité de l'entreprise ou à ses partenaires quels que soient les fonctions occupées et le domaine concerné, notamment en définissant le niveau d'information des différents collaborateurs et en assurant la sécurité des données.

PRÉSERVATION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les fonds ou biens de Bonduelle ont notamment pour objet d'assurer les résultats et l'indépendance financière du groupe. Un mauvais usage ou un gaspillage de ces ressources nuit au groupe ; il ne peut donc en être fait aucune utilisation illicite ou sans rapport avec son activité. Il faudra veiller à préserver les ressources matérielles ou immatérielles de la société et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers, par exemple tout type de systèmes d'information mis à disposition ne peut être utilisé de manière inappropriée. Tous les actifs de la société sont propriété de Bonduelle.

TRANSPARENCE

Bonduelle s'assure de traiter honnêtement ses clients, notamment en transmettant des informations nécessaires sur ses produits et services et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leurs sont liées. La qualité des informations transmises aux différents publics fait partie de la relation de confiance et de transparence que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer. En particulier, les actionnaires reçoivent une information fiable, transparente, véritable et en temps requis, en référence au Code de bonne conduite des pratiques boursières.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au groupe. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du groupe. De telles relations ne doivent ni s'engager, ni être influencées par des éléments personnels ; il appartient à chacun de veiller à conserver cette objectivité dans les relations qui perdurent. Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre. De plus, le groupe met tout en œuvre pour empêcher la corruption et s'implique en pratique dans la mise en place d'une politique responsable dépendant du respect du principe de légalité.

CADEAUX ET INVITATIONS

L'amélioration des démarches commerciales n'exclut pas des échanges de cadeaux et d'invitations dans la mesure où ils n'entraînent pas d'incompatibilité entre bénéfices personnels et obligations professionnelles. C'est pourquoi la transparence est de mise lors de la réception des cadeaux ou des invitations ; ces derniers ne peuvent excéder une valeur symbolique. Il peut, par exemple, s'agir d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels mais en aucun cas s'apparenter à des actes de complaisance ou de favoritisme.

ACTIONS POLITIQUES

Chaque collaborateur a le droit de mener, à titre personnel, des activités politiques dans la mesure où elles sont effectuées en dehors des heures de travail, qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise. Bonduelle et ses collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions se conforment à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ

Chaque collaborateur est ambassadeur de Bonduelle. Il est donc important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite. Chaque collaborateur engage ainsi la réputation du groupe et veillera à ne pas tenir de propos préjudiciables à l'image de Bonduelle.



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DU GROUPE BONDUELLE

Article I. Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir la composition, les compétences et les règles de fonctionnement du Comité d'Éthique du Groupe Bonduelle désigné ci-après Comité d'Éthique.

Article II. Composition

Le Comité d'Éthique est composé de 4 membres : deux internes collaborateurs du groupe : le Directeur en charge de la RSE, un membre du personnel et deux externes non salariés, un membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS, un membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA.

Article III. Désignation des membres du Comité d'Éthique

Les membres du Comité d'Éthique sont désignés par le Président du Groupe Bonduelle.

Article IV. Durée des fonctions et assiduité

Chaque membre est nommé pour un mandat d'une durée de 3 ans, renouvelable sur décision du Président du Groupe Bonduelle. Un membre du Comité d'Éthique ne peut se faire représenter lors des réunions.

Article V. Fonctionnement

Présidence : le Président est nommé par le Président du groupe pour une durée de 3 ans renouvelable.

L'ordre du jour est établi par le Président du Comité d'Éthique. Il doit être adressé aux membres convoqués, accompagné des éventuels documents préparatoires et du compte rendu de la séance précédente, au moins trois jours avant la date de la réunion. Le comité délibère à la majorité de ses membres présents.

Groupes de travail : le Comité d'Éthique peut décider de constituer des groupes de travail par thème afin de préparer les séances plénières du Comité d'Éthique par un travail d'instruction préalable.

Le Comité d'Éthique se réunit aussi souvent que nécessaire pour assurer l'accomplissement de ses missions et au minimum deux fois par an. Il peut se réunir sans délai sur décision de son Président

Le Comité d'Éthique peut demander au Président du Groupe Bonduelle à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant du Groupe Bonduelle ou de toute personne extérieure – qui serait alors tenue à la confidentialité – dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour. Il peut également avoir accès à tout document utile à ses délibérations et entendre, si nécessaire, tout collaborateur du Groupe Bonduelle.

Les membres du Comité d'Éthique peuvent valablement délibérer par vidéoconférence, par conférence téléphonique ou par écrit, y compris par mail et télécopie, dès lors que tous les membres acceptent cette procédure.

Le Président du Comité d'Éthique dispose d'une voix prépondérante en cas de partage des voix.

Dans le cas où un membre du Comité d'Éthique (y compris son Président) se trouverait dans une situation de conflit d'intérêts concernant une question abordée par le Comité d'Éthique, il devrait alors s'abstenir de participer aux délibérations et resterait à la disposition du Comité d'Éthique pour fournir toutes informations utiles.

Article VI. Missions et compétences

Le Comité d'Éthique est une instance mandatée par le Président du Groupe Bonduelle, pluridisciplinaire, pluraliste, consultative et indépendante. Elle est un lieu de débats et tenue à leur confidentialité. Il est chargé de toute question concernant le respect de la Charte Éthique du Groupe Bonduelle.

Il a pour mission notamment :

- de présenter toute recommandation concernant la Charte Éthique, soit sur des sujets dont le comité se sera autosaisi, soit à la suite de questions qui lui auront été posées;
- 2. de favoriser la réflexion sur les questions éthiques liées à l'activité du Groupe Bonduelle ;
- promouvoir le respect de la charte dans l'ensemble des entités du Groupe Bonduelle;
- 4. de s'assurer, en fonction du contexte local, de la diffusion et de la bonne compréhension de la Charte Éthique par l'ensemble des collaborateurs;
- 5. de proposer, si nécessaire, la modification de la Charte Éthique ;
- de produire des avis ou des orientations générales à partir d'études de cas, questions particulières ou thèmes généraux;
- 7. de diffuser en interne des réflexions et des recommandations ;
- de participer, le cas échéant, à la préparation des communications concernant la Charte Éthique avec des entités extérieures au groupe;
- le Comité d'Éthique rendra compte de ses travaux, de l'agenda au Président du groupe.

Le Comité d'Éthique ne peut se substituer aux autres instances, décisionnelles et de concertation du Groupe Bonduelle, ou réglementations spécifiques. Il n'est pas compétent pour trancher ou examiner des différends entre personnes. Il est tenu au respect du secret professionnel et à la confidentialité.

Article VII. Saisine

Le Comité d'Éthique peut s'autosaisir pour traiter la question de son choix qui relève de ses missions et de ses compétences par décision prise à la majorité de ses membres. Il peut être saisi soit par courrier adressé au Président du Comité d'Éthique, rue Nicolas Appert, BP 30 173, 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex, par :

- 1. les différentes instances décisionnelles du Groupe Bonduelle ;
- tout collaborateur du Groupe Bonduelle rencontrant des difficultés liées à l'application de la Charte Éthique non résolues par sa hiérarchie et qui saisit de bonne foi le Comité d'Éthique;
- tout collaborateur recevant une correspondance émanant d'un tiers ou d'un collaborateur mettant en cause la business unit ou le groupe;
- 4. toute partie prenante concernée par la Charte Éthique qui constaterait un manquement à cette dernière.

Article VIII. Destinataires et portée des avis et travaux du Comité d'Éthique

Le Comité d'Éthique répond à toute question en respectant le principe d'organisation hiérarchique, en favorisant le dialogue avec le collaborateur et en instruisant le dossier.

Les avis du comité sont purement consultatifs et informatifs. Les avis du Comité d'Éthique se conforment au principe d'anonymat et respectent impérativement le secret professionnel. Le Comité d'Éthique garantit qu'un avis sera apporté à l'auteur de la saisine.

Il est constitué annuellement un rapport présentant les saisines, leurs natures et la synthèse des travaux non confidentiels du comité et les avis à caractère général éventuellement établis à partir de l'analyse de cas concrets. Ce rapport est publié dans le rapport RSE du groupe.

Les avis issus de la réflexion du comité font l'objet d'un consensus et d'un avis collectif.

Article IX. Évolution et modification du règlement intérieur du Comité d'Éthique

Le Comité d'Éthique est susceptible d'évoluer et de modifier son fonctionnement, sa composition et ses missions selon les modalités qu'il a lui-même définies dans son règlement intérieur. Ces évolutions sont communiquées pour validation au Président du Groupe Bonduelle.

B. GUIDE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Depuis 2012, une équipe regroupant des fonctions diverses au sein de l'entreprise (les services de l'agro-industrie, de la recherche et du développement en environnement et packaging, du marketing, des achats, et de la communication) a travaillé à l'élaboration d'un guide visant à aider les équipes à intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits. Ce guide aura vocation à aiguiller l'ensemble des équipes en charge de la conception, de la production et de la commercialisation. Il fixera des objectifs incontournables pour l'ensemble des produits à marque vendus dans le monde entier (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Globus) et donnera des pistes d'amélioration en matière de responsabilité, tout en gardant à l'esprit les notions de plaisir, de goût et d'accessibilité des produits. Un outil sera associé au guide afin de permettre aux équipes d'engager et de quantifier des démarches de progrès en fonction de leurs objectifs et des attentes des consommateurs de leur marché. Une phase d'état des lieux et de test est en cours avant la publication du guide et le déploiement de l'outil auprès de l'ensemble des équipes. Cette phase permettra de programmer un planning de déploiement et de formation à échéance 2016.

Le guide, validé en 2014, repose sur 10 principes fondamentaux :

- mesurer l'empreinte environnementale de nos produits et être transparent sur leurs impacts;
- assurer des achats responsables notamment via notre charte d'approvisionnement agricole ou nos contrats d'approvisionnement (légumes, ingrédients, emballages);

- garantir la sécurité de nos produits par les modes de culture en contrôlant et réduisant au maximum l'utilisation d'intrants pour la production des légumes cultivés, en anticipant les évolutions réglementaires et en recherchant des solutions alternatives;
- limiter les distances parcourues par nos légumes et nos ingrédients;
- limiter les impacts environnementaux, assurer une gestion sociale responsable et garantir la sécurité alimentaire lors de la fabrication de nos produits;
- élaborer des recettes garantissant des avantages nutritionnels pour nos consommateurs;
- 7. réduire l'utilisation d'additifs ;
- optimiser et développer des emballages aux impacts environnementaux réduits et garantissant la qualité et la sécurité des produits;
- limiter l'impact du transport en optimisant le taux de remplissage des camions, leurs trajets et en développant des solutions de transport alternatif;
- assurer aux consommateurs des conseils d'utilisation tenant compte des impacts environnementaux et nutritionnels et les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

C. NOUVELLE CHARTE D'APPROVISIONNEMENT

La cinquième version de la charte d'approvisionnement agricole de Bonduelle est en phase de test en Nord-Picardie en vue, après certification par Bureau Veritas, de son déploiement dans l'ensemble du groupe. Elle est l'expression de la demande du groupe auprès de ses partenaires producteurs et a pour objectif principal de limiter les risques liés à la production agricole pour préserver la qualité des légumes. Cette nouvelle édition intègre de nouveaux enjeux environnementaux et sociaux (sécurité et santé). Elle accompagne également le développement de l'entreprise à l'international par la définition d'un référentiel commun auquel chaque business unit pourra ajouter des aspects supplémentaires, en conformité avec la politique développement durable du groupe.

Cette nouvelle charte repose sur trois grandes parties :

- 1. Bonduelle et la nouvelle charte d'approvisionnement
- l'ambition de Bonduelle :
 - « être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale »,
 - la terre, un capital à préserver,
 - renforcer les liens du groupe avec le monde agricole ;
- le socle agronomique ;
- l'objet de la charte d'approvisionnement ;
- les plans de progrès et les programmes de développement.
- 2. les processus d'approvisionnement
- les contrats de culture ;
- les fournisseurs de produits finis ;
- les achats ponctuels d'ajustement.
- nos engagements qualité, environnement et santé-sécurité des Hommes avec nos partenaires
- qualité :
 - qualité des produits,
 - sécurité des produits,
 - traçabilité,
 - organismes génétiquement modifiés,
 - corps étrangers,
 - contaminants chimiques et microbiologiques ;
- environnement :
 - préservation des sols,
 - protection de la ressource en eau,
 - gestion des déchets et des situations d'urgence ;
- santé et sécurité des Hommes :
 - sur les parcelles,
 - sur les chantiers de récolte et lors de la logistique.

2.2.5 Engagements externes

A. EXIGENCES DE TRANSPARENCE

En 2012, le Groupe Bonduelle s'est engagé dans une démarche de vérification de certains indicateurs de son *reporting* RSE par un organisme indépendant, en l'occurrence le cabinet d'audit Deloitte. Cette initiative a anticipé l'entrée en vigueur de l'article 225 de la loi du 12 juillet 2010, dite Grenelle 2, qui prévoit – à partir des exercices clos au 1er janvier 2013 – pour toutes les sociétés de plus de 100 millions d'euros de total bilan ou de plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires hors taxes et de plus de 500 salariés le principe d'un *reporting* des informations sociales, environnementales et de développement durable au sein du rapport de gestion avec une contrainte de vérification. En 2014, le cabinet Deloitte a été reconduit pour effectuer ces travaux pour l'exercice 2013-2014.

Bonduelle a obtenu dès 2012, le niveau d'application B + du référentiel *Global reporting initiative* (GRI), niveau renouvelé en 2013 et en 2014. Bonduelle est l'une des rares sociétés hors CAC 40 à s'être engagée dans ce dispositif d'évaluation. Le niveau B + place Bonduelle parmi les meilleures entreprises françaises utilisant ce référentiel. Cette évaluation témoigne de la volonté du groupe de bâtir une démarche homogène et crédible en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. Ce résultat reflète en outre la qualité du travail fourni par l'ensemble des équipes – tous les sites et business units du groupe sont concernés par ce référentiel et par le *reporting* développement durable – et l'ambition du groupe de répondre aux attentes de ses parties prenantes en termes d'information extra-financière. Cette réussite s'inscrit dans la continuité de la démarche d'amélioration continue lancée en 2003 et reprenant les grandes lignes directrices du GRI.



Déclaration GRI Vérification du Niveau d'Application

GRI certifie par la présente que Groupe Bonduelle a présenté son rapport "Document de référence 2013-2014" au Service Rapports du GRI qui en a conclu que le rapport remplit les critères correspondants au Niveau d'Application B+.

Les Niveaux d'Application GRI indiquent dans quelle mesure le contenu des Lignes directrices G3.1 a été appliqué dans le rapport de développement durable soumis.

La Vérification confirme que le type et le nombre d'informations qui correspondent à ce Niveau d'Application ont été traités dans ce rapport et que l'Index du contenu GRI a démontré une représentation valable des informations requises, comme décrites dans les Lignes directrices G3.1 du GRI. Pour la méthodologie, voir www.globalreporting.org/SiteCollectionDocuments/ALC-Methodology.

Les Niveaux d'Application n'informent pas sur la performance développement durable du rédacteur, ni sur la qualité des informations contenues dans le rapport.

Amsterdam, 17 octobre 2014



All Hullade Ásthildur Hjaltadóttir Directrice des services Global Reporting Initiative

Le "+" a été ajouté à ce Niveau d'Application car Groupe Bonduelle a soumis (une partie de) ce rapport pour vérification externe. GRI respecte le jugement du rédacteur concernant le choix des auditeurs externes et la portée de la vérification.

Le Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation basée sur un réseau, il était pionnier dans le développement du cadre de reporting développement durable le plus appliqué dans le monde, et il s'est engagé à l'améliorer en continu et à inciter son application dans le monde entier. Les Lignes directrices GRI détaillent les principes et les indicateurs que les organisations peuvent utiliser pour mesurer et rendre compte de leur performance économique, environnementale et sociale. www.globalreporting.org

Clause d'exclusion: Lorsque le rapport développement durable contient des liens externes, y compris du matériel audiovisuel, cette déclaration couvre uniquement le matériel soumis à GRI à la date de la vérification, le 06 octobre 2014. GRI exclut explicitement tout changement qui a été apporté à ce type de matériel ultérieurement.

COMPTES

SOCIALIX

Démarche et engagements RSE

B. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe Bonduelle mène de longue date une politique active de dialogue avec ses parties prenantes, tant en interne (collaborateurs, partenaires sociaux) qu'à l'externe (agriculteurs, fournisseurs, institutions publiques nationales et locales). Des collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles en tant que membre de commission, administrateur ou en les présidant. Il s'agit pour Bonduelle d'assumer sa responsabilité d'acteur dans la filière et de faire valoir ses intérêts, via la communication de ces interprofessions et fédérations auprès des instances gouvernementales, en Europe et en France, aux États-Unis et au Canada. Les sujets abordés portent notamment sur la protection de l'environnement et des cultures agricoles. Il faut noter également que le Groupe Bonduelle, en France et à l'étranger, n'a financé en 2013-2014 aucun parti politique.

En outre, l'entreprise a historiquement noué de nombreux partenariats et mené des actions, notamment des programmes pilotes avec des institutions et organisations publiques ou privées, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Le Directeur des relations extérieures, en charge du développement durable, a pour mission de développer les relations avec ces parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation nationales, européennes et internationales, ONG, agences de notation, communautés locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche. Par ailleurs, la Fondation Louis Bonduelle est particulièrement dynamique pour promouvoir avec des partenaires scientifiques, publics et associatifs une évolution durable des comportements alimentaires, ceci alors que les problèmes de santé publique liés à l'alimentation ne cessent de progresser.

Le Groupe Bonduelle a également fait évoluer le dialogue avec ses parties prenantes. Le périmètre s'est élargi avec la formalisation de la démarche RSE : de nouveaux interlocuteurs (agences de notation et associations de solidarité) et de nouvelles thématiques (exigences de la grande distribution, partenariat pour mener la politique handicap et projets environnementaux comme le programme Usine Sobre) ont contribué à enrichir la démarche de Bonduelle.

Bonduelle répond régulièrement aux guestionnaires de ses clients distributeurs qui auditent également les sites du groupe, pour certains plusieurs fois par an. Au total, le groupe a répondu durant l'exercice 2013-2014 à 63 questionnaires « clients ». L'exercice 2013-2014 a été marqué par les échanges avec le groupe Carrefour avec lequel Bonduelle a travaillé sur l'axe « développement durable ». Ce travail a permis de remporter le prix « Or » de l'autodiagnostic développement durable Carrefour, récompensant l'autodiagnostic de l'ensemble des sites agro-industriels du Groupe Bonduelle en France. De plus, Carrefour a visité le site de Renescure (France) en mai 2014. La réunion, menée avec France Nature Environnement, a notamment permis d'identifier différents axes de travail pour réduire le gaspillage alimentaire et partager les bonnes pratiques. Enfin, Carrefour a décerné à Bonduelle le deuxième prix (catégorie Produits de Grande Consommation - PGC) récompensant la politique du groupe en faveur de l'insertion des personnes handicapées sur le site de Renescure (France).

À l'échelle européenne, l'entreprise échange avec ses clients. Bonduelle a participé à une réunion des adhérents de la centrale d'achat européenne Ahold marketing service (AMS) afin de faire progresser les échanges de bonnes pratiques en matière de développement durable. Le groupe entretient par ailleurs de nombreux échanges avec ses clients en restauration. Le dialoque avec McDonald's est à ce titre représentatif de la volonté du groupe de progresser sur la thématique du développement durable. Il s'est notamment traduit par la validation par McDonald's en tant que *Flagship Farm* de la ferme allemande Thomas Goeldelmann's située au sud du Palatinat. Cette exploitation produit des salades pour Bonduelle.

Les échanges avec les investisseurs sont également source de progrès dans la stratégie de développement durable de Bonduelle. Le groupe répond aux questionnaires des fonds ISR (investisseurs socialement responsables) et organise deux fois par an des rencontres individuelles avec les représentants de ces fonds.

Enquête mondiale sur les attentes des agriculteurs partenaires du groupe. Quelles sont les préoccupations actuelles des 3 440 producteurs de légumes partenaires de Bonduelle, comment concoivent-ils la relation qu'ils entretiennent avec le groupe, quelles sont les pistes d'amélioration des échanges et de la communication ? Ces trois questions sont au cœur du projet d'enquête mondiale décidé en février 2014 par le Comité Exécutif du groupe, dans le cadre du chantier VegeGo! qui associe le monde agricole à la communication. Le questionnaire, co-construit avec les organisations de producteurs (OP), a été adressé aux exploitants des 15 bassins de production en août 2014. Bonduelle a pour ambition de présenter les résultats de cette enquête confiée à l'institut IPSOS lors du Salon international de l'agriculture organisé à Paris en février 2015.

Bonduelle a également créé une boîte à outils à destination de ses business units afin d'enrichir le dialogue avec les différentes parties prenantes dans tous les pays dans lesquels intervient le groupe.

Cette Tool Box donne à chacune des business units et des pays les principes généraux concernant :

- l'identification des enjeux locaux et des cibles ;
- le contenu de l'information corporate et du dialogue ;
- les moyens et outils de la relation avec les médias ;
- les moyens et outils du dialogue avec les parties prenantes ;
- les règles de communication.

La mise en place de la Tool Box s'est notamment concrétisée en 2013-2014 par de multiples rencontres avec des organismes afin de présenter le Groupe Bonduelle, de mieux faire connaître sa politique de développement durable et de recueillir leurs remarques et attentes.

ALLEMAGNE

À l'occasion des dix ans de l'usine de Straelen, spécialisée dans la production de salades 4° gamme, Bonduelle a invité en mai 2014 les parties prenantes locales à visiter l'usine. Cette manifestation a également permis de présenter les grands axes de développement du groupe et le projet d'entreprise VegeGo!.

CANADA

Dans cette même logique de dialogue, Bonduelle Americas (BAM) a lancé une démarche de consultation de ses parties prenantes au Québec. L'initiative a concerné les parties prenantes internes (employés et membres de la Direction – au total 143 répondants soit un taux de participation de 42 %) et les parties prenantes externes : agences gouvernementales, citoyens/consommateurs, clients, communautés locales, experts RSE, fédérations professionnelles, fournisseurs, institutions académiques, ONG, partenaires sociaux (54 % de taux de participation, soit 56 répondants). Objectif : croiser, à travers un questionnaire de 36 enjeux, la perception des deux groupes en termes de développement durable et ainsi bâtir une matrice de pertinence qui permettra d'orienter les actions à mettre en place par la business unit BAM. Parmi les priorités identifiées figurent :

- la santé et la sécurité des employés ;
- la qualité et la sécurité des produits ;
- la consommation d'eau ;
- la gouvernance de l'entreprise et la gestion des opérations ;
- la gestion des effluents ;
- la traçabilité alimentaire ;
- le bien-être des employés ;
- le service à la clientèle ;
- les droits de l'Homme et les conditions de travail ;
- l'emploi et la main-d'œuvre ;
- l'approvisionnement local en légumes ;
- les impacts environnementaux de l'amont agricole.

Un questionnaire identique sera lancé en France au second semestre 2014, avec pour ambition de le généraliser aux autres pays du groupe.

Les parties prenantes mobilisées pour le site de Tecumseh. Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 17 au 18 juillet dans l'usine Bonduelle de Tecumseh (Ontario - Canada). Fort heureusement aucune victime ou blessé n'est à déplorer. Selon les premiers éléments de l'enquête, ce sinistre serait d'origine accidentelle. Si les dommages sont importants, l'intervention rapide et efficace des pompiers et des équipes de l'usine ont permis de préserver une large partie de l'outil de production et ainsi redémarrer la transformation de légumes dès la semaine suivant le sinistre. La mobilisation des autorités publiques, le support d'entreprises locales et des autres usines Bonduelle en Ontario ont permis de trouver rapidement des solutions de stockage et de conditionnement et démontrent l'engagement des parties prenantes. Cette réactivité devrait limiter l'impact financier de ce sinistre pour l'entreprise, les partenaires fournisseurs et agriculteurs, le Groupe Bonduelle étant par ailleurs assuré pour toutes ses usines au titre des dommages aux biens et aux pertes d'exploitation.

FRANCE

Le 19 décembre 2013, le Groupe Bonduelle a organisé une rencontre avec ses parties prenantes à Paris. Cette initiative a rassemblé des experts RSE généralistes, des experts spécialisés dans les domaines d'actions prioritaires de Bonduelle ainsi que des associations. L'objectif était de challenger la démarche de développement durable du groupe et la communication qui en est faite dans le rapport RSE et sur www.bonduelle.com. Les parties prenantes ont ainsi pu soumettre des idées de thématiques à approfondir et solliciter des précisions quant aux informations publiées. Cet événement fait suite à ceux organisés en 2011 et 2012 et qui ont permis, grâce à la qualité des échanges, d'améliorer le reporting RSE du groupe et d'obtenir l'évaluation GRI B+ en 2012 et 2013.

Bonduelle participe à la campagne « Les grandes marques s'engagent pour demain ». L'objectif est simple : mettre en lumière les engagements des grandes marques auprès de leurs consommateurs. Cette nouvelle prise de parole collective est l'occasion pour ces marques d'expliquer ce qu'elles font en matière de nutrition, d'environnement, d'emploi local, de sélection des matières premières ou de pratiques agricoles durables. Dans le cadre de sa politique RSE, le Groupe Bonduelle a choisi de mettre en avant, plus particulièrement, ses engagements envers l'amont agricole, sur ses emballages et sur le gaspillage alimentaire. Pour l'occasion un site internet dédié a été créé : www.lesgrandesmarquessengagent. com.

Lors du dernier World Forum organisé à Lille du 23 au 25 octobre 2013, le Directeur des ressources humaines de la business unit FRESH est intervenu dans le cadre de l'atelier Performance et Diversité. Le but de cette session était de rassembler les meilleures pratiques d'entreprises en ce qui concerne le recrutement et le maintien des personnes en situation de handicap. Il a ainsi pu présenter la politique de Bonduelle dans ce domaine, consistant à intégrer les employés en situation de handicap en leur faisant effectuer, dans la mesure du possible, des missions identiques à celles des autres collaborateurs.

ITALIE

- Rencontre avec Rossela Muroni, Directeur de Legambiante, principale association italienne engagée contre la pollution et l'éducation à l'environnement.
- Rencontre avec Antonio Longo, responsable du Movimento Difesa del Cittadino (Mouvement de protection des droits des citoyens).
- Rencontre avec Michele Fina, Secrétaire générale du ministère de l'Environnement.
- Rencontre avec Mauro Tonello et Stefano Masini, respectivement Vice-président et Responsable de l'environnement de Coldiretti, la plus importante association d'agriculteurs de l'Union européenne avec 1,6 million de membres.
- Rencontre avec les responsables de la Fondazione per lo sviluppo sostenible (Fondation pour le développement durable).

- Rencontre avec Mario Guidi, Président de Confagricoltura, organisation dédiée à la protection des agriculteurs.
- Rencontre avec Guiseppe Politi, Président de ICA (Confération des agriculteurs italiens), une des plus importantes organisations professionnelles du secteur agricole en Italie, agissant principalement sur les questions de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement.
- Rencontre avec Maurizio Martina, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts.

POLOGNE

Le Comité de Direction a mis en place un dispositif d'identification des parties prenantes, étape préalable à différents échanges programmés pour l'exercice 2014-2015.

Le tableau ci-dessous précise les différents types de parties prenantes avec qui Bonduelle est en lien, ainsi que les modalités d'information et de dialogue mises en œuvre par le groupe.

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accords-Partenariats-Collaboration
Collaborateurs/ partenaires sociaux	 Outils de communication Internet (Intranet, Internet) Brochures et rapports Affichage (dont affichage dynamique dans certains sites) Événements spécifiques 	 Dialogue avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen – réunion a minima une fois par an 	En France, 2 accords (Prévoyance risques lourds et Gestion prévisionnelle et intergénérationnelle des compétences) et 2 avenants (Mutuelle et intéressement) signés en 2013-2014
Clients	 Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	 Réponse aux questionnaires et audit RSE des clients – une fois par an 	 Les usines françaises de Bonduelle ont obtenu en 2014 la médaille d'or du groupe Carrefour pour leur engagement responsable
Citoyens/ Consommateurs	 Sites Internet dédiés dans les pays Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com www.sustainability.bonduelle.com Brochures et rapports Événements spécifiques – ex. actions de sensibilisation de la Fondation Louis Bonduelle 	Consultation de panels de consommateurs : étude usages et attitude et études spécifiques – en moyenne, une étude est réalisée chaque mois dans le groupe Fondation Louis Bonduelle en Belgique, France, Italie, Pays-Bas et Canada. Ses 3 objectifs sont : informer différents publics agir sur le terrain soutenir la recherche	Bonduelle a remporté en 2014 le prix du public des Aressy Awards dans la catégorie communication digitale pour le lancement de son site internet dédié au développement durable L'enquête menée par l'institut de sondage français IFOP en janvier 2014 auprès de 140 entreprises et de 4 000 consommateurs place Bonduelle en 12° place en termes d'image « développement durable » en France et au premier rang dans la catégorie Produits de Grande Consommation

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accords-Partenariats-Collaboration
Institutions/ Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale	 Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence 	 Participation d'institutions nationales et internationales à la session de parties prenantes organisée en France en décembre 2013 une fois par an Participation au Global Compact * – une fois par an 	
Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle	 Brochures et rapports Événements spécifiques, par exemple des visites d'usines Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	Dialogue et conseil – une fois par an et contact permanent durant les récoltes. Les chefs de plaine et responsables de culture du groupe assurent ces missions	 5° charte d'approvisionnement déployée en phase test en Nord-Picardie Enquête mondiale sur les attentes des agriculteurs partenaires du groupe lancée en août 2014
Fournisseurs	 Brochures et rapports Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	 Sensibilisation aux droits de l'Homme, aux conditions de travail et au respect de l'environnement – une fois par an Évaluations et questionnaires – une fois par an 	 Clause liée au développement durable dans les contrats d'achat (rappel de l'adhésion aux 10 principes du Global Compact)
ONG	 Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence 	 Réponses aux sollicitations Rencontres avec des ONG – une fois par an Participation d'associations environnementales et sociales aux sessions de parties prenantes organisées en France et en Italie – une fois par an 	
Agences de notation	 Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence Questionnaires spécifiques 	Réponse à des questionnaires/ sollicitations ponctuelles – une fois par an	

LE GROUPE SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES SOCIAUX INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Démarche et engagements RSE

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accords-Partenariats-Collaboration
Investisseurs	 Information financière trimestrielle Résultats financiers semestriels et annuels Rapports annuels/semestriels Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence Lettre aux actionnaires Événements spécifiques comme l'Assemblée Générale des actionnaires ou des visites d'usines 	 Événements financiers/réunions d'analystes – deux fois par an a minima Réunions spécifiques (fonds ISR) – deux fois par an a minima et entretiens individuels sur sollicitations Réponse à des questionnaires/ sollicitations ponctuelles – une fois par an (pour le CDP). ex.: Bonduelle répond au questionnaire Carbon Disclosure Project (CDP) depuis la première édition de l'étude, en 2003. Ses réponses sont disponibles sur le site Internet du CDP (www.cdproject.net) 	Le Groupe Bonduelle figure dans le Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable
Communautés locales	 Brochures et rapports Site Internet Événements spécifiques Sites Internet dédiés dans les pays 	Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation	 Deux appels à projets internationaux menés par la Fondation Louis Bonduelle chaque année. 21 projets ont été soutenus en 2013-2014 Bonduelle a fait une priorité de la participation à la vie locale de ses implantations. 9 projets ont ainsi été initiés en 2013-2014, dans le cadre du programme VegeGo!
Médias	 Communiqués et/ou dossier de presse – une fois par an a minima Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Événements spécifiques 	 Visite par la presse française des exploitations de salades situées dans la région de Murcia (Espagne), en juillet 2013 Présentation en mai 2013 à la presse Italienne des activités en matière de développement durable de Bonduelle dans ce pays 	
Fédérations professionnelles	en tant que membre de commissio d'acteur dans la filière et de faire va CTCPA; PROFEL; ILEC; ECOPAF partie 2.7 Glossaire et acronymes) Bonduelle est signataire, avec 52 a	n, administrateur ou en les présidant, n aloir ses intérêts : ADEPALE ; FIAC ; UN R ; SYNAFAP ; SFPAE ; AETMD ; ANICC	IILET; ANIFELT; ANIA; UPPIA; Cles acronymes sont détaillés dans la pistration et des Assemblées Générales. Contribution des marques pour

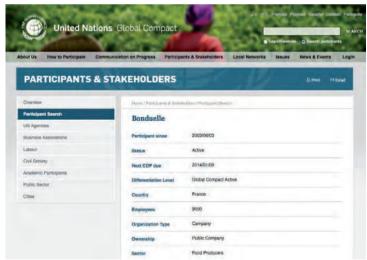
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accords-Partenariats-Collaboration
Enseignement et recherche	 Interventions auprès des écoles à proximité des sièges, des filiales et des sites Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	 Accueil de stagiaires et apprentis Partenariats/études 	 Partenariats avec des écoles Prix de recherche international de 10 000 € attribué à un étudiant en thèse par la Fondation Louis Bonduelle – une fois par an Participation en France depuis 2012 à la chaire Bonduelle au sein du Groupe Edhec. Ce département d'enseignement et de recherche traite de l'impact des mutations technologiques sur le marketing des marques alimentaires

Experts RSE

- Sites: www.developpementdurable. bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com
- Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence
- Réponse à des questionnaires une fois par an
- Participation à des forums une fois par an (ex. : World Forum de l'économie Responsable de Lille)
- Enquêtes de satisfaction une fois par an
- Bonduelle a reçu un certificat de réduction des émissions de carbone le 3 mai 2014 lors du Salon international de la logistique organisé à Barcelone (Espagne). Cette distinction salue l'initiative du groupe consistant à mettre en place un combiné rail-route pour relier Murcia (Espagne) à Saint-Mihiel (France). Ce projet permet d'économiser en moyenne une tonne de CO₂ par trajet

* Participation au Global Compact:



www.unglobalcompact.org

2.3 Engagements environnementaux

DÉPENDANCE DE BONDUELLE AUX SERVICES ÉCOLOGIQUES

L'activité de Bonduelle est dépendante de services écologiques. Le schéma suivant permet de les identifier tout au long du cycle de vie des produits

Les éco-systèmes assurent notamment des fonctions de régulation et d'approvisionnement appelés services écologiques auxquels les activités humaines sont dépendantes. Par exemple, les milieux naturels abritent une faune qui joue un rôle indispensable dans la reproduction des espèces végétales sauvages et des cultures. Les milieux naturels sont également des "réservoirs" pour certaines ressources telles que l'eau, les matériaux, la biomasse.

PRODUCTION AGRICOLE DE LA MATIÈRE PREMIÈRE

Services écologiques dont dépend Bonduelle

- La pollinisation
- Les ressources génétiques
- La régulation du climat local et global
- La régulation des risques naturels
- La régulation des espèces nuisibles des infections et des maladies
- La régulation de la qualité de l'eau
- La détoxification et la dégradation des déchets



PROCESS INDUSTRIEL

Services écologiques dont dépend Bonduelle

- La régulation du climat local et global
- La régulation de la qualité de l'eau
- La détoxification et la dégradation des déchets
- Les aliments (achats d'ingrédients)
- Les matériaux et fibres (emballages)
- Les agrocarburants (énergies renouvelables)



CONSOMMATION ET FIN DE VIE DES PRODUITS

Services écologiques dont dépend Bonduelle

• La détoxification et la dégradation des déchets



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE BONDUELLE

L'activité de Bonduelle génère des impacts environnementaux sur les différents milieux naturels. Le schéma suivant permet de les identifier tout au long du cycle de vie des produits.

PRÉLÈVEMENT SUR LES RESSOURCES NATURELLES NON RENOUVELABLES

Énergies fossiles / Eau / Emballages / Sols

- Cartographier les consommations
- Optimiser et piloter les consommations
- Développer les ressources ou techniques alternatives



REJETS EN MILIEU NATUREL

Rejets atmosphériques / Eau / Sols / Déchets

- Maîtriser le processus de traitement / Valoriser les rejets
- Réduire les rejets



IMPACT GLOBAL DE L'ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

Réchauffement climatique / Biodiversité

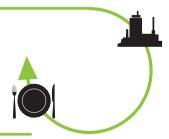
- Mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Favoriser la biodiversité



IMPACT GLOBAL DE L'ACTIVITÉ SUR LA SOCIÉTÉ

Consommateurs / Riverains / Salariés

- Informer / Communiquer / Former
- Prendre en compte notre impact environnemental local



2.3.1 Amont agricole

L'ambition du Groupe Bonduelle est de produire des légumes de qualité, accessibles et cultivés dans le respect de la terre, et plus largement de l'environnement et des Hommes. Ainsi pour Bonduelle, le sol n'est pas un simple support, mais bien un milieu de vie qu'il convient de protéger. Le groupe partage ces enjeux avec l'ensemble de ses agriculteurs partenaires.

A. RAPPEL DES OBJECTIFS

Impact environnemental	Objectifs 2013-2017	Faits marquants 2013-2014
Respecter le sol et la biodiversité Réduire les prélèvements en ressources naturelles non renouvelables	 Encourager les agriculteurs partenaires à adopter des pratiques préservant l'environnement Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires avec des objectifs pour chaque business unit Atteindre 100 % de signatures par les agriculteurs partenaires de la 5e charte d'approvisionnement dans les 5 ans Développer des fermes pilotes adoptant des méthodes de cultures alternatives dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe Lancer un plan de réduction du gaspillage en amont agricole et optimiser les récoltes 	 Animation d'un groupe d'agriculteurs en Picardie (France) autour des techniques d'agriculture simplifiées Échanges transverses entre les différents bassins agricoles via le pôle agronomique de recherche et développement Diffusion auprès de l'ensemble des services agronomie du groupe d'une plaquette de bonnes pratiques sur la pulvérisation des produits de soins des plantes Tests de solutions naturelles de traitement en remplacement de l'usage de produits phytosanitaires Test de la 5e version de la charte d'approvisionnement sur le bassin agricole Nord-Picardie (France) avec audit par Bureau Veritas en vue d'un déploiement global Validation par McDonald's en tant que Flagship Farm de la ferme allemande Thomas Goeldelmann's, fournisseur de Bonduelle en salades Entrée de la ferme Bonduelle Fresco Agricola de Murcia (Espagne) dans le réseau Inspia (European index for sustainable productive agriculture) Poursuite des essais de strip-till en Russie sur 150 ha
Impacts économiques et sociaux	 Maintenir et développer des relations solides avec les agriculteurs partenaires Fidéliser les partenaires au sein de chaque business unit Accompagner nos partenaires sur des techniques innovantes de cultures de légumes 	 Consultation des organisations de producteurs (OP) pour l'établissement de la 5e charte d'approvisionnement Association du monde agricole à la communication du groupe au travers du chantier VegeGo! (présenté partie 2.2.5 Engagements externe – partie B) Contrats annuels avec les producteurs et les OP et contrats pluriannuels avec les prestataires

2

B. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR FOURNIR AUX CONSOMMATEURS DES LÉGUMES DE QUALITÉ

ORGANISATION AGRONOMIQUE DU GROUPE

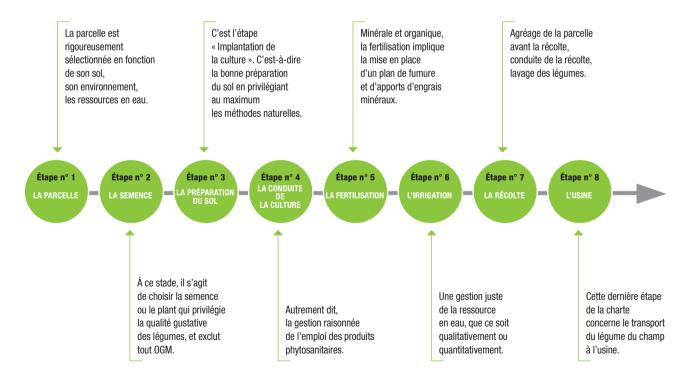
Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par business unit, chacune d'elles étant responsable de sa politique agricole. Leurs prévisions commerciales déterminent l'activité des services agronomiques de chaque zone d'activité. Ainsi les services agronomiques gèrent : le choix des surfaces à ensemencer, la signature des contrats et la relation avec les producteurs et les organisations de producteurs, le choix des gammes variétales en fonction du plan de semis, le suivi des cultures et de la maturité des légumes, la date de récolte et le choix du matériel à utiliser par les prestataires spécialisés, la logistique du transport jusqu'à l'usine, et enfin s'assurent du bon respect du cahier des charges avant que les légumes soient préparés. Relais entre Bonduelle et les partenaires producteurs, les chefs de plaine jouent un rôle essentiel dans ce dispositif.

En 2013 a été créé un pôle agronomique de recherche et développement.

Outre l'activité de recherche et développement, sa mission consiste à recenser les meilleures pratiques agronomiques observées dans les différentes régions d'implantations, à les diffuser et à les faire partager. Le pôle a également pour vocation d'animer le réseau agronomique international et d'apporter aux business units des conseils spécifiques en agronomie. En 2013-2014, ce pôle a notamment été impliqué dans l'animation d'un groupe d'agriculteurs picards sur le thème des techniques culturales simplifiées et dans la mise en place et le suivi des essais de strip-till en Russie. Il a également visité l'ensemble des bassins de production d'Amérique du Nord afin de recenser les meilleures pratiques et de contribuer à l'animation du réseau agronomie du groupe. Le pôle a par ailleurs épaulé Bonduelle Americas dans l'établissement de protocoles d'essais et d'expérimentations agronomiques.

LES 8 ÉTAPES CLÉS DU SUIVI DE LA CULTURE DES LÉGUMES

De la graine à la récolte, notre charte d'approvisionnement suit, en 8 étapes, le fil de la production et de l'approvisionnement des légumes.



ACCOMPAGNEMENT DE L'AMONT AGRICOLE

Bonduelle entretient des relations étroites avec ses partenaires producteurs (3 440, regroupés dans certains pays en organisations de producteurs, OP). Ces relations permettent de garantir les critères de qualité et de rendement nécessaires à l'activité du groupe et d'encourager à limiter leurs impacts environnementaux.

Les partenaires producteurs de Bonduelle lui fournissent environ 90 % de ses légumes. En effet, Bonduelle produit rarement ses propres légumes et confie cette mission à des partenaires avec qui l'entreprise signe des contrats. Les seules exceptions se situent en Russie, où Bonduelle est son propre agriculteur, en Espagne et au Canada, où le groupe exploite des fermes pour une partie de ses besoins et en France pour les champignons.

Cette démarche permet au groupe de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des légumes) tout en développant son savoir-faire agronomique. Bonduelle travaille également avec des prestataires de service qui peuvent assurer le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales. Ceci évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels spécifiques.

Pour les autres achats de légumes, le groupe exige de ses fournisseurs qu'ils respectent toutes les dispositions législatives liées à leurs activités et à leur environnement professionnel. Des règles sont fixées par la charte d'approvisionnement de Bonduelle que le groupe demande à ses partenaires producteurs de signer. Cette charte constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend de la graine à la récolte afin que soit respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle sur différents domaines : sélection des parcelles, choix des semences, conduite des cultures, etc.

Les partenaires producteurs de Bonduelle sont à 93 % signataires de la charte d'approvisionnement, formalisée par le groupe pour la première fois en 1996. La cinquième édition, validée en 2014 par l'organisme de certification Bureau Veritas, est testée en Nord-Picardie. Elle tient compte de l'internationalisation du groupe et des spécificités rencontrées dans les différentes zones géographiques et les filières de production. Elle met également l'accent sur de nouveaux sujets comme la préservation de l'eau et la protection des personnes qui travaillent dans les champs. Cette charte résulte d'un travail participatif mené par les responsables agronomiques des différents pays et filières. Elle témoigne de l'engagement continu de Bonduelle en faveur des techniques agricoles respectueuses de l'environnement.

C. RESPECTER LE SOL ET LA BIODIVERSITÉ

C'est un principe constant pour l'entreprise, qui se décline de différentes manières. Pour le Groupe Bonduelle, le sol n'est pas un simple support mais un milieu de vie qu'il convient de préserver. De même, la protection des cultures est optimisée avec pour objectif de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

PRÉVENTION

Sur le terrain, le suivi des cultures et l'accompagnement des producteurs sont les points forts de la politique agricole de Bonduelle. Ces actions se concrétisent en premier lieu par la prévention, en sélectionnant les parcelles les plus adaptées aux différents types de légumes et en procédant à la rotation régulière des cultures afin de ne pas épuiser les ressources de la terre tout en favorisant la biodiversité et de meilleurs rendements.

Après le lancement, en France en 2012, d'un système de géo référencement des parcelles, Bonduelle prévoit la refonte de son système informatique de gestion agronomique en y ajoutant un système de mobilité aux champs. Ainsi, des tablettes ou *smartphones* permettront de localiser les parcelles, d'effectuer des saisies *in situ* et d'améliorer la traçabilité et la fiabilité de ses saisies.

Tous les légumes de la business unit BAM figurent dans le système AgPOD (agricultural portal for online data), un programme disponible en ligne et développé spécifiquement pour la communication des données agronomiques enregistrées sur le terrain. Le système permet de comparer des informations sur les cultures et de les partager rapidement.

Cette initiative prolonge l'instauration d'une méthode de tests prédictifs sur les terres, afin de prévenir les éventuelles maladies susceptibles de mettre en péril les semis, et réduisant de facto, les risques d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. Dans le même esprit d'anticipation ont été mis en place des réseaux d'observation qui détectent l'arrivée de ravageurs dans les plaines.

Par exemple, en France, en fonction des informations recueillies, les partenaires producteurs sont alertés sur les techniques à mettre en œuvre pour maîtriser au mieux les risques. Cette démarche fait partie intégrante du dispositif de « Surveillance biologique du territoire » établi par le ministère de l'Agriculture et dont l'animation est confiée depuis 2010 aux professionnels de la filière.

CHOIX DES SEMENCES

Le choix des meilleures semences constitue le « levier génétique » de la politique de respect de la biodiversité et de réduction des produits phytosanitaires menée par Bonduelle. Le groupe travaille avec des partenaires semenciers nationaux et internationaux pour identifier les variétés les plus résistantes aux maladies, au stress hydrique et aux aléas climatiques, ceci grâce à des méthodes de sélection classique. Bonduelle prend également part à des tests de nouvelles variétés afin de mesurer leur adaptation et leur comportement aux différents territoires. Le choix des semences grâce à la sélection variétale permet de préserver la biodiversité en faisant peu appel aux produits de soin des plantes, tout en développant de nouvelles variétés.

En 2013-2014, le groupe a engagé différentes actions en faveur du respect du sol et la biodiversité :

France (Nord-Picardie)

 Mise en place, par la business unit BELL, d'une plateforme de suivi pluriannuel des cultures intermédiaires en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Somme, référent technique de ce projet. Le dispositif existe depuis 2 ans et les enseignements à en tirer seront disponibles dans 4 ans.

D. RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS EN RESSOURCES NATURELLES NON RENOUVELABLES

Actions engagées en 2013-2014 :

Amérique du Nord (Québec)

Bonduelle Americas (BAM) s'est lancé, au Québec, dans des essais d'inoculation d'une bactérie spécifique, (Rysobium) sur les pois pour favoriser la production d'azote par cette bactérie et donc limiter les prélèvements dans le sol. D'autres tests ont été menés sur les pois avec la Mycorhize dans le but de limiter les apports d'engrais chimiques.

France (Nord-Picardie)

- Lancement d'un programme de réactualisation de la connaissance des besoins des cultures en fertilisation azotée et réajustement des besoins. La mise à jour des données a été réalisée selon les objectifs de rendement et les variétés utilisées actuellement pour parvenir à un optimum agronomique et environnemental. Ces travaux ont été réalisés par Bonduelle et partagés avec l'interprofession (Unilet – Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés).
- Travaux sur l'ajustement de la fertilisation azotée haricots et racines par détermination de la technique de fertilisation optimale. En 2014, Bonduelle a développé des moyens supplémentaires pour mieux connaître les besoins en azote des terres cultivées. Les travaux portent sur les haricots verts et salsifis.
- Aide au calcul du besoin azoté des sols en sortie d'hiver. Cette action a été entreprise avec les organisations de producteurs pour toutes les cultures, exceptées celle du petit pois, une légumineuse qui capte naturellement l'azote de l'air et ne nécessite pas d'ajout de fertilisants.
- Programme de diffusion des connaissances sur les techniques de fertilisation ayant une action sur la vie biologique du sol, notamment par la stimulation de la flore microbienne permettant de réduire le recours aux fertilisants. Bonduelle participe au déploiement de cette technique auprès des agriculteurs lors de réunions organisées par les organisations de producteurs et via ses chefs de plaine.
- Bonduelle, en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Somme, a lancé la réalisation d'un bilan hydrique du haricot vert et du flageolet. En phase de test, ce projet aboutira en 2015. Le bilan hydrique permet de suivre l'état de la réserve en eau du sol (RFU ou réserve facilement utilisable) en tenant compte des besoins en eau de la culture et des apports naturels par les pluies ou par irrigation. C'est également un outil de gestion technique permettant d'analyser, en fin de saison, l'ensemble des besoins et des apports. Il permet de conserver la trace des périodes déficitaires et des périodes excédentaires tout au long de la campagne. Son analyse, après connaissance des rendements, contribue à expliquer le fonctionnement des parcelles et les réactions des cultures aux divers événements climatiques.

France (Sud-Ouest)

 Les premiers essais du système Nsensor visent à moduler les quantités d'azote épandues en fonction de la biomasse et de la

- Aide à la mise en place de cultures intermédiaires en zones non vulnérables. La majorité des terres agricoles situées au nord de Paris, mais également dans l'ouest et dans une partie du sudouest, sont classées « zones vulnérables » suite à l'application de la directive européenne 91/676/CEE dite « Nitrate ». Dans ces zones sont imposées des pratiques agricoles particulières pour limiter les risques de pollution des eaux. Bonduelle, via les organisations de producteurs, apporte une aide financière aux agriculteurs dont les terres sont situées en zones non vulnérables, afin qu'ils mettent en place les mêmes pratiques imposées en zones vulnérables.
- Bonduelle favorise, via les organisations de producteurs, l'achat de machines de récoltes équipées de chenilles plus respectueuses de la structure des sols. Au total 18 machines sont équipées de chenilles en 2013-2014. Leur développement se poursuivra à mesure du renouvellement du parc.

France (Sud-Ouest)

- Une plateforme de tests de variétés de maïs doux en été mise en place en partenariat avec les producteurs de semences. Plus de 300 hybrides y sont testés afin de sélectionner les variétés s'adaptant le mieux aux terroirs et aux conditions climatiques du sud-ouest de la France. BELL a également engagé dans cette région des tests de cultures associées, afin de lutter contre les vents de sable et ainsi de protéger les sols de l'érosion.
- Mise en place depuis 2 ans de semis sous couvert dans les parcelles de maïs doux de manière à favoriser les conditions d'implantation du semis durant le cycle du maïs. La récolte effectuée, la parcelle est déjà en végétation avant l'hiver, favorisant ainsi une meilleure structuration du sol tout en limitant l'érosion.

Au Brésil, Bonduelle contractualise avec des producteurs indépendants pour alimenter en pois et en maïs son usine située à Cristalina, soit en 2013-2014, plus de 3 000 hectares exploités. Les équipes Bonduelle travaillent sur deux axes dans cette zone où le groupe est présent depuis 2010 et où le climat permet d'effectuer jusqu'à 3 récoltes de légumes par an. Le premier chantier porte sur la fidélisation des producteurs. Elle garantit le respect des cahiers des charges et représente un enjeu important car dans cette région du monde la culture de légumes tels que le pois est méconnue. 20 % des contrats ont été reconduits en 2013-2014, avec l'objectif de faire trois fois mieux en 2014-2015. Second chantier : le développement du semi-direct, effectué sans labour, uniquement après broyage des résidus de la récolte précédente. En 2013-2014, 100 % des cultures de maïs pour Bonduelle ont été réalisées en semi-direct.

Pologne

Les cultures à proximité de l'usine de Gniewkowo respectent de nombreux critères qui privilégient le respect du sol et de la biodiversité. L'utilisation des couverts intermédiaires et couverts végétaux permet d'atteindre les objectifs suivants : protéger le sol contre l'érosion par l'eau et le vent, recycler des éléments minéraux, maintenir la matière organique dans le sol, fournir en azote la culture suivante, lutter contre les plantes adventices (nocives pour les cultures), produire du fourrage, structurer les sols et maîtriser les bio agresseurs.

chlorophylle grâce à l'utilisation d'un lecteur optique placé sur la face avant du pulvérisateur. Pour réduire ses consommations d'eau, BELL Sud-Ouest a de plus déployé un programme de tests de sondes capacitives pilotant l'irrigation sur les cultures de maïs doux.

 37 sondes capacitives maillent le réseau de production de légumes verts. Ce dispositif, élaboré avec les organisations de producteurs (OP), permet d'ajuster au plus près les apports d'eau nécessaires au développement des cultures. Un projet identique a été déployé en 2014 sur la culture du maïs doux avec l'installation de 2 sondes.

Pologne

 Dans ce pays, Bonduelle privilégie l'utilisation de techniques d'irrigations économes en eau (système goutte à goutte), notamment dans la culture des courgettes et des céleris. Le groupe encourage de plus les agriculteurs partenaires à réaliser des analyses du sol pour déterminer le bilan des engrais utilisés. Enfin, la fertilisation organique est privilégiée afin de réduire l'emploi d'engrais d'origine chimique.

E. RÉDUIRE L'EMPLOI DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Bonduelle est confronté à une double problématique dans ce domaine : produire plus pour répondre aux besoins croissants des consommateurs et produire mieux pour respecter la planète. Le groupe partage ces deux responsabilités avec ses agriculteurs partenaires, en tenant compte d'une donnée fondamentale. En effet, les matières actives des produits phytosanitaires disparaissent plus rapidement que les maladies à soigner.

Au niveau du groupe, le calcul des indicateurs de fréquence des traitements (IFT), effectué en Nord-Picardie uniquement depuis 6 ans, contribue à la réduction de l'emploi des produits de soin des plantes. Par ailleurs, chacune des businness units du groupe met en place différentes initiatives dans ce sens.

Actions engagées en 2013-2014 :

Amérique du Nord

La business unit BAM a initié un projet d'évaluation de l'efficacité de la lutte biologique contre le sclérotinia avec un produit non chimique, respectueux de l'environnement. De plus, un adjuvant chimique a été remplacé par un engrais foliaire pour augmenter l'efficacité d'un désherbant et diminuer la dose.

Espagne

Dans la ferme pilote située dans la région de Murcia, Bonduelle a lancé un programme de réduction des intrants chimiques et organise des actions ciblées auprès de nombreux agriculteurs partenaires, notamment sur le binage mécanique, les filets et les systèmes de piégeage.

France (Nord-Picardie)

 Plusieurs sessions de recommandations sur les techniques de pulvérisation à bas volume ont été organisées en 2013-2014 en lien avec les chambres d'agriculture.

- Dans le cadre de l'expérimentation des fermes pilotes en Picardie, et en partenariat avec Agro-Transfert, un guide pratique sur le désherbage alternatif a été édité en 2014. Il concerne la culture des pois, des haricots verts, des flageolets et des jeunes carottes. En plus de la participation de Bonduelle à la rédaction de ce guide, l'entreprise a diffusé ce document via les organisations de producteurs et les chefs de plaine.
- Essaimage des bonnes pratiques obtenues durant les années d'étude des fermes pilotes avec encouragement au binage : dès 2013 Bonduelle a réuni un groupe d'agriculteurs volontaires pour mettre en place le binage sur les cultures de haricots situées sur des terres en zone de captage d'eau. Suite à cette expérience a été créé un GIEE (Groupement d'intérêt environnemental et économique). Par ailleurs, l'organisation d'agriculteurs partenaires de Bonduelle en Picardie (OPL-Vert), associée à la chambre d'agriculture de la Somme a déposé un dossier dans le cadre d'un appel à projets du ministère de l'Agriculture.
- Lancement de tests sur les bio stimulants et les produits de bio contrôle. Les bio stimulants permettent de récolter au plus tôt. Les produits de bio contrôle sont quant à eux des alternatives aux produits phytosanitaires.
- Bonduelle participe en outre au bulletin de santé du végétal publié par le ministère de l'Agriculture à partir d'observations issues des chambres d'agricultures. Les informations sont déposées de manière hebdomadaire sur une base de données nationale.
- Le groupe contribue à la mise au point d'outils d'aide à la décision relatifs à la lutte contre la sclérotinia, une maladie qui affecte les haricots. Cette action est menée en partenariat avec Unilet et Syngenta. Elle vise à inciter les producteurs à limiter le recours aux traitements phytosanitaires systématiques et privilégiant les pratiques de protection des cultures.
- Bonduelle soutient et finance l'utilisation de produits de lutte biologique tels que les éléments issus de fermentation bactérienne (spores de champignon par exemple) qui détruisent les sclérotes présents dans le sol.

France (Sud-Ouest)

Le binage des cultures de haricots verts dans le Sud-Ouest s'effectue désormais grâce à des bineuses guidées par caméra. L'objectif consiste à faucher les herbes indésirables de manière mécanique et donc de réduire les traitements phytosanitaires tout en favorisant le développement des haricots sur la totalité des surfaces exploitées.

Pologne

Le programme de réduction des traitements de protection a permis une réduction des produits phytosanitaires de 10 à 30 % concernant la culture des petits pois, des haricots verts, des brocolis et choux-fleurs. À ce dispositif est associée la destruction des mauvaises herbes par des méthodes alternatives (binage, récolte manuelle des mauvaises herbes dans épinards, brocolis, choux-fleurs).

Russie

Depuis 2013, la business unit BDV utilise un nouvel insecticide sur les cultures de maïs doux. Ce produit à faible impact sur l'environnement permet d'améliorer l'efficacité des quantités épandues pour lutter contre l'héliothis.

F. PRÉPARER L'AGRICULTURE DE DEMAIN

Pour Bonduelle, l'agriculture est un maillon essentiel dans la chaîne de valeur de la filière des légumes préparés. C'est pourquoi le groupe est engagé, dans le cadre de son programme VegeGol, à privilégier une agriculture durable dont l'objectif est de respecter l'environnement tout en conservant des niveaux de productivité et de rentabilité des cultures performants.

Le chantier Agriculture écologiquement intensive (AEI) du projet VegeGo! est une démarche globale se déclinant en trois phases :

- définir le périmètre du domaine par un état des lieux approfondi des possibilités agronomiques et des attentes clients;
- établir des objectifs clairs conciliant les attentes clients et les possibilités agronomiques;
- 3. définir des plans d'action permettant d'atteindre ces objectifs.

La première phase, essentielle pour la réussite du chantier, a déjà été entamée. Elle nécessite de bien caractériser le champ des possibles en intégrant la diversité des situations géographiques, technologiques et comportementales. Trois domaines d'actions ont été retenus : le recensement des pratiques agronomiques applicables, le recueil et la formalisation des attentes des clients, la formalisation des démarches déjà mises en œuvre en matière agroalimentaire.

Cette démarche s'inscrit dans la logique des actions entreprises en faveur du développement durable. Nouvelles techniques de semis, méthodes alternatives de désherbage mécanique, recherches sur l'optimisation du travail du sol, tests d'apport de champignons ou de bactéries pour stimuler le système racinaire des plantes et ainsi les protéger contre les parasites, pilotage de l'irrigation grâce à des sondes capacitives, etc. Bonduelle et ses partenaires multiplient les projets pilotes en faveur d'une l'agriculture qui privilégie des moyens naturels et des mécanismes de régulation proches de ceux existants dans la nature.

Le groupe maintient ainsi un réseau de fermes pilotes implantées en Allemagne, au Canada, en Espagne, en France et en Russie.

Actions engagées en 2013-2014 :

Allemagne

Validation par McDonald's en tant que *Flagship Farm* de la ferme allemande Thomas Goeldelmann's située au sud du Palatinat. Cette exploitation produit notamment pour Bonduelle des salades.

Espagne

• La ferme Bonduelle Fresco Agricola située dans la région de Murcia est l'une des cinquante exploitations à entrer dans le réseau Inspia (European index for sustainable productive agriculture). Le projet Inspia a pour objectif de définir un référentiel en agriculture durable. L'IAD (Institut d'agriculture durable), l'ECAF (European conservation agriculture) et l'ECPA (European crop protection association) mènent ensemble ce programme. À terme, Inspia donnera un indice de mesure sur la capacité de chaque exploitation à se comporter de manière durable. Cet indice sera calculé grâce à un ensemble d'indicateurs vérifiables sur la base des données fournies par le réseau des 50 fermes. Ce réseau permettra la validation, la démonstration et la communication des meilleures pratiques agricoles. Cette initiative a pour but de créer

un référentiel européen, de promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables dans toute l'Europe et de sensibiliser les acteurs politiques de l'Union européenne, les techniciens et les agriculteurs à l'agriculture durable.

 L'engagement de l'entreprise s'est également traduit par la certification LEAF de la ferme Bonduelle Fresco Agricola (Espagne). Le référentiel LEAF atteste que le produit a fait l'objet d'une démarche éco-responsable.



France (Nord-Picardie)

- Bonduelle développe des essais de strip-till sur les cultures de flageolets et carottes et accompagne un groupe d'agriculteurs dans cette démarche innovante. Cette méthode permet d'éviter l'érosion de la terre, de limiter le passage des outils et conséquemment de réduire les consommations de carburant, de limiter l'achat de matériels souvent coûteux, mais surtout d'améliorer la fertilité des sols.
- La chambre d'agriculture de la Somme a fait l'acquisition en 2014 d'un drone. Cet appareil photographie les cultures et traite les données via un prestataire afin de déterminer les besoins en fertilisation. Il est plus efficace que les satellites, car situé en dessous des nuages. La chambre d'agriculture a proposé à Bonduelle d'utiliser le drone aux fins de tester différentes techniques de cultures de légumes. Des études sont en cours sur les pois et le haricot vert.
- Poursuite de l'animation, en Picardie, d'un réseau d'une quarantaine d'agriculteurs déjà engagés dans les techniques de culture sans labour. L'objectif est de faciliter les échanges, de favoriser la mise en place des meilleures pratiques à une échelle plus vaste.

Bonduelle partenaire du projet Ferme urbaine lyonnaise (FUL)

Implanté en région lyonnaise, à Genas (France) avec une usine spécialisée en salades en sachets ou légumes frais prêts à l'emploi, le Groupe Bonduelle, à travers sa business unit Bonduelle FRESH, est partenaire technique du projet de Ferme urbaine lyonnaise. Ce projet répond à plusieurs enjeux prospectifs en phase avec les objectifs RSE du Groupe Bonduelle : nourrir la planète dans un contexte de raréfaction des surfaces agricoles, réduire l'impact environnemental et produire directement sur les lieux de consommation en économisant les coûts de transport. Bonduelle apporte son savoir-faire agronomique au projet pour le travail sur la sélection variétale et le cycle de vie des salades. La démarche lui permet aussi d'acquérir des connaissances complémentaires sur la culture des salades en milieux fermés. Ces nouvelles techniques doivent permettre de réaliser sept cycles de production par an et plus de 280 salades au mètre carré, soit dix fois plus qu'en plein champ. De plus, au-delà du travail prospectif sur le produit lui-même, le Groupe Bonduelle est également partenaire de l'étude consommateurs réalisée dans le cadre du projet, afin de mieux appréhender leur perception du produit et de ce nouveau mode de production.

France (Sud-Ouest)

Des solutions alternatives au labour sont mises en œuvre dans ce bassin agricole avec pour objectif de respecter la structure, la vie du sol et sa nature: humus, matières organiques, etc. La préparation du sol avec l'outil *strip-till* est pratiquée depuis 3 ans dans cette zone. Bonduellle s'engage également sur des essais visant à limiter le tassement des sols et l'érosion liée au vent de sables qui touchent la partie Nord de l'Aquitaine (France).

Russie

Dans ce pays, le groupe a lancé un protocole d'essais de techniques de cultures simplifiées, évitant le recours au labour et privilégiant la conservation du couvert végétal issu de la culture précédente. Cette méthode, le *strip-till*, permet d'éviter l'érosion de la terre, de limiter le passage des outils et conséquemment de réduire les consommations de carburant, de limiter l'achat de matériels souvent coûteux, mais surtout d'améliorer la fertilité des sols. Ce protocole d'essais, initié en 2012-2013 est entré en phase opérationnelle en 2013-2014. Ainsi 150 hectares de culture sont cultivés selon la méthode *strip-till* et 150 autres sont cultivés en mode conventionnel. Les résultats de cette expérience, engagée en mai 2014, seront restitués en 2015.

Canada (Québec et Ontario)

Bonduelle réalise des essais de densité sur pois et maïs afin d'augmenter les rendements, met en place des tests afin de détecter l'aphanomyces avant la mise en culture des pois, met en comparaison le pilotage de l'irrigation par tensiomètre et le bilan hydrique et systématise les essais variétaux afin de disposer de la génétique la plus adaptée aux bassins.

G. RÉSULTATS ET CHIFFRES CLÉS

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Biodiversité	500 variétés 199 collections variétales 942 variétés observées	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 219 collections variétales ont permis d'observer 1 355 variétés.
Effectif agronomique	239 personnes	246 personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les CDI, les CDD, les saisonniers et les stagiaires).
Charte d'approvisionnement	91 %	93 % des agriculteurs l'ont signée.
Agriculteurs évalués	54 %	74 % des agriculteurs ont été évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.
Analyse de sol	98 %	94 % des fumures azotées ont été calculées avec des méthodes d'analyse des reliquats.
Intensité culturale	28,7 ha	27,3 ha de légumes cultivés en moyenne par producteur.
Réseau de surveillance	168 réseaux	245 réseaux de piégeage.

5

2.3.2 Ressources naturelles

Fort d'un savoir-faire agro-industriel unique, Bonduelle est soucieux de trouver un juste équilibre entre performance économique et respect de l'environnement. Le groupe est engagé depuis plus de 10 ans dans une politique volontariste de réduction de ses impacts, en cohérence avec les problématiques actuelles mondiales : raréfaction des ressources naturelles, volatilité des prix de l'énergie, mesure de l'empreinte environnementale, enjeux liés au réchauffement climatique.

Pour Bonduelle, la saison agricole 2013 s'est avérée globalement moyenne. À l'exception du Nord de la France, la quasi-totalité des zones géographiques sur lesquelles le groupe est présent, a en effet été marquée par un printemps pluvieux et tardif retardant les semis, et par une arrière-saison courte avec des gelées précoces. Au bilan, avec un périmètre groupe similaire à celui de l'année dernière, l'activité industrielle (production et logistique) exprimée en tonnes de produit fabriqué (TPF), a augmenté de + 7,7 % par rapport à 2012-

A. RAPPELS DES OBJECTIFS

Enjeux environnementaux

- Réduire les prélèvements en ressources non renouvelables
- Augmenter le recours aux ressources renouvelables
- Maîtriser et minimiser les rejets en milieu naturel
- Comprendre et maîtriser l'impact global de l'activité sur l'environnement et la société

Objectifs 2013-2014

- Réduire la consommation d'énergie de 5 % par an de 2011 à 2014
- Réduire la consommation d'eau de 3 % par an de 2011 à 2014
- Lancer 5 projets valorisant l'énergie renouvelable en 5 ans (2012-> 2018)
- Valoriser les déchets industriels banals à hauteur de 80 % de 2012 à 2015
- Déployer le guide d'écoresponsabilité, se doter d'outils de mesure d'impact environnemental

Faits marquants 2013-2014

- Consommation d'énergie réduite de 9 % en 2013-2014
- Consommation d'eau réduite de 10,2 % en 2013-2014
- Suppression du fioul lourd dans le mix énergétique du groupe
- Valorisation in situ du biogaz issu de l'activité des sites agro-industriels de Saint-Denis (Québec) et de Békéscsaba (Hongrie), soit – depuis 2012 – 3 projets concrétisés, le premier ayant été le site de Nagykőrös
- Valorisation des déchets industriels banals à 78 %
- Lutte contre le gaspillage : réduction de 21,5 % du ratio de production des sous-produits végétaux en usine
- Eco-responsabilité: co-construction d'un guide et d'un outil prototype de caractérisation des produits via VegeGo!
- Certification ISO 50001 management de l'énergie des sites d'Estrées-Mons partie surgelé et de Renescure (France)
- Création et première réunion du Réseau énergie et eau de la business unit BAM

B. DU BON USAGE DES EMBALLAGES ET DE L'ÉNERGIE

Les emballages remplissent de multiples fonctions :

- protéger le produit avant l'achat en assurant la conservation et en limitant l'écrasement;
- être favorable à l'environnement en étant recyclable et de dimensions et épaisseur réduites;
- être conforme aux dispositions législatives ;
- contribuer à la rentabilité industrielle ;
- être facile d'utilisation pour le consommateur, grâce à une ouverture et un versement aisés;
- contribuer à la vente par une bonne attractivité et un visuel de qualité.

Ainsi, Bonduelle utilise différents types d'emballages pour assurer à ses clients la meilleure qualité et le meilleur usage :

- l'acier et l'aluminium pour les boîtes métalliques ;
- le verre pour les bocaux ;
- le plastique souple pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- le plastique rigide pour les barquettes des produits « traiteur » ;
- le carton pour certains emballages de surgelé et pour tous les emballages de regroupement et de transport.

Ces matériaux sont choisis en fonction des *process*, des besoins de conservation, des codes du marché et de leur inertie par rapport au produit et à leur usage.

Les énergies sont essentielles pour Bonduelle.

 L'électricité assure le fonctionnement des process de production, du stockage des produits surgelés, de la fabrication de l'air

comprimé, du fonctionnement des moteurs (pompes, turbines, transfert et reprise de produits, conditionnement et logistique). Cette énergie alimente également les engins de manutention, l'éclairage et la climatisation des locaux, la production d'eau glacée et le conditionnement des ateliers en froid.

- Les énergies thermiques sont quant à elles utilisées pour la production de vapeur, d'eau chaude, de chauffage par aérothermie et pour les engins de manutention.
- L'eau est utilisée comme élément cuisiné du produit fini (jus, sauce) et en process comme vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid. Elle sert aussi au nettoyage du légume et à la sanitation des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée : elle est différente sur chacun des sites.

C. MOYENS MIS EN ŒUVRE

Le Groupe Bonduelle inscrit sa démarche de préservation des ressources naturelles dans une vision dynamique à long terme, garantissant la pérennité industrielle et environnementale de ses activités. Les moyens mis en œuvre sont déployés en cinq phases complémentaires :

- 1. compter pour se fixer des priorités immédiates ;
- 2. améliorer les performances en continu à court terme ;
- anticiper les contraintes technologiques et économiques à moyen et long terme;
- mobiliser les parties prenantes internes, être pédagogue sur tout le processus;
- 5. investir pour améliorer ses résultats.

1. COMPTER POUR SE FIXER DES PRIORITÉS IMMÉDIATES

Le comptage des consommations de chacune des énergies (eau, vapeur, électricité, air comprimé) et de leur répartition par étapes de process est à la base d'un pilotage efficace de court terme. Ainsi, la Direction des systèmes d'information (DSI) de Bonduelle développe et déploie un outil de supervision des consommations et des process, associé à une récupération de données opérationnelles. Ce dispositif permet d'établir une cartographie des postes les plus demandeurs en ressources naturelles.

Ce système est interconnecté aux principaux équipements techniques pour répondre à différents besoins :

- restituer la performance en temps réel, aux postes opérateurs, pour une prise de décision au plus juste ;
- apporter un outil méthodologique pour mieux maîtriser les process – standardisation des programmes machines, traçabilité, reproductibilité des recettes;
- enrichir une banque de données pour des analyses a posteriori et la constitution de ratios de référence.

Depuis 2012, plusieurs sites ont été équipés : Saint-Mihiel (France), Estrées-Mons (France), Straelen (Allemagne) pour couvrir 3 technologies (frais, conserve, surgelé). Un programme de déploiement progressif est engagé sur l'Europe d'ici 3 ans.

2. AMÉLIORER LES PERFORMANCES EN CONTINU À COURT TERME

À partir du comptage, le management des ressources naturelles vise à exploiter les données recensées et à corriger les éventuelles dérives le plus rapidement en définissant des plans d'actions spécifiques et en favorisant les échanges thématiques au sein du groupe.

Deux succès majeurs ont marqué l'exercice 2013-2014 : l'obtention de la certification ISO 50001 (niveau 2) des sites français d'Estrées-Mons partie surgelés et de Renescure. La norme internationale ISO 50001 guide les entreprises dans la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie en se fondant sur l'amélioration continue des performances. Cette norme définit un cadre d'exigences afin que les entreprises puissent :

- définir une politique d'utilisation plus efficace de l'énergie ;
- fixer des cibles et objectifs ;
- s'appuyer sur des données précises pour mieux cerner l'usage et la consommation énergétique;
- prendre les meilleures décisions d'optimisation ;
- mesurer les résultats.

Pour obtenir cette certification, les sites ont adopté la démarche suivante :

• création d'un groupe projet, associant la Direction d'usine, les responsables environnement et énergie, les services qualité,

technique, production et ressources humaines, le contrôle de gestion ; chacun apportant son expertise pour la réussite du projet ;

- réalisation d'un diagnostic énergétique du site par un organisme spécialisé extérieur et identification des usages significatifs grâce à une revue énergétique complète;
- création d'une politique énergétique pour le site avec engagements et objectifs;
- définition d'un plan d'actions priorisé ;
- revue de Direction annuelle et Comité de Pilotage régulier pour animer le processus de progrès ;
- sensibilisation de l'ensemble du personnel au travers de fiches « chartes énergie » récapitulant les bonnes pratiques Énergie de base à respecter sur son poste de travail.

■ Effet de la démarche de management de l'énergie ISO 50001 sur l'évolution des ratios de performances Énergie du site de Renescure (en % par rapport à 2011-2012)

Site de Renescure	2011-2012	2012-2013 *	2013-2014 *
Ratio eau	1	- 13 %	- 31 %
Ratio thermique	1	-9 %	- 22 %
Ratio électricité totale	1	- 4 %	- 15 %
Ratio électricité chambre froide	1	30 %	- 22 %

Lancement de la démarche courant 2013.





Dans la même volonté d'amélioration continue des performances, les usines de Russy-Bémont (France) et de Bordères (France) se sont engagées dans une démarche interne similaire de pilotage de consommation énergétique. Au Canada, le site de Tecumseh a lancé un programme de monitoring et de management de la consommation de ses énergies (électrique, thermique et eau). En 2014-2015, il agira en site pilote pour le déploiement de la démarche au sein de la business unit BAM.

3. ANTICIPER LES CONTRAINTES TECHNOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES À MOYEN ET LONG TERME

Le développement de nouvelles pratiques et technologies sobres est essentiel dans la stratégie de préservation des ressources naturelles du groupe. Bonduelle s'est toujours engagé dans des programmes de recherches ambitieux pour développer des technologies de rupture visant à mettre sur le marché des produits innovants ou à alimenter sa stratégie de préservation des ressources naturelles.

Ainsi, le procédé de trigénération sur l'usine allemande de Reutlingen a été implanté en 2013-2014 après une étude technico-économique. Il associe un groupe à absorption à une cogénération d'électricité et une production de froid positif. Le bénéfice environnemental repose sur la configuration de la production électrique nationale : mix énergétique et réseau de distribution allemand vieillissant. La production *in situ* permet d'améliorer le rendement énergétique de 40 % à 90 % sur le cycle global du processus.

Depuis 2009 est ouvert le programme de recherche Usine Sobre mené en partenariat avec le service de recherche et développement du groupe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), des partenaires investisseurs et des organismes de recherche privés et publics. « Usine Sobre » a pour vocation d'étudier les enjeux énergétiques des différentes technologies (conserve, surgelé, salade en sachet ou légume frais prêt à l'emploi) utilisées dans le groupe. Ce programme est entré dans sa phase II en 2012 avec deux projets de recherche clés soutenus par le programme ADEME Total sur l'efficacité de nos traitements :

- concept d'une machine autonome en énergie : la phase de pilotage 2013-2014 a confirmé une consommation énergétique de moins 60 % par rapport au standard, sans impact négatif pour le produit alimentaire traité;
- concept d'une machine thermique divisant par 3 sa consommation énergétique : la phase de modélisation 2013-2014 a confirmé la faisabilité industrielle et le potentiel qualitatif associé au produit.

La participation du groupe à des projets européens comme FRISBEE (Food refrigeration innovations for safety, consumers'benefit, environmental impact and energy optimisation along the cold chain in Europe) témoigne de son implication sur les problématiques environnementales. Le programme FRISBEE réunit 26 partenaires issus de 12 pays (13 entreprises, 6 PME, 5 centres de recherche, 2 organisations non gouvernementales) et s'est achevé en août 2014 par une journée de démonstration-présentation à Paris.

Dans ce cadre, Bonduelle a contribué en 2013-2014 au développement d'un logiciel d'évaluation de l'impact des variations de la chaîne du froid QEEAT (Quality, energy & environmental assement tool) sur les aspects qualitatifs du produit (évolution de la texture ou dégradation vitaminique), et sur la consommation énergétique des équipements.

4. MOBILISER LES PARTIES PRENANTES INTERNES

La mobilisation de l'ensemble des acteurs internes est un facteur clé de la réussite de la démarche de préservation des ressources naturelles entamée par Bonduelle. Cette mobilisation se structure autour des réseaux d'experts internes et externes dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, des achats et des emballages. Elle est soutenue par l'usage des applications Google mises en place par le projet Networking pour tout le groupe en 2013-2014 (voir page 75).

Cette mobilisation permet de valoriser en interne et transversalement aux quatre business units de l'entreprise les initiatives et compétences développées sur le périmètre groupe par les collaborateurs. Elle est pilotée selon différentes modalités :

- des réseaux techniques structurés (environnement, énergie, emballage): ces groupes de travail rassemblent des responsables opérationnels multi-business units ou multi-pays et des experts corporate lors de réunions périodiques organisées par un animateur interne. L'objectif des réseaux est de favoriser l'échange des bonnes pratiques en matière de pilotage, de management, de choix technologiques ou d'investissements. Sa vocation consiste également à sensibiliser aux enjeux globaux à moyen terme (veille réglementaire et technologique) et aux éléments de politique développement durable du groupe. En plus des réunions générales et selon les besoins, ces réseaux se déclinent en sous-groupes de travail chargés, lors de « journées techniques ciblées », d'examiner les problématiques existantes et de rédiger des fiches ou des quides de bonnes pratiques à vocation opérationnelle. Ainsi, en 2013-2014, des fiches relatives aux process de blanchiment et de surgélation et à la gestion des eaux techniques ont été publiées ;
- en 2013 a été créé le réseau Emballage Fresh-Europe associant des représentants de tous les acteurs du processus agroindustriel: acheteurs, développeurs packaging des différents pays, responsables corporate, industrie et logistique, marketing;
- en Amérique du Nord, un nouveau réseau s'est structuré en 2013-2014. La première réunion technique énergie et eau de Bonduelle Americas s'est tenue en février 2014. Regroupant tous les responsables énergie et environnement de la business unit et des 11 sites agro-industriels implantés au Canada et aux États-Unis, cette journée a permis de partager les caractéristiques de chaque entité, de présenter les axes de travail au niveau de la business unit et à l'échelle du groupe et de dresser un plan d'actions;
- des communautés de collaborateurs spécialisés (Best Environmental & Economic Practices; Energy Efficiency Group; Fresh Pack) utilisent les applications Google mises en place par le projet Networking pour échanger rapidement des informations opérationnelles ou prospectives;

Proposer les meilleurs emballages

Sur le périmètre Europe, les responsables packaging du groupe et les responsables opérationnels travaillent avec les fournisseurs, les services marketing et les sites afin d'identifier l'emballage le plus adapté au produit. Un fonctionnement en binôme achats, associant spécialistes techniques et commerciaux, permet de relayer efficacement les meilleures initiatives et de veiller au respect du cadre réglementaire. Afin de proposer les meilleurs emballages, le groupe s'appuie sur son service de recherche et de développement pour identifier et travailler sur des technologies de rupture et initier des projets d'optimisation (épaisseur, productivité, etc.). Dans chaque business unit et pays, un département packaging développe les projets à court et moyen terme, et s'associe au service de recherche et de développement pour les essais pratiques.

- des visites d'expertise et des échanges terrain sont organisés sur l'ensemble du périmètre groupe par les Responsables énergie et environnement, emballage ou un prestataire spécialisé. Ces visites sont programmées en fonction de l'actualité et des demandes des sites agro-industriels. Elles ont pour but de construire et de suivre des plans d'actions priorisés, de diffuser les recommandations du groupe sur le terrain, de capter les bonnes pratiques pour les faire partager, d'apporter un soutien et des références en culture d'entreprise pour les sites nouvellement intégrés au périmètre. Au total, une trentaine de visites a été organisée en 2013-2014;
- des formations techniques : encadrées par l'université interne du groupe – l'Institut Pierre et Benoît Bonduelle – elles ont abordé en 2013-2014 différents domaines comme l'optimisation du froid industriel en surgelé et en frais.

5. INVESTIR POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS

En 2013-2014, le montant des investissements consacrés à la préservation de l'environnement a atteint 7,239 millions d'euros, soit 13,6 % des investissements totaux du groupe. 72 % (5,242 millions d'euros) ont été consacrés à la maîtrise de l'énergie et des émissions atmosphériques, 25 % à la gestion de l'eau (1,816 million d'euros), 3 % à la gestion des déchets (0,181 million d'euros).

Bonduelle est fortement impliqué dans le mécanisme européen d'obligation d'économie d'énergie. Ainsi, les sites agro-industriels du groupe ont inscrit leurs actions d'amélioration technologiques et organisationnelles dans les programmes d'investissements référencés au titre des économies d'énergies certifiées.

La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE), obtenus (ou en cours d'obtention) sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2013-2014 dans des technologies et systèmes de bonne efficacité énergétique, est de plus de 1 101 000 000 kWhcumac *.

La répartition des CEE est la suivante :

- 45 % sur économie de consommations thermique (échangeur de chaleur, isolation, chaudière);
- 38 % sur le management des pratiques (ISO 50001) ;
- 17 % sur l'économie de consommation électrique (variateur de vitesse, régulation).

D. RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS EN RESSOURCES NON RENOUVELABLES

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES SITES AGRO-INDUSTRIELS

Les axes de la politique énergétique menée dans le domaine de l'électricité, de l'utilisation du gaz et de la vapeur ont permis d'atteindre les résultats suivants :

Groupe RSE	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) kWhPCs/TPF
Périmètre 2013-2014	806	316	489
Périmètre 2012-2013	885	355	530
Évolution des ratios 2013-2014 versus 2012-2013	- 9 %	- 11 %	- 7,7 %
Objectif	- 5 %	- 5 %	- 5 %

^{*} Le kWhcumac est l'unité de mesure des certificats d'économies d'énergie. Il correspond au kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac) et représente la quantité d'énergie économisée grâce aux opérations mises en place.

COMPTES

SOCIALIX

Engagements environnementaux

Le programme d'optimisation de la consommation énergétique des sites agro-industriels se poursuit sur deux axes : le management et aide au pilotage grâce à l'échange de bonnes pratiques, et les optimisations techniques. Cette démarche s'est concrétisée en 2013-2014 dans différents domaines :

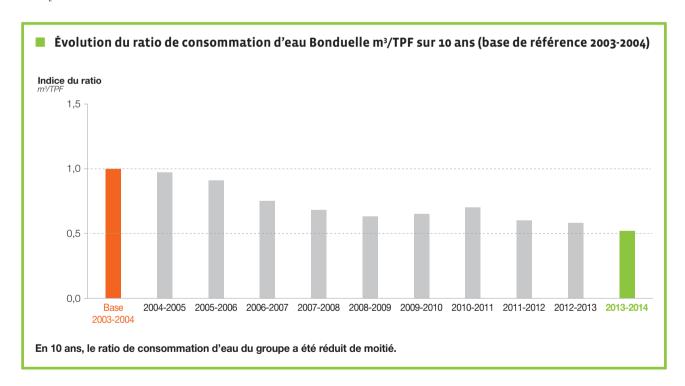
- chambres froides : sur le périmètre Europe, le ratio global de consommation énergétique des chambres froides de surgélation a été réduit de 7,8 % par rapport à l'exercice précédent. Sur les cinq dernières années, les efforts entrepris ont permis d'économiser 13 Gwh électrique (soit la consommation annuelle de 1 700 Français) et d'éviter l'émission de 133 tCO₂ dans l'atmosphère;
- éclairage : poursuite du programme de renouvellement des éclairages traditionnels par des systèmes basse consommation de type Light-emitting diode (LED) sur l'ensemble des usines du groupe :
- production agricole de champignons : par l'amélioration des process et la rénovation des bâtiments, le ratio de consommation de gaz naturel a été réduit de plus de 36 %, ce qui sur l'exercice 2013-2014, a permis d'éviter l'émission de 400 tonnes d'équivalent CO₂;

 réalisation de diagnostics énergie par des sociétés spécialisées externes sur 8 sites en Europe. Les études ont permis de dresser une cartographie hiérarchisée des consommations, de réaliser des études technico-économiques spécifiques sur les consommations de certaines lignes de production ou équipements, d'inventorier les pistes d'amélioration technologiques.

EFFICACITÉ DE L'UTILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

La consommation d'eau a été, en 2013-2014, de 12 032 822 m³, soit un ratio ramené à la tonne de produit fabriquée de 10,6 m³/TPF traduisant une baisse de 10,2 % par rapport au ratio de 2012-2013.

Groupe RSE	Eau Ratio m³/TPF
2013-2014	10,6
2012-2013	11,8
Évolution des ratios 2013-2014 versus 2012-2013	- 10,2 %
Objectif	- 3 %



Sur 3 ans (base 2010-2011), le ratio s'est amélioré de 26 %. Ces résultats représentent une économie d'eau non prélevée de près de 8,7 millions m³, soit la consommation annuelle de 158 000 Français.

Des améliorations significatives ont eu lieu sur différents sites, notamment sur l'usine de Timashevsk (Russie) suite à la suppression

des convoyages hydrauliques (ratio de consommation abaissé de 30 %) et sur la zone Ontario-Canada grâce aux plans d'amélioration et de management (ratio de consommation abaissé de 12 %). Ces actions ont permis une économie relative d'eau non prélevée de plus de 150 000 m³.

2

EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE EMBALLAGE

La prévention des déchets induits par les emballages des produits commercialisés est une obligation réglementaire pour la conception d'un emballage. Les exigences essentielles imposent qu'il soit « conçu et fabriqué de manière à limiter son volume et sa masse au minimum nécessaire pour assurer un niveau suffisant de sécurité, d'hygiène et d'acceptabilité » (2/article R. 543-44 du Code de l'environnement et réglementation européenne 1462 CE).

La prévention des déchets par la réduction à la source des matériaux d'emballages utilisés fait donc partie intégrante des travaux de conception, d'optimisation et de rénovation engagés par le groupe.

En 2013-2014, Bonduelle a lancé différentes initiatives pour réduire l'utilisation de matières premières nécessaires à la fabrication des emballages :

- le travail réalisé par le site de Saint-Benoist-sur-Vanne (France), en collaboration avec le service achat et le fournisseur de carton a permis d'économiser 3 tonnes de matières premières, soit 0,5 % de la masse de carton global;
- le programme d'optimisation par analyse de la valeur des emballages conserves (AVEC), démarré en 2012, s'est poursuivi en 2013-2014 et sera achevé en 2014-2015. Cette initiative concerne les emballages secondaires et a pour ambition d'optimiser le système de fardelage (film rétractable, carton, parc machine) avec différents axes d'amélioration : optimisation des épaisseurs des films rétractables de lot et de fardelage, travail sur les dimensions des cartons (barquettes et cuvettes), amélioration des machines de fardelage afin de réduire les épaisseurs de films plus facilement et de réduire les consommations d'énergie;
- le programme d'optimisation des épaisseurs de paroi des emballages appertisés est mené depuis plusieurs années. Il vise à réduire à la source les quantités des matières premières mises en œuvre (fer ou aluminium) tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différents process et outils industriels. Sur le périmètre Europe, un programme d'optimisation a été défini autour d'un enjeu d'économie métal de l'ordre de 500 tonnes à l'année par rapport à la quantité mise en œuvre en 2013. Un plan d'essais pluriannuel (2013-2016) a été construit pour qualifier les hypothèses.

E. AUGMENTER LE RECOURS AUX RESSOURCES ALTERNATIVES

En 2013-2014, les énergies alternatives représentent 3,7 % du mix énergétique fossile de Bonduelle.

La mise en place de solutions alternatives dans les *process* (transport à sec, technologie de refroidissement) et les approvisionnements en énergies ou en matériaux d'emballages constituent deux vecteurs de progrès en matière de développement durable.

L'exercice 2013-2014 a vu la concrétisation de deux projets de valorisation énergétique du biogaz produit par les stations d'épuration biologiques fonctionnant en anaérobie :

 le site de Saint-Denis (Québec) est doté depuis 2013-2014 d'une chaudière de production de vapeur dédiée à la valorisation du biogaz; le site de Békéscsaba (Hongrie) a valorisé pour la première fois en 2013-2014 le biogaz de sa station d'épuration dans sa chaudière nouvellement acquise.

D'autres projets sont en cours de réalisation :

- achat de vapeur issue de biomasse pour le site d'Estrées-Mons (France). Ce projet, dont la mise en exploitation est prévue pour 1er trimestre 2015, consiste en la construction par un partenaire d'une chaudière de cogénération d'origine biomasse d'une puissance de 62 MWthermique et 13 MW électrique. « CBEM » (Cogénération Biomasse d'Estrée-Mons) répondra à près de 60 % des besoins du site agro-industriel en vapeur tout en évitant 15 000 teqCO₂ par an. Au-delà des performances environnementales, ce projet contribue à développer une filière bois-énergie en Picardie;
- construction par une société spécialisée, d'une filière de méthanisation de coproduits agricoles, à proximité de l'usine de Bordères-et-Lamensans (France). Ce projet nommé EGISOL s'inscrit dans le cadre d'un consortium réunissant des partenaires agricoles locaux et créé en 2011 afin de favoriser la production d'électricité d'origine non fossile, de répondre aux objectifs de la politique nationale énergétique française et de sécuriser une filière de valorisation des coproduits. L'usine de Bordères-et-Lamesans fournira 75 % de la biomasse nécessaire grâce à ses coproduits issus de la transformation de ses légumes. Le projet devrait être opérationnel dans le courant de l'année 2016;
- l'unité de méthanisation à la ferme « Agri-Flandre-Energie » construite à proximité du site de Renescure (France) sera opérationnelle fin 2014. L'unité a été conçue pour traiter 10 000 tonnes d'intrants par an (fumier des vaches, déchets verts issus de la tonte des pelouses, enveloppes des graines germées, épluchures de légumes, déchets végétaux de l'usine, etc.). La chaleur produite sera utilisée pour le chauffage des locaux industriels de proximité de l'entreprise agroalimentaire WOSTIN';
- un travail de veille et de prospection lié aux matériaux d'emballages est réalisé par les services achats, de recherche et de développement. Le projet Eco-Friendly identifie les opportunités du marché et évalue leur potentiel technico-économique.

Dans le cadre de sa politique développement durable, le groupe s'est fixé pour objectif de soutenir 5 projets novateurs afin de promouvoir l'usage des énergies alternatives en 5 ans (période 2012-2018). À date, 3 projets ont abouti : valorisation du biogaz de Nagykőrös (Hongrie) en 2012-2013, valorisation du biogaz de Saint-Denis (Québec) et de Békéscsaba (Hongrie) en 2013-2014.

F. MAÎTRISER ET LIMITER LES REJETS EN MILIEU NATUREL

PILOTER LES STATIONS D'ÉPURATION

Les effluents industriels générés par les usines sont traités dans les structures suivantes :

- 24 stations d'épuration biologique aérées autonomes pilotées par Bonduelle. 6 sites disposent d'un étage de traitement par réacteur biologique anaérobie (production de biogaz);
- 12 sites utilisent des infrastructures urbaines pour le traitement (intégral ou de finition) de leurs effluents;
- 11 sites Bonduelle disposent d'une filière de valorisation agricole de leurs effluents après un traitement physique ou biologique préalable.

La qualité de ces effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines avant de rejoindre le milieu naturel. 86 % des volumes sont rejetés en rivière, nappe souterraine ou fertirrigation agricole selon les spécificités locales après avoir été intégralement épurés dans des stations d'épuration biologiques. 14 % des volumes sont épurés et restitués par voie agronomique (épandage).

En 2013-2014, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique d'environ 44 392 tonnes de demande chimique en oxygène (DCO). 96 % de cette charge a été traitée par des processus opératoires sous contrôle direct de Bonduelle (station de traitement et épandage agricole). Bonduelle utilise des moyens externes pour 2 % de sa charge à traiter. Le rejet en milieu naturel représente au niveau du groupe 1 092 tonnes de DCO soit 2 % de la charge initiale.

L'épuration des effluents a généré environ 2 180 tonnes de matière sèche (MS) de boue biologique en 2013-2014. Les boues sont valorisées dans des filières agricoles contrôlées, majoritairement par épandage.

Les sites agro-industriels de Bonduelle connaissent d'importantes évolutions d'activité au cours du temps. La composition des effluents produits au cours des processus de fabrications se modifie en conséquence. Les stations d'épuration, construites sur la base d'une situation initiale, peuvent ainsi marquer des insuffisances de capacité ou encore un vieillissement de leurs équipements qui dégradent leurs performances. Bonduelle, gestionnaire en grande majorité des filières de traitement de ses effluents, est très attentif à maintenir ses outils adaptés à ses obligations et engage des investissements pour maintenir l'efficacité maximale de traitement de ses effluents.

En plus des investissements techniques, le groupe organise des formations dédiées. Une session de rappel des principes d'épuration de l'azote et du phosphore a ainsi été organisée en mars 2014, privilégiant l'échange de bonnes pratiques applicables à la saisonnalité des activités du groupe. Cette initiative, destinée aux opérateurs de terrain, a été lancée dans le cadre du réseau Environnement du groupe et animée par un prestataire externe.

MAITRISER L'EMPLOI DES PRODUITS CHIMIQUES DANS LE TRAITEMENT DES EAUX

La maîtrise des qualités physico-chimiques et bactériologiques des eaux utilisées en support du *process* font l'objet d'une attention particulière. Les traitements associés sont, avec les opérations de nettoyage des équipements, les seuls postes de consommations de produits chimiques dans les sites.

Entamée depuis 2011, la démarche de rationalisation des pratiques se poursuit avec, en 2013-2014, l'organisation, au sein du réseau Environnement, d'une cession de benchmark complet des prestataires fournisseurs. Les meilleures pratiques repérées sur le périmètre Europe ont été présentées. Cette démarche a été étendue au périmètre de la business unit Bonduelle Americas.

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE DES RESSOURCES AGRICOLES EN RÉDUISANT LES PERTES USINE ET EN VALORISANT LES SOUS-PRODUITS VÉGÉTAUX

487 318 tonnes brutes de sous-produits végétaux (composés végétaux – CV) ou de champignons ont été produites en 2013-2014, soit un ratio ramené à la tonne de produit fabriqué de 428 kg CV/TPF soit une baisse de 21,5 % par rapport à 2012-2013. Au-delà de la variabilité du mix des légumes travaillés, cette baisse traduit l'effort des usines à réduire les pertes en matière première agricole et à améliorer l'efficacité de leurs procédés.

Durant cet exercice, 97 % du gisement a été valorisé en alimentation animale, en méthanisation ou sous forme de produit normalisé (compost NF 44-051). Les autres filières agronomiques concernent 3 % du gisement.

RECYCLER LES DÉCHETS INDUSTRIELS

Le groupe a produit en 2013-2014, 45 001 tonnes de déchets industriels banals soit un ratio de production à la tonne de produits fabriqués (TPF) de 39,6 kg/TPF ce qui représente une baisse du ratio de production de 4,6 % par rapport à 2012-2013.

Le recyclage des déchets industriels est une autre des priorités du groupe qui a pour ambition d'atteindre 80 % de taux de recyclage en 2015. Les actions engagées concernent la sensibilisation des salariés, l'amélioration du tri sélectif, la recherche active de filières locales de valorisation matière ou énergétique et la politique achat avec les fournisseurs. En 2013-2014, la zone Québec-Canada (sites de Saint-Césaire, Bedford et Saint-Denis) a mis en place des filières de valorisation de matière pour le traitement de leurs produits non conformes.

En 2013-2014, grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage s'est améliorée avec un taux de 78 % contre 76 % en 2012-2013. Elle était, il y a 6 ans en 2008-2009, de 71 %.

Les déchets industriels spéciaux (DIS) représentent, en 2013-2014, 182 tonnes de déchets industriels spéciaux (soit 0,216 kg/TPF) produits et évacués en filière spécialisée. Les variations de tonnage éliminé en filières spécialisées d'une année sur l'autre sont imputables aux variabilités de cadencement des opérations ponctuelles d'évacuation et des programmes d'investissement.

9

RECYCLER LES EMBALLAGES

Communiquer sur les consignes de tri est une autre manière pour le Groupe Bonduelle d'affirmer son engagement en faveur du développement durable. Sur les nouveaux emballages des produits figurent désormais des indications relatives aux systèmes de tri et de recyclage du pays de vente se déclinant – en France – avec la mention « Info-tri – Point vert », accompagnée de consignes personnalisées.

Renescure se lance dans l'économie circulaire

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'économie circulaire vise à augmenter, à tous les stades du cycle de vie des produits, l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement. Soutenu par l'association régionale Ecopal, le site de Renescure (France) a engagé un projet d'économie circulaire. Plusieurs initiatives ont été planifiées en 2014 : actions intraentreprises afin de sensibiliser les collaborateurs du site au tri des déchets – 120 participants lors de la première session –, actions inter-entreprises notamment pour la réalisation d'un inventaire de flux de matières devant recenser l'ensemble des flux entrants et sortants dans le domaine de l'eau, de l'énergie et des matières premières. L'objectif final consiste à identifier des synergies industrielles avec d'autres acteurs locaux.

G. INTÉGRER LES ACTIVITÉS DANS L'ENVIRONNEMENT

S'INTÉGRER DANS L'ENVIRONNEMENT LOCAL

La sensibilité aux odeurs, au transport routier et au bruit est l'un des points majeurs de l'intégration des sites agro-industriels de Bonduelle dans leur environnement. Le groupe répond à cette problématique selon trois axes, chaque Directeur d'usine gérant son plan d'actions au plus proche de la demande locale :

- investissements dans des solutions techniques : amélioration des équipements, optimisation des pilotages, mise en place de traitements supplémentaires, mise en œuvre de solutions spécifiques;
- ouverture aux riverains : débats publics, mise en place de jury d'observation des odeurs par des riverains volontaires et indépendants, organisation de journées portes ouvertes au grand public, mesures et études d'impact pour objectiver les plaintes;
- sensibilisation de l'ensemble des salariés et financement d'initiatives locales par le chantier VegeGo! présenté dans la partie « Engagement auprès des communautés et participation à la vie locale » (2.4.3 Engagements sociétaux, partie B. Communautés locales).

Le dialogue avec les populations locales est généralement fructueux et se traduit dans de rares cas en litiges. A noter toutefois, en France une procédure judiciaire pour nuisances sonores et olfactives a été initiée en février 2014 par l'Association des riverains de SOLEAL Bordères et la SEPANSO des Landes à l'encontre de l'usine SOLEAL

de Bordères-et-Lamensans. Suite à l'audience, qui s'est déroulée le 15 mai 2014 au Tribunal de Grande Instance de Mont-de-Marsan, le Président a mandaté un expert judiciaire afin de procéder à des opérations d'expertises contradictoires. La Direction de l'usine de Bordères poursuit les travaux d'améliorations lancés depuis plusieurs années en toute transparence avec les services de l'État et met à disposition les moyens nécessaires pour le bon déroulement de l'expertise.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Bonduelle a entamé en 2012-2013 une démarche d'identification de l'ensemble de ses enjeux locaux en matière de développement durable. Sa mise en place à l'échelle du groupe permettra de dresser un état des lieux et des plans d'actions adaptés pour respecter la biodiversité des zones où Bonduelle est implanté. La présentation de cette boîte à outils figure dans la partie 2.2.5 – partie B du présent rapport.

Les sites suivants, appartenant en totalité à Bonduelle, sont situés dans des régions considérées comme zones de biodiversité particulièrement riches (hotspot):

- Bassin méditerranéen : Santarém (Portugal), Torre-Pacheco (Espagne);
- Caucase: Timashevsk (Russie), Novotitarovskaya (Russie);
- Cerrado: Cristalina (Brésil).

Une zone géographique considérée comme *hotspot* (Source : conservation.org) doit répondre à deux critères stricts :

- contenir au moins 1 500 espèces de plantes vasculaires (pourvues de vaisseaux par lesquels circule l'eau puisée par les racines) et endémiques (n'existant que dans cette région à l'état spontané), soit plus de 0.5 % du total mondial;
- avoir perdu au moins 70 % de son habitat d'origine.

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Bonduelle s'est engagé en 2011-2012 dans une démarche volontaire de comptage de son empreinte carbone et eau. La collecte des données s'est appuyée sur l'analyse de cycle de vie (ACV) telle que décrite par la norme ISO 14040. Au global les émissions nettes de gaz à effet de serre calculées pour l'activité 2011-2012 ont été estimées à 1 800 000 teqCO₂ environ, soit l'émission moyenne à l'année de près de 235 000 Européens (ADEME – 8.8 teqCO₂/Européen de l'ouest/an).

La répartition entre les étapes de l'ACV est la suivante :

- matières premières alimentaires cultivées et achetées : émissions pour la fabrication, mise en culture et approvisionnement des usines : 42 %;
- matières premières non alimentaires de type emballage: émissions pour la fabrication, approvisionnement, fin de vie et émissions évitées par la réutilisation matière: 34 %;
- transformation industrielle : émissions énergétiques directes et indirectes relatives au scope 1 et 2 du GHG protocole et les émissions liées au traitement des déchets industriels banals : 10 % ;

- transport des produits intermédiaires et finis : émissions du transport intersites et clientèle jusqu'à l'entrepôt du client distributeur : 13 %;
- transport des salariés et déplacements professionnels : 1 %.

La consommation d'eau directe ou indirecte, calculée en 2011-2012 pour la fabrication des matières entrantes, est estimée à 87 500 000 m³/an avec la répartition suivante :

- production agricole (pour les matières alimentaires cultivées) :
 62 % :
- fabrication des matières premières non alimentaires de type emballage: 23 %;
- transformation industrielle: 15 %.

Ces résultats ont été partagés auprès des contributeurs, des responsables de secteurs et des salariés.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à l'activité industrielle (achat d'énergie fossile et vapeur, perte de fluide frigorigène et consommation d'électricité) s'élèvent en 2013-2014 pour le groupe à 187 914 teqCO₂, dont 0,25 % lié aux fluides frigorigènes altérant la couche d'ozone. 42 % sont liées aux émissions indirectes de l'électricité et de l'achat de vapeur et 58 % aux émissions directes des combustibles fossiles.

Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté Européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Depuis le 1er janvier 2013, le nouveau régime ETS *emission trading scheme* couvre la période 2013-2020 et concerne Bonduelle pour 3 de ses sites : Estrées-Mons, Vaulx-Vraucourt, Renescure (France). L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2013 est de 32 371 teqCO₂. Les émissions certifiées et restituées sont de 43 269 TCO2e. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas en 2013.

POURSUIVRE LA SUBSTITUTION ÉNERGÉTIQUE

En 2013-2014, la part de l'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul lourd très basse teneur en soufre et fioul domestique) ne représente que 1,8 % du mix énergétique thermique du groupe. En 2013-2014, le fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans le groupe : il représentait, il y a 5 ans en 2008-2009, près de 9 % de l'énergie thermique consommée et une émission de 1 600 TCO2e supplémentaires par rapport à un usage 100 % gaz naturel.

La part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique thermique est composée de deux sources : le bois-énergie et le biogaz. Elle représente 3,7 % du mix énergétique thermique du groupe.

Bonduelle répond depuis 2006 au questionnaire international Carbon Disclosure Project (CDP), précisant ses axes fondamentaux en matière de prévention du risque de changement climatique :

- diversifier ses zones d'approvisionnement agricole et ses implantations industrielles;
- disposer d'un processus industriel réduisant sa consommation d'énergies fossiles;
- proposer au consommateur des gammes de produits moins impactantes sur les émissions de gaz à effet de serre;
- développer l'expertise de quantification des émissions de gaz à effet de serre des procédés et des produits;
- travailler en partenariat avec les acteurs externes des processus.

ASSURER NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

Charte d'éco-responsabilité

La démarche d'éco-conception entamée en 2011-2012 a été intégrée dans le programme VegeGo! en 2013. Ce projet a été construit avec toutes les parties prenantes de l'entreprise. Il a abouti à la réalisation d'un guide et d'un outil de notation prototype qui intègrent des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits (production agricole, recette et *process*, flux logistiques et approvisionnement, emballage) et qui accompagneront tout le processus d'élaboration des nouveaux produits. La construction d'un outil de calcul de l'empreinte Carbone des produits est intégrée à la démarche. Après avoir cadré le besoin et la méthode en 2013-2014, le projet entamera à partir de 2014-2015 une phase de sensibilisation active des équipes impliquées aux enjeux du développement durable et de l'éco-responsabilité et une phase pilote de validation de la méthode proposée.

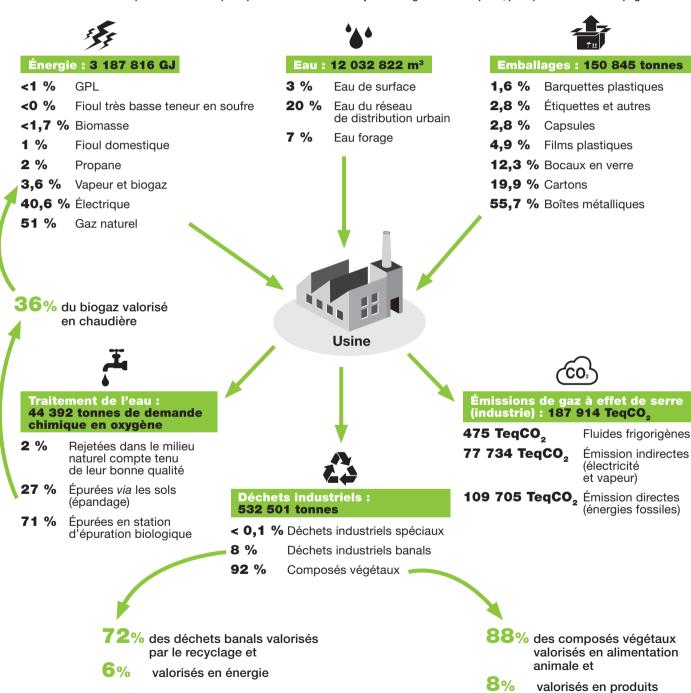
Suppression du Bisphénol A

Bonduelle a travaillé dès 2009 avec l'ensemble des membres de la filière à une solution sans Bisphénol A (BPA) à l'intérieur de ses emballages. Largement utilisé depuis les années soixante, le BPA est le composant principal des plastiques en polycarbonate. Les vernis qui couvrent l'intérieur des boîtes de conserve en contiennent des quantités très faibles afin de leur donner la souplesse nécessaire pour permettre la bonne conservation des produits et la qualité sanitaire et gustative des aliments. La France a suspendu unilatéralement le 13 décembre 2012 le recours du BPA dans les contenants alimentaires, ceci dès 2013 pour les emballages de produits destinés aux nourrissons, et au 1er janvier 2015 pour les autres. Le Groupe Bonduelle respecte bien évidemment les réglementations en vigueur dans les pays où il opère et met tout en œuvre pour satisfaire les

exigences de ses clients. Ainsi, malgré la grande complexité de ce transfert technologique (nombre important de produits, taux d'acidité différents, saisonnalité des productions, etc.) une solution de remplacement est désormais opérationnelle. Les usines françaises ont réalisé dès la campagne 2014 l'ensemble de leur production en BPA NI (BPA Non Intent – emballage sans BPA). Les usines européennes produisent quant à elles en BPA NI pour les produits à destination du marché français, ainsi qu'une majeure partie de ceux dédiés aux marchés européens. Hors Europe, l'utilisation du BPA n'est pas remise en cause. Bonduelle se tient informé des évolutions et des résultats des études en cours ainsi que des positions exprimées par les différentes agences de sécurité alimentaires des pays où le groupe est présent.

CONSOMMATION, REJET ET VALORISATION DANS LES USINES BONDUELLE

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. Les principales valorisations des rejets sont également indiquées, pour plus de détails voir page 65.



normalisés

H. RÉSULTATS ET CHIFFRES CLÉS

Les indicateurs ci-dessous ont été élaborés conformément à notre référentiel de *reporting*, dont les principaux éléments ont été synthétisés dans la note méthodologique figurant dans la partie 2.6 de ce rapport.

Indicateur	2012-2013	2013-2014		
Tonnes TPF	1 055 837 tonnes TPF	1 137 305 tonnes TPF (tonnes de produits fabriqués)		
Consommation d'eau	12 434 274 m³ 11,8 m³	12 032 822 m³ consommés Soit 10,6 m³ par tonne de produits fabriqués		
Sourcing de l'eau	9 281 434 m³	9 275 455 m³ d'eau de forage		
	2 802 329 m³	2 391 002 m³ d'eau du réseau de distribution urbain		
	350 510 m³	366 365 m³ d'eau de surface		
Consommation d'énergie	3 247 707 GJ (gigajoules)	3 187 816 GJ de consommation globale		
	1 350 776 GJ	dont Électrique : 1 294 188 GJ		
	1 663 950 GJ	dont Gaz naturel : 1 626 199 GJ		
	2 082 GJ	dont Fioul (très basse teneur en soufre) : 0 GJ		
	48 744 GJ	dont Propane : 60 863 GJ		
	6 275 GJ	dont GPL: 3 351 GJ		
	39 749 GJ	dont Fioul domestique : 34 036 GJ		
	29 943 GJ	dont Biomasse : 54 953 GJ		
	95 213 GJ	dont Achat Vapeur : 98 447 GJ		
	10 975 GJ	dont Biogaz : 15 779 GJ		
	Répartition de l'Électricité par pays :			
	50 %	51 % France		
	24 %	22 % Canada		
	13 %	13 % États-Unis		
	4 %	4 % Portugal		
	3 %	4 % Pologne		
	2 %	3 % Hongrie		
	2 %	2 % Allemagne		
	1 %	2 % Russie		
	0,5 %	0,6 % Brésil		
Production de déchets banals	43 802 tonnes 41,5 kg	45 001 tonnes Soit 39,6 kg par tonne de produits fabriqués		
	Filières de traitement :			
	24 %	Centre d'enfouissement technique : 22 %		
	4 %	Valorisation énergétique : 6 %		
	72 %	Recyclage: 72 %		
Production des déchets spéciaux	262 tonnes 0,25 kg	182 tonnes Soit 0,16 kg par tonne de produits fabriqués		

Indicateur	2012-2013	2013-2014		
Production de composés végétaux	576 361 tonnes 546 kg	487 318 tonnes Soit 428 kg par tonne de produits fabriqués		
	Valorisation:			
	3 %	Épandage agricole : 2,7 %		
	77 %	Alimentation animale: 88 %		
	1 %	Valorisation énergétique : 0,7 %		
	19 %	Produit commercialisable: 8 %		
	1 %	Autres (compost): 0,6 %		
Rejets de pollution	Filières de traitement, répartit	ion en m³:		
	85 %	86 % m³ rejetés en station d'épuration		
	10 %	11 % m³ rejetés en épandage après pré-traitement		
	2 %	3 % m³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère		
	3 %	0 % m³ en rejet d'effluent clair		
	Rejet des polluants et proportion épurée :			
	24 591 tonnes de DBO	44 392 tonnes DCO* produites sur les sites industriels		
	84 %	69 % de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle		
	13 %	27 % de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)		
	2 %	2 % de la DCO traitée en station d'épuration externe		
	0,6 %	2 % de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation		
Biosolids	1 936 tonnes	Production de 2 180 tonnes de matière sèche de boue biologique		
	1 591 006 Nm³	Production de 1 576 263 Nm³ de biogaz.		
Emballage	146 140 tonnes	150 845 tonnes		
	Répartition par typologie des	matériaux :		
	57,6 %	Boîtes métalliques : 55,7 %		
	20,3 %	Cartons: 19,9 %		
	9,8 %	Bocaux en verre : 12,3 %		
	5,1 %	Films plastiques : 4,9 %		
	3,6 %	Capsules: 2,8 %		
	1,6 %	Barquettes en plastique : 1,6 %		
	2,1 %	Étiquettes et autres : 2,8 %		

^{*} Changement d'unité de mesure : demande biologique en oxygène en 2012-2013 et demande chimique en oxygène en 2013-2014.

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	3 777 825 €	Eau et boue de station d'épuration : 1 816 014 €
	241 403 €	Déchets industriels et composés végétaux : 181 172 €
	3 253 175 €	Air et énergie : 5 242 105 €
Émission de gaz à effet de serre	68 383 teqCO ₂	77 734 teqCO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et de vapeur)
	121 205 teqCO ₂	110 180 teqCO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles, fuite de fluide frigorigène)
Émissions de gaz réduisant l'ozone	2 446 teqCO ₂	475 teqCO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A

2.3.3 Transport

Le transport des légumes vers les sites industriels et des produits finis auprès des points de distribution est un élément central des activités de distribution physique des produits de Bonduelle. Le groupe déploie de nombreux projets pour optimiser les flux et ainsi réduire les impacts environnementaux, notamment les émissions de gaz à effet de serre.

A. RAPPEL DES OBJECTIFS

Impact environnemental	Objectifs 2013-2014 Faits marquants 2013-2014	
Comprendre et maîtriser l'impact sur le changement climatique	 Atteindre 5 000 tonnes d'économie de CO₂ Poursuivre le déploiement des mesures d'émission CO₂ dans toutes les business units Identifier et partager les actions pilotes Optimiser les outils logistiques et intensifier les alternatives à la route 	 Travail en commun en France avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour l'élaboration d'une méthode de comptage des émissions de CO₂ liées au transport routier approuvée par l'Agence Participation de Bonduelle au projet « Engagement volontaire chargeur » initié par l'ADEME et l'AUTF (Association des utilisateurs de transport de fret) Développement du rail-route 4 600 tonnes de CO₂ économisées en 2013-2014 grâce au rail-route et au transport maritime

COMPTES

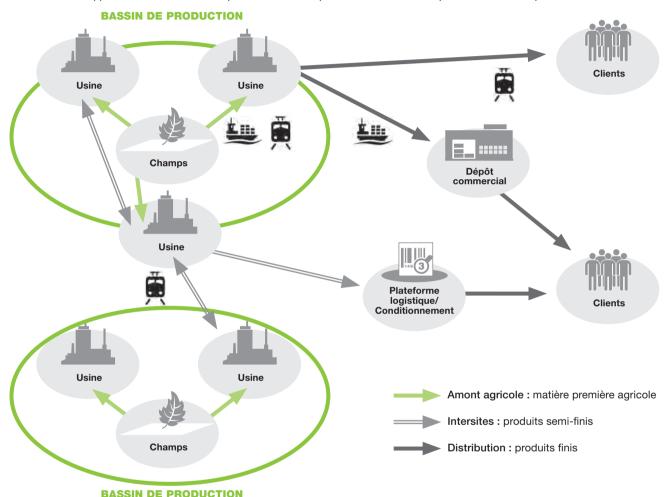
SOCIALIX

Engagements environnementaux

B. MOYENS MIS EN ŒUVRE

FLUX DE TRANSPORT DES PRODUITS ET ALTERNATIVES À LA ROUTE

Bonduelle développe des alternatives au transport routier sur une partie de ses flux de transport de la récolte au produit fini.



Pour appuyer sa stratégie dans ce domaine, Bonduelle s'appuie sur un Comité de Suivi « Transport et développement durable » composé de représentants des entités logistiques des sites agro-industriels, de membres des départements *supply chain* des business units et de la Direction des achats, de responsables du développement durable.

Le comité est notamment chargé d'opérer une veille sur les évolutions législatives du secteur, les avancées législatives du secteur et de rechercher des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

Depuis sa création et afin de conserver au mieux les qualités des produits cueillis à maturité en limitant les temps entre la récolte et le traitement des produits, Bonduelle implante ses usines à proximité des bassins de production agricole. Ceci permet de limiter les transports et de favoriser le développement des économies locales. Au-delà, Bonduelle privilégie la mise en place d'infrastructures de stockage suffisamment dimensionnées. Les sites logistiques sont ainsi organisés par aires géographiques et sont chargés du référencement des transporteurs pour la distribution auprès de la clientèle afin de sélectionner les options de transport les plus cohérentes.

Travail en partenariat avec l'ADEME ET l'AUTF

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), dépendant du ministère français de l'Environnement, a élaboré une méthode de calcul des émissions de CO₂ dans les transports en 2005. Bonduelle a adopté cette méthode de comptage dès 2008. Suite à la parution du décret 2011-1336 daté du 24 octobre 2011 fixant des principes de calcul communs à tous les modes de transport et à la publication de la nouvelle norme européenne relative au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), Bonduelle s'est engagé à se mettre en conformité avec ces

nouvelles dispositions. Le groupe a ainsi tenu plusieurs réunions avec l'ADEME en 2013-2014, impliquée dans l'élaboration de la norme. Au-delà du calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES), Bonduelle a participé au projet « Engagement volontaire chargeur » initié par l'ADEME et l'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF). L'objectif est de fournir des fiches méthodologiques pour les chargeurs afin qu'ils réduisent leurs émissions de GES, notamment par des optimisations de flux, de palettisation ou par l'utilisation de nouveaux modes de transport.

Mis en place initialement sur les transferts de produits entre les usines et les plateformes logistiques françaises dédiées aux conserves, le programme de mesure a par la suite été étendu à l'ensemble des pays d'Europe desservis en produits finis pour les livraisons en clientèle. Le groupe est en recherche constante de solutions alternatives à la route dans chacune de ses zones d'activité.

Ce dispositif de mesure se poursuit dans le cadre de la nouvelle organisation du groupe, désormais dotée de quatre business units répondant à des zones géographiques distinctes. Le périmètre couvre en 2013-2014 la quasi-totalité des business units BELL, BDV, FRESH. Pour animer cette démarche, les performances de la business unit BELL en matière de CO_2 sont régulièrement reportées sur la plateforme collaborative du groupe. Ce compteur d'économie a pour objectif, outre la mesure des progrès réalisés, de faire partager aux autres business units les résultats obtenus et de les inciter à développer également des actions spécifiques et mesurables qui pourront s'inscrire dans le dispositif mis en place.

Bonduelle a reçu un certificat de réduction des émissions carbone le 3 mai 2014 lors du Salon International de la Logistique organisé à Barcelone (Espagne). Cette distinction salue l'initiative de la business unit FRESH consistant à mettre en place un combiné rail-route pour relier Murcia (Espagne) à Saint-Mihiel (France). Ce projet permet d'économiser en moyenne une tonne de C0 2 par trajet, soit 29 tonnes de CO₂ pour la première année de mise en place de ce dispositif. Le certificat a été remis par VIIA, opérateur du rail à Bonduelle en tant qu'usager, ainsi qu'à la société Campillo, transporteur.

De Zeebruges à Bilbao par l'autoroute de la mer. Depuis avril 2013 et à raison d'un chargement par semaine, Bonduelle privilégie cette solution originale. Depuis le site historique de Renescure partent un tracteur et sa remorque. La remorque est chargée seule sur le bateau. Au terme de trois jours de voyage, le cargo arrive à Bilbao où la remorque est prise en charge par un tracteur espagnol pour rejoindre la plateforme de distribution Bonduelle située à Sesena, près de Madrid, et qui dessert l'ensemble de l'Espagne.

En plus du combiné rail-route, Bonduelle s'est engagé avec deux de ses prestataires de transport historiques dans le déploiement de chargements de 44 tonnes pour la totalité des flux routiers intersites dans l'Hexagone. Ce nouveau dispositif fait suite à l'autorisation officielle donnée en France en 2011 pour la circulation de ce type d'attelage qui permet de réduire massivement le nombre de camions sur la route.

Conformément à la politique de développement durable de Bonduelle chacune des quatre business units du groupe a engagé différentes actions pour réduire les émissions de ${\rm CO_2}$ dans le domaine du transport :

• Europe - bassin méditerranéen :

mise en place de moyens de transport alternatif au camion depuis 4 ans par la business unit FRESH. 4 % des flux sont assurés par bateaux (Valence-Naples, Agadir-Port-Vendres, Agadir-Dunkerque, Tunis-Marseille) et 3 % par train : Rennes-Macon, Straelen (Allemagne) – Nord de l'Italie, Hollande-Italie. La business unit FRESH a par ailleurs lancé un groupe de travail avec McDonald's France et son partenaire logistique – Martin Brower – pour optimiser les flux et ainsi réduire l'impact CO₂. Toujours sur la zone Europe, la business unit BELL a renforcé le rail-route en Hongrie et le transport par bateau entre le nord de France et l'Espagne;

• Europe orientale :

- la production de 6 000 tonnes de maïs et de 2 000 tonnes de pois a été transférée de l'usine de Nagykőrös (Hongrie), à celle de Timashevsk (Russie). Cette réorganisation permet de réduire les transports entre la Hongrie et la Russie avec à la clé un trafic réduit de 300 camions par an, soit 223 tonnes de CO₂ évitées,
- l'instauration d'un programme d'optimisation de la livraison des clients au sud et à l'est de la Russie avec une liaison directe Nagykőrös – Novotitarovskaya générant une économie de 79 tonnes de CO₂ émises par an,
- la Hongrie est le premier fournisseur « externe » de la Russie, soit environ 20 % des tonnages vendus. Compte tenu de la distance entre l'usine hongroise de Nagykőrös et Moscou (1 800 km), Bonduelle privilégie le rail-route (300 km par la route, 1 500 en train) pour l'acheminement de ses marchandises. Cette solution permet d'économiser 2 097 kg de CO₂ par tonne livrée par rapport à un transport exclusivement routier.

GOUVERNEMENT

RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES CONSOLIDÉS COMPTES

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements environnementaux

La création d'un atelier de fabrication de boîtes de conserve en Wall to Wall dans l'usine de Novotitarovskaya (Russie), en partenariat avec un fournisseur du groupe – Crown Cork – représentant une économie de 1 500 camions par an, soit l'équivalent de 140 tonnes de CO₂ émis auparavant lors de l'approvisionnement du site en conditionnements. Une initiative similaire a été engagée sur le site de Békéscsaba (Hongrie), où Bonduelle réalise seul la fabrication de ses boîtes de conserve.

Le transport rail-route est également utilisé pour transporter des produits surgelés à destination du marché italien de la restauration. Les produits sont chargés en gare de Valenton (France) à destination de Novara (Italie) puis acheminés par route vers le dépôt Bonduelle situé à Calcinate, à proximité du site agro-industriel de San Paolo d'Argon. Au total 2 845 tonnes de produits ont été transportées grâce à ce mode durant l'exercice 2013-2014.

C. RÉSULTATS ET CHIFFRES CLÉS (HORS CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Émissions CO ₂ (en tonnes)	15 657 tonnes de CO ₂	En amont agricole, 15 698 tonnes de CO ₂
	16 716 tonnes de CO ₂	En intersite, 14 645 tonnes de CO ₂
	72 941 tonnes de CO ₂	En distribution, 76 568 tonnes de CO ₂
	105 314 tonnes de ${\rm CO_2}$	Soit 106 911 tonnes de CO ₂ (hors Canada et États-Unis)
Ratio kg CO ₂ /tonne	18 kg CO ₂	En amont agricole, 19 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	20 kg CO ₂	En intersite, 19 kg ${\rm CO_2}$ émis/tonne transportée
	75 kg CO ₂	En distribution, 74 kg $\mathrm{CO_2}$ émis/tonne transportée

Si le périmètre géographique du transport n'a pas changé, l'analyse des résultats avec l'exercice précédent est difficilement réalisable du fait du changement de méthode de calcul des émissions de CO₂.

Bonduelle a pour ambition d'être reconnu comme une référence, tant par ses performances que par sa conduite responsable vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses partenaires, de ses clients et de son environnement sociétal. Ses engagements sociaux et sociétaux nourrissent sa vision et contribuent à la pérennité du groupe.

IMPACTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX DE BONDUELLE

L'activité de Bonduelle génère des impacts sociaux et sociétaux auprès de ses parties prenantes.

RESPECT DES NORMES DE COMPORTEMENT : ÉTHIQUE

Travailleurs / Partenaires économiques / Communautés locales / Société / Consommateurs

- Être loyal en matière de commercialisation et de communication
- Respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail
- S'engager pour le respect des principes du Global compact

SÉCURITÉ ET BIEN ÊTRE

Travailleurs / Partenaires économiques / Communautés locales / Société / Consommateurs

- Maîtriser la sécurité alimentaire sur l'ensemble du cycle de vie du produit
- Engager la chaîne de valeur dans la qualité
- Promouvoir des bonnes pratiques nutritionnelles
- Proposer de nouvelles recettes pour favoriser la diversité des goûts
- Assurer la sécurité des travailleurs et leur protection contre les maladies
- Développer la diversité parmi les collaborateurs

CRÉATION DE RICHESSE

Travailleurs / Partenaires économiques / Communautés locales / Société / Consommateurs

- Développer l'emploi local
- Développer les relations économiques avec les fournisseurs locaux
- Veiller à la pérennité économique des partenaires
- Assurer la satisfaction client
- Rendre accessibles les produits

DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Travailleurs / Partenaires économiques / Communautés locales / Société / Consommateurs

- Développer les compétences des employés
- Diffuser des bonnes pratiques au sein de la chaîne de valeur
- Informer et sensibiliser les consommateurs
- Mettre en place des programmes de recherche

2.4.1 Engagements sociaux

Le projet VegeGo!, vision du groupe à l'horizon 2025, a été concrètement déployé en 2013-2014. Il a notamment pour objectif, en termes de ressources humaines, d'accompagner le développement futur de l'entreprise en privilégiant trois axes complémentaires : le modèle de croissance internationale, la création de valeur économique et le développement du capital humain. ManageGo!, l'outil de développement des compétences du groupe, est directement issu de VegeGo! et a été déployé en 2013-2014 auprès de plus de 400 managers. Ces évolutions respectent les valeurs qui animent l'entreprise depuis sa création : souci de l'Homme, intégrité, confiance, excellence, équité, ouverture et simplicité.

A. RAPPEL DES OBJECTIFS

Impacts sociaux

Sécurité des Hommes

- Développement des potentiels
- Diversité

Objectifs 2013-2014

- Assurer la sécurité au travail, viser
 0 accident du travail à horizon 2025
- Favoriser l'évolution des collaborateurs et leur formation, réaliser 100 % des entretiens d'évolution
- Poursuivre les travaux visant à favoriser l'équité, la diversité et l'intégration des personnes porteuses de handicap
- Déployer de nouveaux supports d'entretien d'évaluation dans le cadre du chantier RH ManageGo!
- Diffuser la Charte Éthique auprès de 100 % des collaborateurs

Faits marguants 2013-2014

- Passage du taux de fréquence des accidents du travail à 9,22 en 2013-2014 contre 11,75 en 2012-2013
- Poursuite du déploiement de la démarche sécurité STOP™
- Trophée des Chênes en'Or de l'entreprise familiale
- Déploiement de la Charte Éthique et première réunion du Comité d'Éthique
- Diffusion et formation à ManageGo!, le nouveau modèle de management du groupe

B. MOYENS MIS EN ŒUVRE

Dialogue social, conditions de travail, formation, diversité, santé et sécurité, ces préoccupations sont centrales dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle, fondée sur les sept valeurs de l'entreprise : Elle repose sur trois grands axes :

- le modèle de croissance internationale, induisant le développement des savoir-faire, l'internationalisation du management et l'anticipation des besoins;
- la création de valeur économique, nécessitant le recrutement de collaborateurs à fort potentiel, le transfert de connaissances et le management de la création de valeur avec des objectifs quantifiés;
- le développement du capital humain, incluant le développement des talents, la cohésion et la culture commune, l'adhésion au projet d'entreprise.

Les collaborateurs Bonduelle sont 9 569 en équivalent temps plein, dont 6 983 permanents. 30 % des effectifs sont situés hors Europe, 22 % en Europe (hors France) et 48 % en France.

MODE D'ORGANISATION

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, Bonduelle s'appuie sur un Directeur des ressources humaines groupe. Celuici participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions

stratégiques du groupe. Il est assisté d'une équipe de quatre personnes en charge de :

- définir les politiques et les process de développement des Hommes communs pour le groupe;
- développer et piloter des programmes permettant de renforcer les compétences clés et le management;
- concevoir et mettre en œuvre des actions de communication interne, en soutien des enjeux du groupe et en favorisant le partage et le fonctionnement en réseau;
- Piloter la politique de rémunération et des avantages sociaux du groupe et accompagner les business units.

Un séminaire international, organisé deux fois par an, rassemble les équipes en charge des ressources humaines des business units (BAM, BDV, BELL, FRESH) et du groupe. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de ressources humaines et de recenser les priorités d'actions des business units sur leur périmètre respectif. Des réunions de coordination mensuelles entre les Directeurs des ressources humaines des business units et du groupe permettent notamment de recenser les postes à pourvoir et les ressources humaines disponibles. La politique, validée par le Comité Exécutif, est ensuite déployée dans chaque business unit où les interlocuteurs ressources humaines pilotent un réseau de correspondants dédiés.

LE GROUPE

COMPTES

SOCIALIX

SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou encore de prévention des éventuelles maladies professionnelles. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail.

La sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du Comité Exécutif et des Comités de Direction des usines (organisés chaque semaine), des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque filiale avec les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des filiales et les responsables des pays. Afin de mobiliser plus fortement les salariés sur cette problématique, la politique du groupe incite les managers à intégrer la sécurité dans les primes de rémunération variable accordées aux collaborateurs opérationnels. Autre axe de progrès : la constitution d'un réseau sécurité, entamée en mai 2012, rassemblant des représentants de l'ensemble des sites afin d'échanger sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements. Les travaux prévoient également la réalisation d'un reporting mensuel.

La mise en œuvre d'un réseau sécurité a permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs. Le taux de fréquence d'accidents est ainsi passé de 24,4 en 2010-2011 à 18,76 en 2011-2012, à 11,75 en 2012-2013 et à 9,22 en 2013-2014. Ces résultats traduisent l'attention particulière portée par Bonduelle aux questions de sécurité et ceci sur chacun de ses sites, partout dans le monde, à l'image de Strathroy (Canada) où aucun accident n'a été déploré ces six dernières années. Ils rappellent aussi que la sécurité est l'affaire de tous, au quotidien, et que la vigilance de tous les instants est indispensable pour éviter les accidents, à l'exemple de celui qui a coûté la vie à un collaborateur du groupe sur le site de Bordères (France) en août 2013.

En plus des actions entreprises dans les différentes business units, BELL et FRESH ont déployé la méthode STOP™ (sécurité au travail par l'observation préventive) développée par DuPont de Nemours. Cette démarche entre dans le cadre d'un des 22 chantiers du programme VegeGo! afin de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025. Ce programme est fondé sur l'expérience de l'entreprise DuPont de Nemours, qui a mis en place des solutions pour éradiquer les accidents de travail. Des salariés de Bonduelle Fresh Europe ont été formés pour animer et déployer ce dispositif sur leurs sites respectifs. La mise en place chez BELL a débuté sur les sites de Renescure, d'Estrées-Mons (produits surgelés), de Bordères et de Labenne. L'expérience de ces usines profitera ensuite aux autres sites français et européens de la business unit.

La méthode STOP™, sécurité au travail par l'observation préventive, élaborée par DuPont de Nemours, repose sur l'observation préventive des comportements. Elle permet aux collaborateurs d'intégrer les comportements les plus sûrs dans leur culture de travail, d'optimiser les performances de sécurité et de réduire/éliminer les blessures et les maladies professionnelles. Pour ceci, les participants sont formés à des méthodes leur donnant toutes les connaissances, les outils et la volonté nécessaires pour travailler de manière plus sûre. Les salariés formés peuvent ensuite déployer ces acquis à leurs collègues et collaborateurs, pour que chacun soit au cœur de la sécurité au quotidien.

Les multiples initiatives déployées en 2013-2014 ont permis de considérablement améliorer les résultats en termes de sécurité.

Amérique du Nord :

Instauration d'un programme de récompense pour les sites n'enregistrant aucun accident durant chaque exercice. La somme entre 5 000 et 10 000 dollars par année sans accident - est investie dans des installations qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie sur les sites ou de l'environnement des collaborateurs.

Brésil ·

Aucun accident avec arrêt de travail n'a été constaté durant l'exercice 2013-2014

• Europe:

Lancement de la méthode STOP™, sécurité au travail par l'observation préventive auprès des business units FRESH et BELL. Cette business unit est parvenue à réduire de 50 % le nombre d'accidents avec arrêts de travail au cours des deux dernières années.

Russie :

Grâce aux initiatives mises en place, seuls deux accidents avec arrêt de travail sont à déplorer dans le pays en 2013-2014.

SALAIRES ET HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Dans l'ensemble des pays dans lesquels est présent Bonduelle au travers de ses quatre business units, le groupe mène une politique salariale ajustée en s'efforçant, au-delà des minima sociaux en vigueur, de proposer des rémunérations conformes aux salaires en cours de son secteur d'activité.

DIALOGUE SOCIAL

Conformément à sa Charte Éthique, communiquée en 2012-2013 aux dirigeants et qui a été déployée en 2013-2014 dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe, Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. Le groupe ne déplore pas de crise sociale

sur l'exercice 2013-2014. Au total, il a signé, sur cette même période, 45 accords collectifs, avec les différentes instances représentatives des salariés dans les pays où il est présent.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) se réunit a minima une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe. Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur).

Le Comité de Groupe permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français (48 % des effectifs) des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

La dynamique du dialogue social au sein du Groupe Bonduelle s'est notamment illustrée en 2013-2014 par la signature de différents accords et avenants en France, en plus des négociations annuelles obligatoires sur les rémunérations et conditions de travail :

- accord sur la prévoyance risques lourds, signé en août 2013. Il s'agit d'un accord collectif instituant les évolutions des garanties complémentaires incapacité, invalidité et décès. Cet accord uniformise la gestion de la prévoyance au sein de l'entreprise;
- accord sur la gestion prévisionnelle et intergénérationnelle des compétences (GPIC) qui répond aux obligations du contrat de génération, de l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et de l'accord sur les seniors. Il fait également référence aux accords sur la pénibilité et la promotion de l'égalité professionnelle;
- avenant à l'accord sur la mutuelle santé ;
- avenant à l'accord d'intéressement.

EMPLOI LOCAL

Les accords sociaux signés par Bonduelle s'inscrivent dans la continuité des actions menées de longue date par le groupe, qui développe depuis des années des actions spécifiques dédiées aux personnels saisonniers. De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie en effet un nombre important de saisonniers. Les emplois saisonniers représentent 18 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Ils sont fidélisés grâce à une politique de rémunération attractive et des contrats de travail par type de récolte leur assurant une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers. À ce titre, Bonduelle travaille, sur certains sites, en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers qui peuvent bénéficier de formations spécifiques telles que la qualification « cariste ». Cette politique passe également par le développement, aux États-Unis et au Canada, de maisons d'accueil permettant aux travailleurs saisonniers de loger dans de bonnes conditions. Le groupe offre par ailleurs des sessions de formation spécifiques à ce personnel maîtrisant peu ou mal l'anglais grâce à un système de vidéo-enseignement. Il déploie également, en Italie par exemple, des programmes spécialement dédiés aux saisonniers n'ayant pas une bonne connaissance de la langue locale, et, en Hongrie notamment, des systèmes de ramassage par bus leur évitant de supporter les

coûts de transport pour se rendre sur leur lieu de travail. Toutes ces initiatives contribuent à fidéliser les saisonniers.

Selon les bassins d'emplois où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie l'emploi local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles. Les procédures de recrutement favorisent l'embauche d'employés et de dirigeants locaux pour mener à bien ses activités, à l'exemple de la Hongrie où la majorité des travailleurs et des cadres sont Hongrois (deux expatriés français).

Le Groupe Bonduelle est cofondateur et finance depuis le début de l'année 2014 le fonds de dotation « Agir avec la jeunesse du Nord-Pas de Calais. Ce fonds permet de financer différentes initiatives, notamment la Fondation « École de la deuxième chance ». Le site de Villeneuve-d'Ascq a décidé de développer les échanges avec cet organisme dans le cadre du projet VegeGo! – « S'impliquer dans la vie locale de nos implantations ».

MANAGEGO! : UN NOUVEL OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Au travers de son histoire, Bonduelle a développé un modèle de management spécifique, influencé par ses métiers, son mode de gouvernance et ses valeurs. Ce modèle est au cœur de la réussite du groupe. Il doit aussi être une des clés de la construction de son avenir et de sa pérennité. Avec VegeGo! Bonduelle s'est donné des ambitions fortes en termes de croissance, de création de valeur, de développement international, de sécurité. ManageGo! fixe aujourd'hui un repère commun pour tous les managers du groupe. Ce programme, issu d'une co-construction entre des managers Bonduelle et des experts Ressources Humaines de l'entreprise, est en phase de déploiement progressif. Plus de 400 collaborateurs ont déjà été formés et le processus se poursuivra en 2014-2015.

ManageGo! rassemble et invite chacun des managers à trouver le bon équilibre entre bienveillance et exigence, en lien avec nos valeurs et nos ambitions. ManageGo! pose les 3 dimensions du management Bonduelle :

- cultiver la performance : le manager est ambitieux et exigeant, il est orienté performance et crée de la valeur durable;
- développer les hommes : le manager s'engage dans l'accompagnement, le développement et l'évolution de tous ses collaborateurs;
- être agile : le manager fait preuve d'ouverture, d'écoute et d'anticipation. Il adapte son management aux contextes et aux personnes.

Ce modèle de management doit nourrir l'ambition du groupe : « être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

ManageGo! s'inscrit également dans le développement et l'accompagnement des potentiels. Ces deux éléments sont centraux dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle qui, pour assurer la poursuite de son développement international et saisir les opportunités de croissance qui s'ouvrent à lui, doit pouvoir compter sur les meilleures compétences dans chacun des pays où

il est implanté. Cette vision internationale anime l'ensemble de la politique RH du groupe.

Enfin, la formation est d'autant plus essentielle que les effectifs du groupe ne cessent de croître : 6 983 permanents en 2013-2014 contre 6 736 en 2012-2013. La politique de formation de Bonduelle privilégie l'accompagnement et le développement de la sécurité dans l'ensemble de ses activités, la capitalisation des compétences, la découverte et l'intégration au groupe, et le développement des nouveaux talents. Le taux de formation des salariés est de 1,60 % (dépenses de formation rapportées à la masse salariale) et la durée moyenne de formation est de 27 heures.

« Networking, connecting people and growing together »

Bonduelle a lancé en février 2013 dans l'ensemble du groupe le projet de déploiement et d'appropriation d'un nouvel outil collaboratif : « Networking, connecting people and growing together ». La plateforme Google et ses applications sont au centre du dispositif : e-mail/tchat, agendas, réseau social, collaboration simultanée sur un document et salle de réunion virtuelle. En plus des formations, un programme d'accompagnement a été mis en place pour les utilisateurs. Aujourd'hui les 3 500 collaborateurs connectés du Groupe Bonduelle sont utilisateurs de la plateforme Networking.

DIVERSITÉ

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Elle s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

La féminisation du personnel de management s'est poursuivie en 2013-2014 avec la nomination d'une Directrice marketing dans la business unit FRESH et d'une Responsable marketing au Brésil. Aux États-Unis et au Québec, deux femmes occupent désormais les fonctions de Directrice des ressources humaines. De plus, une femme a été nommée Responsable du contrôle de gestion du groupe.

L'emploi des salariés porteurs de handicap est un autre pilier de la politique diversité du groupe. En France, notamment, de nombreuses initiatives existent en matière de handicap :

- création de la Mission Handicap au sein de la DRH France avec un pilote dans chaque établissement et un Comité Paritaire de suivi au niveau du groupe;
- organisation de campagnes d'information et de sensibilisation pour les collaborateurs présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 10 %;
- communication régulière sur les actions menées via le journal interne et l'Intranet;
- ouverture de tous les postes accessibles aux personnes porteuses de handicap;

- tutorat possible avec accord collaborateur porteur de handicap;
- formation ou sensibilisation des acteurs directs de la politique handicap de l'entreprise aux spécificités de l'emploi des porteurs de handicap :
- développement de l'accueil de stagiaires issus du milieu protégé.

Le Trophée de l'Économie Responsable Mention Or a été remis à Bonduelle en juillet 2013, saluant ainsi la politique d'insertion des travailleurs porteurs de handicap menée par le groupe. Organisés par le Réseau Alliances (nord de France), les Trophées de l'Économie Responsable récompensent chaque année les démarches d'entreprises intégrant la Responsabilité Sociétale au cœur de leur stratégie. Ce Trophée, décerné dans la catégorie des entreprises de plus de 500 salariés, a été remis par Pierre De Saintignon, Vice-président du Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais à Christophe Bonduelle, Président du groupe et à Hélène D'Huyveter, Directrice de l'usine de Renescure, site pilote de cette démarche. En effet, depuis 2008, le site historique et berceau du Groupe Bonduelle, emploie 3 travailleurs porteurs de déficiences intellectuelles en Contrat à Durée Indéterminée. Après avoir effectué un important travail préparatoire en collaboration avec les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) « les Papillons Blancs » d'Hazebrouck, un processus de sélection et de recrutement avait été mis en place par le service Ressources Humaines de l'usine, processus accompagné de la formation de 3 référents Bonduelle pour faciliter et accompagner leur intégration. Cette initiative a contribué à renforcer les liens de l'usine Bonduelle de Renescure avec son environnement.

Pour compléter sa politique diversité, Bonduelle a signé en France avec les partenaires sociaux un accord sur la gestion prévisionnelle et intergénérationnelle des compétences (GPIC). Il répond aux obligations du contrat de génération, de l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et de l'accord sur les seniors. Il fait également référence aux accords sur la pénibilité et la promotion de l'égalité professionnelle. La signature de cet accord doit ancrer les démarches engagées depuis plusieurs années en faveur de la diversité, grâce à de nouvelles actions de sensibilisation en interne et à l'implication de tous les collaborateurs.

Bonduelle reçoit le trophée « Coup de cœur du jury » des Chênes en'Or

La deuxième édition des Chênes en'Or organisée par la banque française Société Générale s'est déroulée en mai 2014. Cet événement a pour vocation de récompenser les entreprises familiales des régions Nord-Pas de Calais, Haute Normandie et Picardie ayant assuré une croissance durable et dont le capital est détenu à plus de 50 % par une même famille depuis au moins deux générations.

COMPTES

SOCIALIX

Engagements sociaux et sociétaux

DROITS DE L'HOMME

Bonduelle respecte les règles internationales en matière de travail. Il s'attache au respect de la charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'abolition effective du travail des enfants, et à l'élimination du travail forcé ou obligatoire. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis;
- convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : Canada, États-Unis ;
- convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention n° 138 sur l'âge minimum de travail : Canada, États-Unis :

 convention n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis.

Tous les pays Bonduelle ont ratifié les conventions suivantes :

- convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants ;
- convention n° 105 sur l'abolition du travail forcé.

Dans le cadre de sa Charte Éthique, Bonduelle exige de l'ensemble de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Il encourage ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du *Global Compact*, une initiative lancée en 2000 par les Nations Unies incitant les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon dix principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations Unies contre la corruption.

C. RÉSULTATS ET CHIFFRES CLÉS

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Effectifs	6 736 permanents	6 983 permanents
	9 758 équivalent temps plein	9 569 CDI, CDD, saisonniers et autres en équivalent temps plein

Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein)

		Europe		
	France	hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 343	1 422	2 058	6 824
Non Permanents	300	137	95	532
Saisonniers	628	441	637	1 706
Autres	217	167	123	507

■ Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents)

		Europe		
	France	hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 390	625	760	2 775
Hommes	1 986	875	1 347	4 208
Cadres	693	316	223	1 232
Non-cadres	2 683	1 184	1 884	5 751
Permanents moins 26 ans	122	36	177	335
Permanents 26 - 35 ans	678	356	490	1 524
Permanents 36 - 45 ans	993	518	514	2 025
Permanents 46 - 49 ans	371	180	193	744
Permanents 50 - 55 ans	661	230	345	1 236
Permanents plus de 55 ans	551	180	388	1 119

dicateur 2012-2013		2013-2014
Ancienneté (effectifs permanents)	0 à 3 ans : 1 530	0 à 3 ans : 1 910
	4 à 9 ans : 1 571	4 à 9 ans : 1 476
	+ 9 ans : 3 635	+ 9 ans : 3 597
	Ancienneté Moyenne : 13,29	Ancienneté Moyenne : 12,81
Embauches en nombre de contrats	CDI : 589	CDI: 784
	CDD: 1 095	CDD: 1 187
	Saisonniers: 4 986	Saisonniers : 6 473
Personnes porteuses de handicap	232 équivalent temps plein	268 équivalent temps plein
Turnover total groupe	11,64 % *	12,84 % *

Départs par type de contrat

		France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadres	Du fait d'un licenciement	9	9	3	21
	Du fait d'un décès, de la retraite ou d'une rupture conventionnelle	15	1	5	21
	Du fait du salarié (démission, fin période essai)	17	12	6	35
	Du fait d'une mutation	20	0	0	20
Non-Cadres	Du fait d'un licenciement	76	65	198	339
	Du fait d'un décès, de la retraite ou d'une rupture conventionnelle	70	94	78	242
	Du fait du salarié (démission, fin période essai)	172	92	667	931
	Du fait d'une mutation	13	1	6	20

LE GROUPE BONDUELLE

■ Turnover par sexe *

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femmes	5,0 %	8,3 %	24,3 %	11,24 %
Turnover Hommes	6,9 %	9,8 %	27,0 %	13,96 %
Départs Femmes	94	78	269	441
Départs Hommes	180	121	487	788

■ Turnover par âge *

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	1,5 %	2,6 %	8,9 %	3,99 %
Turnover 26 - 35 ans	1,7 %	2,7 %	6,9 %	3,51 %
Turnover 36 - 45 ans	0,8 %	1,6 %	3,7 %	1,86 %
Turnover 46 - 49 ans	0,3 %	0,6 %	1,6 %	0,77 %
Turnover 50 - 55 ans	0,3 %	0,6 %	1,8 %	0,83 %
Turnover plus de 55 ans	1,5 %	1,1 %	3,1 %	1,88 %
Départs moins de 26 ans	67	57	258	382
Départs 26 - 35 ans	76	59	201	336
Départs 36 - 45 ans	34	35	109	178
Départs 46 - 49 ans	14	12	48	74
Départs 50 - 55 ans	15	13	51	79
Départs plus de 55 ans	68	23	89	180

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Formation	1,57 %	Part de la masse salariale : 1,6 %
	123 795	Nombre d'heures de formation : 168 293
	23 heures	Durée moyenne de formation par individu : 27 heures
	39,08 % de femmes 60,92 % d'hommes	Répartition des heures de formation par sexe : 29,48 % de femmes et 70,52 % d'hommes
Conditions de sécurité	11,75	Taux de fréquence des accidents du travail : 9,22
	0,61	Taux de gravité des accidents du travail : 0,42
	1,39	Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France : 1,00

^{*} Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

2

Répartition des accidents du travail (AT)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de fréquence	14,56	6,75	6,21	10,16
Hommes – Taux de fréquence	12,26	8,53	4,30	8,61
Taux de fréquence	13,20	7,80	4,98	9,22
Femmes – Nombre AT avec arrêt	42	10	12	64
Hommes – Nombre AT avec arrêt	51	18	15	84
Nombre AT avec arrêt	93	28	27	148
Femmes – Taux de gravité	1,04	0,16	0,38	0,63
Hommes – Taux de gravité	0,41	0,31	0,13	0,29
Taux de gravité	0,67	0,25	0,22	0,42
Femmes – Nombre jours perdus AT	3 005	231	727	3 963
Hommes – Nombre jours perdus AT	1 713	655	458	2 826
Nombre jours perdus AT	4 718	886	1 185	6 789

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de gravité MP	1,95	ND	ND	1,95
Hommes – Taux de gravité MP	0,33	ND	ND	0,33
Taux de gravité MP	1,00	ND	ND	1,00
Femmes – Nombre jours perdus AT MP	5 632	ND	ND	5 632
Hommes – Nombre jours perdus AT MP	1 382	ND	ND	1 382
Nombre jours perdus AT MP	7 014	ND	ND	7 014
		Données	non disponibles	

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Restructurations industrielles	454	Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement : 0
Organisation du temps de travail	15 914 984	Nombre d'heures travaillées : 16 058 864
	4,46 %	Taux d'absentéisme : 3,42 %
Rémunération et évolution	241 900 106 euros	Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) : 246 789 278 euros
	80,45 %	Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 78,05 %
	87,13 % de femmes et 78,70 % d'hommes.	Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 77,71 % de femmes et 78,28 % d'hommes

2.4.2 Engagements auprès des partenaires économiques

Intégrité, confiance, simplicité, excellence, ouverture, équité et souci de l'Homme : ces 7 valeurs fondatrices sont au cœur du projet d'entreprise du groupe. Bonduelle développe une collaboration équitable et innovante avec ses partenaires économiques notamment au travers de sa charte d'achats déployée en 2013-2014 sur l'ensemble des continents sur lesquels le groupe est présent.

A. RAPPELS DES OBJECTIFS

Impacts sociaux

- Respect des normes de comportement : Éthique
- Sécurité alimentaire des consommateurs

Objectifs 2013-2014

- Étendre le périmètre des fournisseurs adhérents au Global Compact
- Étendre le périmètre des fournisseurs répondant à 23 critères de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

Faits marquants 2013-2014

- Extension du périmètre de suivi des engagements Global Compact au Canada
- Extension du suivi des risques de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) des fournisseurs à 3 Pays : Allemagne, Hongrie et Pologne
- Intégration du questionnaire RSE dans les pré-sélections des nouveaux appels d'offres
- Finalisation de la charte achats

B. MOYENS MIS EN ŒUVRE

POLITIQUE D'ACHAT DU GROUPE BONDUELLE

L'engagement sociétal du Groupe Bonduelle s'illustre notamment par son implication sur la chaîne de valeur : politique d'approvisionnement, de formation et de sensibilisation intégrant des critères environnementaux et sociaux.

La Direction des achats de Bonduelle a pour vocation de contribuer au développement et à la pérennité du groupe en achetant selon une qualité définie et constante, dans un rapport qualité/prix équilibré, en mettant en œuvre les moyens nécessaires à la maîtrise de la sûreté et la sécurité produits, des risques financiers et des contraintes techniques et risques de malveillance. Cette logique d'achat inclut notamment une recherche permanente des acteurs de la filière et une veille concurrentielle permettant d'être dans le prix du marché.

La politique qualité achats s'inscrit dans une déclinaison de la politique qualité groupe selon trois axes fondamentaux :

- écouter et satisfaire les besoins et attentes de nos clients internes ;
- assurer la qualité des produits et prestations achetés en conformité avec les cahiers des charges et la réglementation et garantir la sécurité alimentaire :
- mettre en œuvre une dynamique d'amélioration continue.

Tout comme pour les achats de légumes cultivés par ses partenaires producteurs (3 440, regroupés en organisations de producteurs) – signataires d'une charte d'approvisionnement particulièrement rigoureuse revue en 2013-2014 – Bonduelle s'attache pour ses autres fournitures (boîtes métalliques, cartons et films d'emballage, légumes et ingrédients entrant dans la composition de ses recettes et non cultivés ou produits par le groupe, énergie, denrées animales, publicité et communication ou semences) à mettre en avant ses valeurs fondatrices, dont l'équité, l'excellence et l'ouverture. Le groupe exige ainsi de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent toutes les dispositions législatives liées à leurs activités et à leur environnement professionnel.

De plus, cette politique d'achat se traduit par l'intégration de critères de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) dans les appels d'offres (passés à l'échelle du groupe ou localement). Ces critères prennent en compte, dans les contrats, les principes du Global Compact et de la charte d'approvisionnement concernant les achats de matières premières agricoles.

Pour les denrées alimentaires, Bonduelle a mis en place des procédures spécifiques pour évaluer et maîtriser les risques sanitaires et de malveillance liés aux produits. Pour les emballages, Bonduelle recherche en permanence l'optimisation des consommations de matières primaires.

ENCOURAGER LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS À S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE RSE

Dans le cadre de la relation contractuelle, les fournisseurs s'engagent à respecter les principes du *Global Compact* auxquels Bonduelle a adhéré en 2003. Cette démarche est en cours de déploiement à l'échelle du groupe. En 2013-2014, la Russie, l'Italie et le Canada ont adhéré à ce dispositif. Par exemple, en 2013-2014, plus de 95 % des contrats d'achats de boîtes de conserve intègrent les principes du *Global Compact*. Les boîtes métalliques représentent le principal poste d'achats.

Les décisions d'achats reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou du sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre tant économique qu'en termes de RSE. Les acheteurs de la Direction des achats groupe – avec, pour certains produits, des relais locaux – doivent également prendre en compte le rôle important qu'ils ont dans l'écosystème local. Cela est d'ailleurs inhérent aux activités de Bonduelle.

Les relations avec les fournisseurs sont par ailleurs fondées sur une confiance réciproque et dans le respect du souci de l'Homme et de la simplicité. Bonduelle s'attache à travailler ainsi avec ses partenaires pour garantir dans la durée la meilleure performance économique, qualitative et environnementale.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements sociaux et sociétaux

Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, les approvisionnements, pour certains types de produits, doivent parfois se faire dans des pays plus éloignés, notamment en Afrique. Dans ce cas, l'entreprise choisit des partenaires organisés de manière à travailler avec des petits producteurs, leur garantissant ainsi des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière. Les partenaires de Bonduelle ont des certifications en matière de qualité et ils accompagnent leurs producteurs afin de limiter et maîtriser au mieux les traitements nécessaires aux cultures. Ce travail de long terme avec des partenaires reconnus est, pour Bonduelle, l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local tout en maîtrisant la traçabilité. L'un d'entre eux propose par exemple aux petits producteurs travaillant pour lui des solutions de micro-crédit servant à financer leur location, leur main-d'œuvre, ou encore un service de soins aux salariés de l'usine. Pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, le groupe assure une présence permanente ou périodique par ses propres collaborateurs.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2013-2014

- Extension du périmètre de suivi des engagements Global Compact au Canada.
- Extension du suivi des risques de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) des fournisseurs à 3 Pays : Allemagne, Hongrie et Pologne.
- Intégration du questionnaire RSE dans les pré-sélections des nouveaux appels d'offres. Cette démarche renforce notre attention sur l'évaluation du risque RSE d'un prospect et devient un critère dans le scoring du fournisseur.
- Finalisation de la charte des achats. Signée par tous les acheteurs de Bonduelle, elle s'inscrit dans le cadre de la Charte Éthique du groupe et décline les 7 valeurs de l'entreprise dans l'exercice de la fonction achats et dans le cadre de la responsabilité sociétale de Bonduelle. Elle a pour vocation de définir un cadre comportemental cohérent vis-à-vis de nos prospects et fournisseurs, quels que soient l'acheteur et le pays, répondant ainsi à l'attente de nos clients.

Indicateur

C. RÉSULTATS ET CHIFFRES CLÉS

	maioatoui		
	Taux de couverture du budget avec engagement au respect des principes du Global Compact, contrats et hors contrats		
Périmètre *	2012-2013	2013-2014	
France	77 %	85 %	
Hongrie	85 %	87 %	
Pologne	70 %	78 %	
Allemagne	34 %	42 %	
Italie		43 %	
Portugal		9 %	
Russie		64 %	
TOTAL TOUS PAYS - PÉRIMÈTRE 2012-2013	70 %	80 %	
Canada		96 %	
TOTAL TOUS PAYS - PÉRIMÈTRE 2013-2014		82 %	

^{*} Achats réalisés par le groupe, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie, les denrées animales, la publicité et la communication et les semences. Ce périmètre est variable selon les pays.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES CONSOLIDÉS COMPTES SOCIAUX INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements sociaux et sociétaux

INDICATEUR ACHATS 2013 = COUVERTURE DU BUDGET AVEC ENGAGEMENT AU RESPECT DES PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT



TOUS PAYS (À périmètre 2012-2013)



- Part du budget couverte par des contrats BONDUELLE
- Part du budget uniquement couverte par des accords tarifaires
- Part du budget couverte par des engagements au respect des principes du Global Compact

2

2.4.3 Engagements sociétaux

Bonduelle entend pleinement participer aux problématiques sociétales actuelles pour faire évoluer durablement les comportements alimentaires et encore affirmer son engagement auprès des communautés proches de ses implantations.

A. ALIMENTATION DURABLE

DÉVELOPPER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES

Bonduelle devient partenaire de VeggiEAT, un projet de recherche européen consacré à la promotion de la consommation de légumes chez les adolescents et les seniors. Le groupe s'associe à trois universités européennes (Bournemouth en Angleterre, Aalborg au Danemark et Florence en Italie) et au Centre de Recherche de l'Institut Paul Bocuse à Lyon. Ce projet, monté par un consortium de partenaires académiques et privés, a été doté d'un budget de 1,6 million d'euros par la Commission européenne et se déroulera d'octobre 2013 à octobre 2017. L'équipe de recherche et de développement du Groupe Bonduelle, ainsi que les équipes marketing des pays concernés, travailleront pendant 4 ans à alimenter les connaissances sur les leviers de consommation de légumes. Le Groupe Bonduelle s'y impliquera particulièrement grâce à ses expertises dans le domaine des sciences sensorielles, des sciences du consommateur, de la nutrition, et de la physiologie végétale.

NutriGO, une plateforme de référence sur la nutrition

Lancée fin 2013, la plateforme NutriGO, accessible en interne aux collaborateurs du groupe via l'application Google Drive est un centre de ressources sur l'ensemble des thématiques liées à la nutrition : produits, process de fabrication, engagements du groupe dans ce domaine, informations sur les nutriments, réglementation liée à la communication sur les aspects nutritionnels et réponses aux questions les plus fréquemment posées. Il s'adresse en particulier aux équipes marketing, vente, communication, qualité, recherche et développement et emballages. L'ambition est de partager le savoir-faire de Bonduelle en matière de nutrition et de soutenir les collaborateurs dans l'élaboration de leurs projets avec des informations objectives et fiables afin de communiquer en toute transparence avec les clients, dans le respect du cadre réglementaire. NutriGo est l'aboutissement du projet Mistral Gagnant, engagé en 2011-2012.

FAIRE ÉVOLUER DURABLEMENT LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES : LA FONDATION LOUIS BONDUELLE

La Fondation Louis Bonduelle est née en 2004 du désir du groupe de contribuer au débat sur l'alimentation et de concrétiser son engagement dans le domaine de la nutrition. La Fondation Louis Bonduelle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires en plaçant les légumes et leurs bienfaits au centre de son action.

À travers la Fondation d'entreprise Louis Bonduelle, le groupe lance chaque semestre depuis 2007, un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales, dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels, ouverts mondialement, ont déjà permis de soutenir 195 projets, soit plus de 300 000 bénéficiaires, pour un budget total de 452 milliers d'euros.

De même, chaque année depuis 2005, la Fondation Louis Bonduelle propose un prix de recherche de 10 000 euros destiné à soutenir un travail de thèse lié à l'alimentation. Le périmètre de ce prix est également mondial. Les efforts de soutien à la recherche menés par la Fondation Louis Bonduelle représentent plus de 1 180 milliers d'euros. Une information théorique et pratique sur les méthodes pour faire évoluer les comportements alimentaires est par ailleurs proposée sur le site Internet de la Fondation Louis Bonduelle. Son contenu est accessible en anglais, français, italien et néerlandais. Il est également accessible en espagnol depuis avril 2014.

La Fondation d'entreprise Louis Bonduelle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 7 membres bénévoles :

- 3 experts indépendants : Marie-Laure Frelut pédiatre et secrétaire du bureau de l'European childhood obesity group, Jean-Charles Fruchart – Président de la Société Internationale d'Athérosclérose et Béatrice de Reynal – nutritionniste;
- 4 représentants du groupe : Christophe Bonduelle Président de la Fondation Louis Bonduelle et Président du Groupe Bonduelle, Jean-Bernard Bonduelle – Directeur des relations extérieures et du développement durable, Christophe Château – Directeur de la communication et du marketing corporate et Laurence Depezay – Responsable nutrition.

L'action de la Fondation Louis Bonduelle repose sur trois piliers :

- informer et sensibiliser, en livrant via son site Internet www.fondation-louisbonduelle.org des données et outils pratiques sur les légumes à destination des enseignants, des professionnels de la santé, des journalistes et du grand public;
- soutenir la recherche, avec chaque année un prix destiné à soutenir un travail de thèse et un partenariat avec l'European childhood obesity group. La Fondation est de plus cofondatrice de la Fondation Cœur et Artères, reconnue d'utilité publique;
- mettre en place et soutenir des actions de terrain visant
 à faire évoluer les pratiques alimentaires auprès des
 cibles qui en ont le plus besoin, comme les enfants ou les
 personnes en situation précaire, afin de leur permettre de
 replacer les légumes au cœur de leur alimentation.

FAITS MARQUANTS 2013-2014

En 2014, la Fondation Louis Bonduelle a fêté ses dix ans : dix ans de sensibilisation du grand public et des professionnels de santé pour faire évoluer durablement les comportements alimentaires, de soutien à des actions de terrain et à la recherche.

En lien avec l'année européenne du gaspillage alimentaire,

l'édition 2014 des Rencontres de la Fondation, qui s'est déroulée le mardi 20 mai à la maison de la RATP à Paris, avait pour thématique « Comportements alimentaires et gaspillage : pertes alimentaires, déni et contradictions ». Chercheurs, acteurs de la nutrition et journalistes ont été conviés à écouter trois intervenantes dresser un état des lieux de la situation et exposer les pistes actuellement explorées par la recherche pour tenter d'endiguer ce phénomène. Ils ont ensuite assisté à la présentation d'une des actions de terrain soutenues par la Fondation : La Brigade des compotes, un projet de lutte contre le gaspillage mené par l'association Active. Puis, à un retour sur les travaux réalisés par les deux titulaires du Prix de recherche 2012. Et enfin, à la remise du Prix de Recherche Louis Bonduelle 2014 à deux lauréates, Géraldine Camilleri (université de Paris 13) étudiante française qui travaille sur les déterminants psychologiques des comportements alimentaires et de l'état nutritionnel des Nutrinautes, dans le cadre de la grande enquête nationale Nutrinet-Santé ; et Nùria Rosique Esteban, étudiante espagnole actuellement en première année de thèse à l'université de Maastricht (Pays-Bas), qui cherche l'effet du stress chronique sur les préférences alimentaires.

Autre élément majeur de l'exercice, les actions de terrain menées en partenariat avec les Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (Marpa). La Fondation s'est associée avec la Fédération Nationale des Marpa pour développer des ateliers à destination des 162 Marpa du territoire français. L'opération Art et saveurs nature a diffusé en mars 2013 des kits validés par le Programme national pour l'alimentation, dans l'ensemble des Marpa. Des évaluations ont été menées durant le second semestre 2013. Résultats : avec en moyenne 11 participants par atelier, 65 % des responsables de Marpa ont jugé le kit fonctionnel et 68 % vont reproduire les ateliers.

La Fondation était également présente aux Journées Francophones de Nutrition à Bordeaux, du 11 au 13 décembre 2013. À la tenue d'un stand de sensibilisation s'est ajoutée une communication orale en plénière sur les travaux de recherche intitulés « Impact de la variété de l'offre des légumes sur les consommations alimentaires des personnes âgées vivant en maison de retraite ».

Enfin, l'ambition de Bonduelle est de développer ses engagements sociétaux dans chacun des pays où il est présent. C'est pourquoi sa Fondation met en place régulièrement de nouvelles implantations. En 2014, ses activités se sont étendues en Espagne.

Partenariat entre la Fondation Louis Bonduelle et l'European childhood obesity group.

La Fondation Louis Bonduelle finance et participe à la mise en place d'un référentiel de connaissances pour les praticiens et les chercheurs en obésité infantile. Ce projet prendra la forme d'un *e-book* disponible sur le site de l'ECOG d'ici la fin de l'année 2014.

HISTORIQUE

2004-2005

- Lancement de la Fondation en France;
- Lancement de l'opération le Jour du légume ;
- Lancement du Prix de Recherche Louis Bonduelle ;
- Lancement du site Internet de la Fondation ;
- La Fondation Louis Bonduelle devient Co-fondateur de la Fondation Cœur et Artères, reconnue d'utilité publique.

2005-2006

- Lancement de la Fondation en Italie ;
- Premières actions de sensibilisation des salariés Bonduelle à une meilleure alimentation;
- Lancement en France de l'action Les Robins du potager pour les enfants (9-11 ans);
- Lancement en Italie de l'action Amici per la Tavola pour les enfants (6-12 ans).

2006-2007

- Lancement de la Fondation en Belgique et aux Pays-Bas ;
- Lancement de l'action Het Groente & Fruit Lab, aux Pays-Bas pour les enfants (4-12 ans);
- Lancement en France de l'action Légumes 2000 pour les jeunes adultes;
- La Fondation Louis Bonduelle reçoit le prix Nutridor pour sa communication nutritionnelle.

2007-2008

- Premiers appels à projets internationaux ;
- Premières Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle organisées à Paris;
- Lancement en France des actions en partenariat avec le Secours populaire français, le projet Ronde des légumes pour les populations en situation de précarité et attribution du logo Programme National Nutrition Santé;
- Lancement en Italie de l'action 5ive pour les enfants (6-12 ans).

SOCIÉTÉ INFORMATIONS I CAPITAL COMPLÉMENTAIRES

Engagements sociaux et sociétaux

LE GROUPE

RONDLIFLLE

2009-2010

Lancement du Prix de Recherche European Childhood Obesity Group et Louis Bonduelle;

- Prorogation pour 99 ans de la Fondation Louis Bonduelle en France;
- Déjeuner-débat au Parlement européen de Bruxelles ;
- Collaborations avec Age Platform Europe;
- Lancement en Italie de l'action Orto in Condotta pour les enfants (6-14 ans).

2010-2011

- Lancement de la Fondation au Canada ;
- Conclusion en France d'un partenariat avec la Fédération Nationale des Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées ;
- La Fondation est reconnue auprès des professionnels de santé (Voir encadré : Étude réalisée par l'institut de sondage Opinion Way).

2011-2012

- Exposition au Parlement européen de Bruxelles ;
- Conclusion en France d'un partenariat avec le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture ;
- Lancement en France de l'action Art et saveurs nature. Ces ateliers ont été reconnus par le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture par l'attribution du logo du Programme national pour l'alimentation (PNA);
- Lancement en Italie de l'action Il Gioco di in Orto, destinée aux enfants (6-12 ans) avec le monde du légume et fait découvrir les différentes étapes à suivre pour créer un véritable jardin potager.

2012-2013

- Sixième Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle sous le haut patronage du ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture;
- En partenariat avec le ministère de l'Alimentation, lancement du projet Gustaterrium pour la construction d'une formation permettant la réalisation d'un potager transportable par des enfants ou des adultes;
- Tenue d'un stand au congrès sur l'alimentation durable organisée en mai 2013 par les sociétés françaises, belges et anglaises de nutrition;
- Mise à disposition de trois nouveaux dossiers scientifiques disponibles sur son site Internet:
 - comment se nourrir pour bien vieillir,
 - le comportement alimentaire des 11-15 ans en Europe,
 - Le magnésium dans les végétaux.

2013-2014

- 10 ans de la Fondation Louis Bonduelle;
- Septièmes Rencontres de la Fondation avec pour thème « Comportements alimentaires et gaspillage : pertes alimentaires, déni et contradictions »;
- Lancement du site Internet de la Fondation Louis Bonduelle en Espagne;

- Lancement de deux appels à projets sur le gaspillage alimentaire ;
- Étude Opinion Way sur la Fondation (voir encadré) ;
- Parutions de deux nouveaux dossiers scientifiques disponibles sur son site Internet qui compte désormais plus de 60 000 visiteurs par mois: « Comment accompagner les adolescents dans leur émancipation alimentaire? » et « Le gaspillage alimentaire: enjeux, causes et réalités ».

L'étude réalisée en mai 2014 par l'institut de sondage Opinion Way pour la Fondation Louis Bonduelle démontre que celle-ci est citée spontanément par les professionnels de santé à 18 % et par les journalistes spécialisés à 23 %. La Fondation bénéficie par ailleurs d'une bonne image auprès de tous les publics avec un ensemble de bonnes opinions de 91 % en 2014 auprès des professionnels de santé (contre 81 % en 2009), de 88 % de perception favorable chez les journalistes de santé (74 % en 2009) et de 86 % auprès du grand public. Globalement, la Fondation se place dans le Top 3 national des organismes et fondations ayant pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, notamment à travers la consommation de légumes.

B. COMMUNAUTÉS LOCALES

Si la Fondation mène ses propres actions de terrain, elle apporte également un soutien financier à des projets locaux. La Fondation a lancé deux appels à projets internationaux en juin 2013 et en décembre 2013. Les deux appels ont pour thématique la lutte contre le gaspillage alimentaire.

APPELS À PROJETS SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : LES PROJETS RETENUS EN 2013-2014

France

ACTIVE - LA BRIGADE DES COMPOTES (71)

Récoltes de fruits chez des particuliers donateurs par des cueilleurs bénévoles. L'association met en lien des bénévoles avec des particuliers donateurs de fruits de leur verger. Le projet consiste à récolter les fruits pour les redistribuer au profit des personnes démunies par l'intermédiaire de réseaux caritatifs de Saône et Loire. Les objectifs principaux de la Brigade des compotes sont : d'éviter le gaspillage des fruits et lutter contre la précarité alimentaire, de favoriser la consommation des fruits locaux pour tous, de développer des temps d'échanges et de solidarité entre les habitants. Lors de la saison 2013, deux tonnes de fruits ont évité d'être gaspillées et pu être distribuées aux bénéficiaires des associations caritatives grâce à la redistribution de la banque alimentaire.

LA SOUPE AUX CAILLOUX - CUISINER LES RESTES (92)

L'association mène des actions de sensibilisation à une consommation alimentaire responsable et met en place des ateliers cuisine sur ce thème. En 2013, l'association a organisé 13 ateliers cuisine à Nanterre, en île de France auprès de jeunes travailleurs et d'enfants âgés de 9 à 11 ans. Le concept est simple : apprendre à cuisiner et réutiliser les restes, découvrir des trucs et astuces pour

conserver plus longtemps les aliments. Les ateliers se clôturent par un repas commun entre participants et par la remise d'un livret de recette à refaire à la maison.

LA TENTE DES GLANEURS DE GRENOBLE - DISTRIBUTION GRATUITE D'INVENDUS ORGANISÉE TOUS LES DIMANCHES (38)

Les bénévoles de l'association la Tente des glaneurs récupèrent des produits auprès des commerçants des marchés et les redistribuent de manière équitable tout en recréant du lien social. Cette initiative a été lancée à l'origine à Lille par un bénévole des Restos du cœur. L'idée est partie d'un constat simple : chaque semaine, plusieurs tonnes de produits trop abîmés pour être vendus mais toujours parfaitement comestibles sont jetés en fin de marché (fruits, légumes et pains donnés par les commerçants des marchés locaux). Ainsi, depuis l'ouverture de la tente en décembre 2010, 84 tonnes de nourriture ont été distribuées et près de 2 500 familles ont été aidées.

ECO ET LOGIQUE (02)

Sensibilisation, information et ateliers culinaires autour du gaspillage alimentaire auprès de familles en situation précaire. Le but de ce projet est la prise de conscience des enjeux financiers et sociaux du gaspillage et l'apprentissage de nouveaux modes de consommation.

GROUPE D'APPUI ET DE SOLIDARITÉ (80)

Animations dans les Accueils collectifs de mineurs (ACM) sur la thématique du gaspillage alimentaire. Le but : favoriser une prise de conscience chez les enfants et les jeunes, des enjeux éthiques, économiques, sanitaires et environnementaux de la réduction du gaspillage alimentaire et les encourager à adopter des comportements plus citoyens dans la consommation et l'usage des denrées alimentaires.

À FLEUR DE PIERRE – LE POTAGER DANS L'ASSIETTE : RIEN NE SE JETTE (04)

Basée à Digne les Bains, l'association met à disposition et anime quatre jardins partagés en organisant des ateliers de découvertes autour de la conservation des aliments.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE BEAUSOLEIL (06)

Le CCAS de Beausoleil développe un programme de sensibilisation des populations défavorisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le projet allie le jardin solidaire et l'épicerie sociale de la commune, avec notamment des conseils lors des achats, des ateliers sur le rangement des courses, et de l'information sur le traitement des déchets.

CREA, MONDEVILLE - P'TITE PLANÈTE (14)

Le centre culturel associatif CREA basé sur l'agglomération de Caen propose un spectacle dans un bus itinérant pour les enfants d'école primaire. Construit notamment avec des enseignants et des spécialistes de la gestion des déchets, le projet « P'tite planète » sensibilise au gaspillage alimentaire, au compostage et au recyclage des emballages.

UNITÉ VOISINALE DES 400-ODACE (17)

L'association implantée dans un quartier défavorisé de La Rochelle gère depuis 20 ans un économat. Les bénévoles proposent des produits alimentaires issus de circuits courts à prix coûtant. Des ateliers et des moments festifs sont mis en place pour sensibiliser sur les méthodes de conservation et les recettes permettant d'accommoder les restes.

VICE ET VERSA (26)

Ateliers pratiques sur le gaspillage alimentaire et l'utilisation des déchets alimentaires.

SOLIDARITÉ DOM TOM HÉRAULT (34)

Le projet s'adresse aux bénéficiaires de l'épicerie sociale de Solidarité Dom Tom. Il s'agit d'ateliers culinaires et de sessions d'information sur la transformation et la conservation des fruits et légumes. Au programme : recettes, stérilisation, congélation, lecture des étiquetages, rangement du réfrigérateur, etc.

APRÈS (44)

Consolidation des connaissances de base et des comportements en rapport avec l'alimentation au travers d'une médiation scientifique en milieu scolaire et ordinaire à Nantes. Cette action est à destination de 25 enfants (collégiens) et leurs familles.

LES SAPROPHYTES - LA CUISINE PUBLIQUE (59)

L'association développe notamment différentes actions alliant appropriation de l'espace public par les habitants et alimentation. Le projet de cuisine mobile et publique s'adresse aux habitants du quartier de Fives à Lille. Il s'agit de transmettre de manière ludique et pratique des recettes, des méthodes de conservation des aliments et des solutions de stockage alternatives.

ASSOCIATION LES ANGES GARDINS - RESTE! (62)

Ce projet vise à encourager les jeunes de 15 à 25 ans à limiter le gaspillage alimentaire, à les sensibiliser aux enjeux d'une cuisine diversifiée et à développer des pratiques vertueuses en ce domaine tout au long de leur vie. Pour ce faire, le projet mettra l'accent sur la lutte contre les néophobie alimentaire et sur la capacité à réaliser des plats.

LE PANIER DE LA MER - MANGEONS BIEN ENSEMBLE (62)

Le projet lancé par l'association « Le Panier de la Mer 62 » a pour objectif de permettre l'accès à une alimentation saine, équilibrée, peu coûteuse et responsable en termes de réduction des déchets alimentaires. Des ateliers de sensibilisation seront menés auprès de personnes en situation de précarité dans la ville de Boulogne-sur-Mer et villes environnantes.

ASSOCIATION ELLES AUSSI (94)

L'épicerie solidaire implantée à Créteil accompagne ses bénéficiaires dans l'achat et la préparation de produits à durée de vie limitée : enquête de consommation, fiches pratiques, ateliers cuisines et efforts de présentation des produits sont au rendez-vous. Par exemple, chaque jeudi un plat à base de produits triés ou reconditionnés est en dégustation.

86

Italie

SOCIETÀ UMANITARIA - FEEDING THE PLANET IN YOUR KITCHEN - MILAN

Dans le cadre du projet Feeding the Planet in your Kitchen, l'association Umanitaria, basée à Milan en Italie, proposera à des élèves de primaire et collège ainsi qu'à leur professeur des ateliers sur la santé, la nutrition, la lutte contre le gaspillage alimentaire. Un kit pédagogique créé pour l'occasion sera remis aux participants.

ASSOCIATION FILODRAMMATICA FOR.T.E - STILL (A) LIFE - LERICI

Dans le cadre du projet « STILL (A) LIFE », l'association Filodrammatica située à Lerici, en Italie, organise des ateliers de sensibilisation auprès d'adolescents de 11 à 14 ans à travers des activités théâtrales. L'association développera également un jeu mobile Food Waste App pour smartphones et tablettes.

Liban

ARC EN CIEL - BEYROUTH

Atelier de sensibilisation à la prévention du gaspillage alimentaire grâce à la création d'une tente ambulante. Ces ateliers sont à destination des enfants âgés de 6 à 16 ans en difficulté accueillis dans les centres communautaires Arc en Ciel.

Canada

FONDATION SOCIÉTÉ DES MUSÉES DE SCIENCES ET DE TECHNOLOGIE DU CANADA - FESTIVAL DES RÉCOLTES - OTTAWA GATINEAU

Le musée des sciences et technologies du Canada situé dans la ville d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, organise pendant deux jours le « Festival des récoltes » sur le thème « Réduire le gaspillage alimentaire ». Durant cet événement, le musée propose, entre autres, une exposition sur « la conserve des aliments » à ses visiteurs.

Bénin

ONG JEUNESSE SANS FRONTIÈRE - COTONOU

Dans le quartier de Fidjrossè-Kpota de la ville de Cotonou, l'ONG « Jeunesse sans frontière » met en place une série de formations et d'événements auprès des populations du quartier. Les formations s'adressent aux personnes qui organisent la restauration dans les foyers et les écoles. À l'objectif de réduction du gaspillage, s'ajoutent l'amélioration de la gestion des déchets alimentaires du quartier et une meilleure hygiène.

Dons alimentaires

L'investissement social et sociétal de Bonduelle s'exprime également par les dons alimentaires dont le volume a atteint 2 575 tonnes en 2013-2014 pour la France, l'Italie, la Pologne et la Hongrie, sur des produits en conserve, surgelés, en salade 4° gamme et traiteur.

ENGAGEMENTS AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS ET PARTICIPATION À LA VIE LOCALE

Au-delà des activités de sa fondation, Bonduelle a fait de la participation à la vie locale de ses implantations, une priorité. Les objectifs de ce chantier VegeGo! sont complémentaires : développer une image de marque en harmonie avec les valeurs du groupe, mobiliser les collaborateurs et contribuer au mieux-vivre des communautés. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux. Au total, 9 projets ont été initiés en 2013-2014 :

Doué-la-Fontaine (France) *

L'ambition de ce projet est de réaliser un jardin potager à l'usine et à inviter les enfants de la ville de Doué-la-Fontaine à participer aux principales étapes de la vie de ce jardin : choix des légumes, semis, récolte. Pour les enfants, l'objectif pédagogique est de découvrir les légumes « de la graine à l'assiette ». Pour les collaborateurs de l'usine, s'impliquer dans un projet sociétal et promouvoir leur savoir-faire. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la municipalité, qui, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, doit proposer aux enfants des activités en dehors de l'école sur des thèmes génériques (environnement, activité économique etc.). Pour la première année, soit à partir de la rentrée de septembre 2014, un groupe (équivalent d'une classe) participera au programme qu'ont réalisé les collaborateurs de l'usine, soit 3 visites alliant théorie et pratique autour du jardin potager. 10 collaborateurs de l'usine sont impliqués dans le projet.

Rosporden (France)

Ce projet a pour but de parler de son métier et de son parcours scolaire et professionnel à des jeunes en cours d'orientation professionnelle ou à des personnes sans emploi afin de les aider à trouver leur voie professionnelle. Cette initiative doit permettre aux salariés de mettre en avant leurs compétences, leur métier, leur formation, mais aussi de présenter l'entreprise. Concrètement, cette action se déroule lors d'événements locaux en lien avec les thèmes de l'orientation et de la formation : Forum des métiers, Semaine de l'industrie, lycées, etc. 5 collaborateurs de l'usine sont impliqués dans le projet.

Labenne (France)

Objectif de ce projet : sensibiliser les enfants sur l'importance de bien manger en dispensant un programme adapté sur la nutrition. Ce programme comporte une première rencontre en salle puis une deuxième rencontre avec la visite de l'usine pendant la campagne de production des légumes. L'enjeu consiste pour les enfants à connaître les bases de la nutrition et particulièrement les bienfaits des légumes et simultanément à découvrir et comprendre comment les légumes sont récoltés puis transformés à l'usine. 6 collaborateurs de l'usine sont impliqués dans le projet.

Villeneuve-d'Ascq (France)

Le Groupe Bonduelle est cofondateur et finance depuis le début de l'année 2014 le fonds de dotation « Agir avec la jeunesse » du Nord-Pas de Calais. Ce fonds permet de financer différentes initiatives,

^{*} En association au sein la coopérative France Champignon.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES CONSOLIDÉS COMPTES

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements sociaux et sociétaux

notamment la Fondation « École de la deuxième chance ». Le site de Villeneuve-d'Ascq a décidé de développer les échanges avec cet organisme dans le cadre du projet VegeGo! – « S'impliquer dans la vie locale de nos implantations ». En 2013-2014, différentes rencontres se tiendront afin que les salariés du site de Villeneuve-d'Ascq présentent leur métier et parrainent des jeunes.

Sainte-Martine (Québec, Canada)

Venir en aide à des familles défavorisées en partenariat avec une association locale. Ceci se concrétise au travers de nombreuses actions adaptées en fonction des besoins. Par exemple, pour la rentrée des classes 2014, des employés de l'usine s'impliquent pour récolter le matériel qui sera nécessaire aux enfants de 4 familles défavorisées en partenariat avec l'association « Actions Familles ».

Strathroy (Ontario, Canada)

Participer à l'aménagement d'équipements dans un parc naturel à proximité de l'usine. Nettoyage du parc et des sentiers, construction de tables et de bancs, aménagement d'un sentier le long de l'étang, fabrication d'un kiosque en bois, etc. Tout cela dans le respect de l'environnement et pour le plaisir de tous les résidents de la communauté. L'enjeu global est de participer à l'aménagement local et de créer des opportunités de rencontres et d'échanges entre les gens en partenariat avec Saint-Clair Conservation Authority de Strathroy.

Cristalina (Brésil)

Réalisation d'un jardin potager pour y cultiver des légumes pour la cantine des écoles avoisinantes. L'enjeu consiste à sensibiliser les enfants et les adolescents aux interdépendances entre les citoyens et leur environnement. 5 collaborateurs sont impliqués dans ce projet, avec l'appui des écoles locales.

Timashevsk (Russie)

Organiser des échanges avec les écoles locales par des animations autour des légumes en conserve : point nutrition, visite de l'usine, concours de dessins, concours de cuisine avec remise de diplômes ! L'occasion également de faire découvrir à la population locale les métiers de l'usine et les légumes de manière plus générale. Le projet est mené en partenariat avec les écoles locales de la ville de Novokorsounskaya et implique 15 collaborateurs.

Nagykőrös (Hongrie)

Le groupe a engagé plusieurs projets auprès des enfants scolarisés à proximité du site : plantations de fleurs et de plantes dans les jardins des écoles, création de jardins-écoles favorisant la culture des légumes et la protection de l'environnement, organisation de visites dans les champs de production et au sein de l'usine. Ces initiatives se complètent par le soutien aux orphelinats via des dons de légumes mettant en avant les bienfaits d'une alimentation équilibrée.

Responsabilité auprès des consommateurs

Être un référent mondial implique d'en assumer pleinement les responsabilités. Ainsi le Groupe Bonduelle multiple les initiatives pour apporter aux consommateurs le plaisir de cuisiner et de manger des légumes.

2.5.1 Qualité

Garante de l'engagement de Bonduelle auprès des clients, particuliers et entreprises spécialisées dans la restauration hors foyer, la politique qualité du Groupe Bonduelle fait l'objet d'une démarche d'amélioration continue tant en interne qu'avec les fournisseurs.

A. OBJECTIFS

Impacts liés au produit	Objectifs 2013-2014	Faits marquants 2013-2014
Sécurité alimentaire des consommateurs	 Étendre la charte approvisionnement fournisseurs à 100 % des fournisseurs de fruits et légumes Réduire le taux de réclamation Maintenir les certifications et les reconnaissances par organismes extérieurs 	 48 600 analyses de sécurité alimentaire sur les conserves, 18 100 sur les surgelés et produits frais ou traiteur Substitution du bisphénol A sur les emballages de conserve Revue des recettes pour diminuer ou limiter les additifs Mise en place du projet REQUEST outil international de gestion de la qualité

Responsabilité auprès des consommateurs

B. MOYENS MIS EN ŒUVRE

LES PROCÉDÉS DE FABRICATION

Depuis l'agréage et jusqu'au stockage sont effectués des dizaines de contrôles qualité, notamment pour la température, la bactériologie et le poids. Bonduelle assure ainsi une parfaite traçabilité du champ à l'expédition afin de réagir vite en cas de détection de problème qualitatif. Ces schémas présentent les principaux contrôles effectués tout au long des procédés de fabrication.

LÉGUMES EN CONSERVE ET SURGELÉS



SÉLECTION DES LÉGUMES ET RÉCOLTE

Les partenaires producteurs de Bonduelle récoltent et fournissent les légumes dans le respect de la charte d'approvisionnement.



RÉCEPTION EN USINE

Lors de la réception en usine, plusieurs contrôles sont effectués

- analyses;
- vérification (goût, couleur, calibre. maturité...);
- conformité aux exigences spécifiées.



Les produits les plus sont séparés des plus légers

denses (ex. araines) (ex. feuilles et gousses) par flux d'air.

VENTILATION

ÉPIERRAGE/ LAVAGE

L'épierrage consiste à séparer les produits les plus denses (ex. cailloux...) des légumes par flux d'eau.

Le lavage est une opération essentielle dans la préparation des léaumes. Sont notamment éliminées les matières étrangères (terre, poussière) et les contaminations en provenance du sol.

5 ÉBOUTAGE

Les extrémités des léaumes sont coupées mécaniquement, dès lors qu'ils « dépassent » des fentes de l'appareil dans lequel ils transitent.

Cela permet d'éliminer la pointe et le pédoncule, pour les haricots verts par exemple.



7 BLANCHIMENT

Les légumes sont plongés quelques minutes dans l'eau chaude et/ou la vapeur d'eau à des températures de 70°C à 100°C. Les daz contenus dans les légumes et les goûts un peu forts sont éliminés. Cette étape a pour effet de réduire l'activité des enzymes qui nourraient altérer le légume au cours de sa conservation.



8 EMBOÎTAGE

Il s'agit ici de doser idéalement la quantité de légumes en fonction de ce qu'annonce l'étiquette.

Il s'agit de procédés volumétriques ou pondéraux particulièrement précis.

JUTAGE

La plupart des produits appertisés sont recouverts d'un « jus » constitué d'eau, de sel et d'épices qui apportera la saveur des ingrédients et aidera à la cuisson.



10 SERTISSAGE

Les boîtes de conserve sont fermées hermétiquement par le pliage du corps de la boîte et de son fond. Un fort serrage est appliqué pour assurer une étanchéité qui conditionne la bonne conservation. La date limite de consommation est marquée sur la boîte



11 STÉRILISATION OU APPERTISATION

Destruction par la chaleur (quelques minutes à plus ou moins 130°C) des microorganismes et des toxines naturellement présents dans les légumes qui pourraient rendre le produit non consommable. Cette étape assure également la cuisson et la conservation des légumes.

STOCKAGE DES BOÎTES BLANCHES

Après refroidissement. les boîtes de conserve sont mises sur palettes et stockées en entrepôt.

13 ÉTIQUETAGE

L'étiquetage permet d'indiquer au consommateur le contenu de la boîte, les conseils d'utilisation et des indications de poids, composition. données nutritionnelles

CONDITIONNEMENT **ET STOCKAGE**

Les boîtes étiquetées sont stockées sur palettes en entrepôt.

15 EXPÉDITION

Les boîtes de conserve sont expédiées par camion jusqu'au point de vente

LÉGUMES SURGELÉS



8 SURGÉLATION

Pour assurer la qualité la température des légumes est rapidement diminuée pour atteindre -18°C au cœur du produit en quelques minutes. À partir de ce point, les légumes évoluent dans un environnement maintenu à -18°C.



9 STOCKAGE VRAC

Les légumes sont stockés en entrepôt frigorifique dans des containers spécifiques.



10 PESAGE ET ENSACHAGE

Le produit est dosé et mis en sachets ou en boîtes en carton. La date limite de consommation est ensuite imprimée sur chaque emballage.



6 CALIBRAGE

très fins, fins...

Certains légumes

passent dans des

cylindres perforés

qui les sélectionnent

Extra-fins.

selon leurs

dimensions

11 CONDITIONNEMENT **ET STOCKAGE**

Les produits ensachés sont emballés dans des boîtes en carton et stockés en entrepôt frigorifique.

12 EXPÉDITION

Les légumes sont expédiés en camion frigorifique (-18°C) jusqu'au point de ventè.



Contrôles qualité

Responsabilité auprès des consommateurs

LÉGUMES FRAIS PRÊTS À L'EMPLOI (SALADES EN SACHET) ET LÉGUMES FRAIS PRÊTS À CONSOMMER (SALADES TRAITEUR ASSAISONNÉES)



1 SÉLECTION DES LÉGUMES

Les partenaires producteurs de Bonduelle récoltent et fournissent les légumes dans le respect de la charte d'approvisionnement.

La récolte est une opération délicate pour tous les légumes fragiles, en particulier pour les salades.



2 RÉCEPTION EN USINE

À partir de ce point, les légumes évoluent dans un environnement maintenu à +4°C. Lors de la réception en usine, plusieurs contrôles sont effectués :

- analyses;
- vérification (goût, couleur, calibre, maturité...);
- · conformité aux exigences spécifiées.



LÉGUMES FRAIS

3 COUPE

Les salades sont coupées, triées et soigneusement contrôlées avant le départ vers l'opération de lavage.



Les salades sont lavées efficacement pour éliminer terre et insectes sans abîmer les feuilles elles-mêmes.



5 ESSORAGE OU SÉCHAGE

Le surplus d'eau provenant du lavage est éliminé tout en respectant le produit, soit par essorage soit par ventilation.



6 PESAGE ET ENSACHAGE

Les salades sont dosées et mises en sachets ou barquettes. La date limite de consommation est ensuite imprimée sur chaque emballage.

7 CONDITIONNEMENT

Les sachets et barquettes sont soigneusement mis en cartons, en prenant soin d'éviter tout choc ou écrasement.

8 STOCKAGE

Les produits sont stockés quelques heures maximum avant expédition, à +4°C.



9 EXPÉDITION

La même température de +4°C est garantie tout au long de la chaîne logistique jusqu'au linéaire de vente, par camion frigorifique.

LÉGUMES TRAITEUR



3 PRISE DE COMMANDE **ET RÉCEPTION**

Les salades traiteur assaisonnées étant des produits à courte durée de vie, c'est l'ordre du client qui déclenche les approvisionnements et la mise en œuvre de la production.



4 TRANSFORMATION

Les légumes sont rincés, coupés, râpés et égouttés.



5 ASSEMBLAGE

À chaque recette ses ingrédients : le fabricant les réunit avant toute fabrication commandée.



6 MÉLANGE

Les ingrédients sont mis en œuvre pour composer la recette. Bonduelle veille à un dosage soigné des composants pour le bon équilibre du produit final.



7 PESAGE ET ENSACHAGE

Les salades sont dosées et pesées dans les différents types d'emballages.

8 ÉTIQUETAGE

La boîte et le couvercle sont assemblés par pression. L'étiquette précise le contenu, le mode de conservation et de consommation, la date limite de consommation.

9 STOCKAGE

Les produits sont stockés quelques heures maximum avant expédition, à +4°C.



10 EXPÉDITION

La même température de +4°C est garantie tout au long de la chaîne logistique jusqu'au linéaire de vente, par camion frigorifique.

COMPTES

SOCIALIX

Responsabilité auprès des consommateurs

MAÎTRISE DES PROCÉDÉS

Pour assurer la qualité maximale de ses produits, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management, conduits dans chacune de ses business units par un Directeur qualité. Ceux-ci travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent deux fois par an. Dans chaque business unit est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, frais, etc.) et des contraintes, notamment réalementaires, propres aux différentes implantations aéographiques.

Les plans qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux : contrôle à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature ; contrôle de la qualité sur les lignes de production ; contrôles finaux des produits avant expédition. Un plan de surveillance continue est déployé en interne. En 2013-2014, 48 600 analyses ont été réalisées sur des produits de conserve, et 18 100 sur des surgelés et produits frais ou traiteurs.

De plus, le groupe poursuit chaque année sa politique de renouvellement et de mise à niveau de ses trieurs optiques permettant de détecter la présence d'éventuels corps étrangers lors de la préparation des légumes. Ces investissements s'inscrivent dans la logique du programme de réduction des produits phytosanitaires et de la promotion de pratiques culturales plus respectueuses, qui entraînent inévitablement des réceptions de légumes à trier.

Bonduelle dispose en outre d'un processus de certification de ses sites de production particulièrement complet, exigeant, a minima le respect de la norme internationale ISO 9001 ou de normes équivalentes. À cette certification s'ajoutent d'autres référentiels (IFS, BRC), spécifiques aux normes de la profession, des zones d'implantation, ou encore de demandes de clients (McDonald's par exemple).

97 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification. Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

16 disposent de la norme ISO 9001.

(Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008);

2 sites possèdent l'ISO 22000.

(Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers);

- 28 unités bénéficient du référentiel IFS et/ou du référentiel BRC.
- (IFS : référentiel privé, propriété de la FCD fédération des entreprises du commerce et de la distribution - et de son équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6. BRC British Retail Consortium : référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, il est très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6);
- 5 sont accrédités FSSC 22000 et 3 sites américains sont accrédités SQF (Safety Quality Food).

(Référentiel privé, propriété de la Foundation for Food Safety Certification, fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire), basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires).

L'ensemble des certifications fait l'objet d'audits de renouvellement réguliers : tous les trois ans pour la norme ISO et tous les ans pour IFS, BRC et FSSC. La norme ISO nécessite également une vérification annuelle.

Enfin, d'autres certificats couvrant soit des domaines particuliers (certificats « biologique »), ou des exigences propres à certains clients sont également engagés, eux aussi audités par des organismes extérieurs accrédités.

APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

L'approvisionnement en matières premières est un autre des points essentiels de la politique qualité du groupe. Ainsi, les partenaires producteurs de légumes signent une charte d'approvisionnement spécifique avec le groupe garantissant le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légumes. La cinquième version de cette charte, en phase de test dans la zone Nord-Picardie, sera, après validation par l'organisme de certification indépendant Bureau Veritas, déployée au sein du groupe.

Dans un souci d'amélioration constante, Bonduelle a conçu également en 2010 une charte dédiée aux fournisseurs des produits alimentaires entrant dans la composition de ses recettes mais qui ne sont pas cultivés directement ou indirectement par le groupe. Au-delà de la signature de cette charte, ces fournisseurs peuvent être soumis à un audit permettant de vérifier leur performance et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits. Cet audit ne vérifie pas les engagements sociétaux du fournisseur.

Concernant les légumes, ingrédients et produits achetés par le groupe, Bonduelle demande à ses fournisseurs des garanties de qualité et met en œuvre des plans de surveillance spécifiques en fonction des types de produits et des risques éventuels. Ces plans se traduisent notamment par des tests menés sur des échantillons. Par ailleurs, les fournisseurs situés en Afrique doivent tous disposer des certifications concernant les process de qualité.

9

C. RÉSULTATS ET CHIFFRES CLÉS

Indicateur	2012-2013	2013-2014	
Effectif dédié à la qualité	589 personnes	598 personnes (en équivalent temps plein), dont :	
	8,3 %	 8,8 % dans les services qualité des filiales et à la Direction des achats 	
	35,9 %	 33,7 % dans les services qualité des usines 	
	40,4 %	 44,9 % au niveau des contrôles qualité sur les lignes de production 	
	18,1 %	 12,7 % au niveau des contrôles à réception 	
Sites certifiés	17 sites	16 sites sont certifiés ISO 9001	
	1 site	2 sites possèdent l'ISO 22000	
	23 sites	22 sites bénéficient du référentiel IFS	
	4 sites	5 sites sont accrédités FSSC 22000	
	17 sites	15 sites possèdent le BRC (British Retail Consortium)	
	4 sites	3 sites sont accrédités SQF	
	9 sites	11 produisent des produits certifiés « biologiques »	
Services consommateurs	1 service consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays	
Achats de légumes élaborés	78 fournisseurs 32 %	92 fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ont signé la charte simplifiée, soit 32 %	
	277 analyses 96 %	439 analyses phyto et ETM effectuées dont 94 % conformes	
	44 fournisseurs 18 %	59 fournisseurs ont été audités, soit 21 %	
	126 fournisseurs 51 %	93 fournisseurs ont été évalués, soit 32 %	

Responsabilité auprès des consommateurs

2.5.2 Composition des produits et qualité nutritionnelle

Le respect de la qualité nutritionnelle, de critères environnementaux et des principes de l'agriculture raisonnée est essentiel pour Bonduelle. Aussi, en complément de son dispositif qualité, le groupe a instauré dans chacune de ses business units une charte de développement des produits allant au-delà des exigences réglementaires.

Ces chartes incluent notamment la liste des ingrédients et additifs que Bonduelle a décidé d'interdire dans la composition de ses produits. Par exemple, les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM conformément à la législation en vigueur, et la suppression de l'huile de palme dans les produits fabriqués et commercialisés par l'ensemble du Groupe Bonduelle est effective.

La qualité nutritionnelle est une des priorités du groupe qui a lancé en 2008 Visa Santé, une démarche de progrès continu basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits.

Visa Santé repose sur 4 points essentiels :

- la catégorisation des produits en trois familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « légumes légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
- l'élaboration par le département Nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses – en quantité et en qualité. 1 158 produits – issus de toutes les technologies – ont ainsi été analysés afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé;
- la reformulation des recettes: Les 200 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les services développement de chaque business unit;

 le développement de tout nouveau produit à base de légumes doit se faire dans le respect des seuils définis par Visa Santé.

En fonction des catégories définies par Visa Santé, Bonduelle travaille également au retrait ou à la limitation de certains additifs présents dans les recettes.

Avec Visa Santé, Bonduelle propose aux consommateurs des produits d'une qualité nutritionnelle maîtrisée : réduction du taux de sel dans toutes les gammes, suppression de l'huile de palme et réduction du taux de matières grasses dans les sauces des salades traiteur.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe s'engage à ce titre à ne pas développer d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, Visa Santé mobilise, au-delà du département Nutrition, les ingénieurs qualité, recherche et développement, les services marketing des différentes business units. Au total, plus d'une centaine de collaborateurs est impliquée dans ce projet transverse et mature qui constitue aujourd'hui un engagement pérenne et quotidien pour le groupe.

La prise en compte des attentes des consommateurs est essentielle pour Bonduelle. Les goûts varient en effet d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre. Pour satisfaire pleinement les attentes de ses clients, Bonduelle procède donc à des analyses sensorielles et à des tests hédoniques permettant de sélectionner les ingrédients les plus prisés et d'adapter les recettes.

Information et satisfaction 2.5.3 des consommateurs

Cette démarche se conjugue aux actions menées pour diffuser une information transparente sur les produits et leurs bienfaits sur la santé. À la qualité, s'ajoutent ainsi, comme principe pour Bonduelle dans la fabrication de ses produits, le plaisir, le goût et la responsabilité environnementale et sociétale.

Tous les produits Bonduelle possèdent une information consommateur indiquant les mentions obligatoires demandées par la législation européenne en vigueur. Dès 2004, Bonduelle, dans un souci de transparence, s'est spontanément engagé dans un étiquetage nutritionnel de ses produits mentionnant les éléments suivants : valeur énergétique, quantité de protéines, de glucides et de lipides, teneur en acides gras saturés, en sucres, en fibres alimentaires et en sodium. Autant d'éléments dont l'affichage a été rendu obligatoire par le règlement européen INCO (Information des consommateurs sur les denrées alimentaires n° 1169/2011) entré en vigueur le 13 décembre 2011. Ses dispositions générales seront applicables le 31 décembre 2014. Au deuxième trimestre 2014, 80 à 90 % des produits aux marques du Groupe Bonduelle comportaient un étiquetage nutritionnel. Conformément au règlement INCO, l'objectif de 100 % sera atteint avant la fin 2014. Le groupe va d'ailleurs plus loin en présentant sur la majorité de ses contenants (lorsque la taille le permet), les AQR, apports quotidiens recommandés (en minéraux et vitamines) dans le cadre d'une alimentation variée et d'un mode de vie sain.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs, répond à leurs réclamations et les répercute auprès des responsables qualité. Ainsi, sur chaque emballage figure un numéro vert permettant aux clients d'entrer en contact à tout moment avec le service consommateurs, tant pour déposer une réclamation que pour s'informer. Les réclamations peuvent porter sur la présence de corps étrangers, un mauvais partage des mélanges de légumes dans les conditionnements, des anomalies d'emballages, etc.

Pour améliorer encore son service aux consommateurs, Bonduelle s'est doté en 2014, via le projet REQUEST, d'un nouvel outil de gestion de la qualité. Le logiciel permet de recueillir les demandes et remarques des clients issues de l'ensemble des pays d'implantation du groupe et de les intégrer dans un programme spécifique. À la clé : une meilleure réactivité en termes de réponse, une analyse plus fine des éventuels problèmes de qualité et la mise en place plus rapide de mesures correctives.

Bonduelle est par ailleurs engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose à ses consommateurs différents emballages leur permettant de faire des choix éclairés en fonction du type de foyer et de consommation. Par ailleurs figurent sur son site Internet dédié au développement durable des conseils pratiques notamment sur la date limite de consommation (DLC) qui s'applique aux produits susceptibles de présenter un danger pour la santé après une courte période ou sur la date limite d'utilisation optimale (DLUO) qui concerne plus particulièrement les conserves et les surgelés.

Les appels à projet « été 2013 » et « hiver 2013-2014 » de la Fondation Louis Bonduelle ont porté sur le gaspillage alimentaire. Un fléau puisqu'en moyenne les Français jettent 20 % des aliments qu'ils achètent chaque année, dont 7 kilogrammes de produits non consommés encore emballés! Toute l'Europe est concernée : en Belgique l'équivalent de 174 euros de nourriture part à la poubelle par habitant chaque année. En Grande-Bretagne, 25 % des aliments achetés sont jetés. Un gaspillage qui a non seulement des conséquences sur le budget des ménages mais qui est aussi un non-sens environnemental. Cet appel à projet vise à soutenir des actions permettant de réduire le gaspillage au domicile des consommateurs.

Dans un esprit similaire, Bonduelle et l'Institut Paul Bocuse ont organisé, à l'occasion de la seconde édition de la Veggi'Week (semaine dédiée aux légumes) un challenge autour du gaspillage alimentaire en restauration scolaire. Véritable laboratoire d'idées sur les légumes, cette manifestation a donné l'occasion aux étudiants de deuxième année de Master Management Culinaire & Innovation de l'Institut Paul Bocuse, de se retrouver autour d'un challenge pédagogique : imaginer 5 idées innovantes pour réduire le gaspillage des légumes chez les enfants en restauration. C'est par ailleurs sur ce thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire que Bonduelle avait choisi de mettre à l'honneur lors des septièmes rencontres de la Fondation Louis Bonduelle organisées le 20 mai 2014 à Paris.

Pilotage du reporting RSE: note méthodologique

2.6 Pilotage du *reporting* RSE : note méthodologique

2.6.1 Contexte et objectifs

L'analyse de la performance développement durable du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document de référence.

Bonduelle a défini sa démarche de progrès développement durable en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs portant sur les axes prioritaires de la démarche développement durable de Bonduelle ont été élaborés par les responsables de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès d'opérationnels. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements développement durable de Bonduelle croisés avec le référentiel GRI version 3 ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et les exigences réglementaires du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de reporting propre à Bonduelle.

Le reporting est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période budgétaire, soit cette année du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014. Les indicateurs publiés dans le document de référence présentent les résultats de l'année écoulée et ceux du reporting 2012-2013 afin de suivre l'évolution des indicateurs.

Le reporting a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage développement durable et par le Comité Exécutif du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

Le document de référence de l'exercice 2013-2014 a été réalisé en conformité avec les exigences du niveau B+ du GRI et de l'article 225 de la loi Française Grenelle 2, du 12 juillet 2010.

Il a été vérifié par l'association GRI (version 3.1 du GRI Food Sector Supplement), dont l'attestation figure page 37.

Pour cet exercice, le rapport de responsabilité sociétale d'entreprise, le processus de *reporting* et une sélection d'indicateurs ont également été vérifiés par le cabinet Deloitte, Co-Commissaire aux Comptes (avis d'assurance page 103) pour répondre aux exigences de certification de la loi Grenelle 2 et afin d'intégrer une vérification externe sur la fiabilité du *reporting* pour obtenir la note B+ du GRI.

2.6.2 Procédure

Le pilotage du *reporting* est assuré par le Directeur du développement durable du groupe ainsi que par les responsables des cinq domaines concernés (transport, qualité-nutrition, agriculture, ressources naturelles, et Hommes et sécurité).

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

En juin 2014, a été lancé Metrio, un nouvel outil informatique de reporting.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à tous les domaines du développement durable, l'outil permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le reporting. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) ont été insérées dans l'interface de saisie des données pour une meilleure compréhension des indicateurs. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du reporting via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer entre eux leurs résultats afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques.

Metrio est actuellement disponible en français et en anglais et sera prochainement traduit dans toutes les langues du groupe. Les 200 contributeurs au *reporting* ont été formés à l'utilisation de l'outil. Le *reporting* ressources humaines est réalisé *via* l'outil d'exploitation de base de données COGNOS RH. Les résultats sont ensuite importés dans Metrio afin de concentrer tous les indicateurs développement durable dans un même outil. De même le calcul des émissions de CO₂ liées au transport n'est pas encore réalisé avec l'outil de *reporting* Metrio.

CONTRÔLES ET VALIDATION

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé dans tous les domaines : si la donnée saisie présente un écart supérieur à 15 % par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note.

Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les directeurs d'usine sont responsables de la validation des données "Ressources Naturelles" et "Qualité" de leur site. Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte "Amont agricole", les responsables achats pays les formulaires "Achats".

Pour le domaine Hommes et sécurité, les données sont remontées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des sites. Elles sont ensuite consolidées et validées par les responsables des 3 périmètres France, Europe hors France et hors Europe, puis consolidées par le responsable du domaine Hommes et sécurité. Des audits internes ont été menés tout au long de l'année par les équipes RH afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Concernant le transport et les émissions de CO_2 , ce sont les services supply chain qui effectuent le reporting. Chaque filiale contrôle ses indicateurs avant une consolidation groupe (contrôles de gestion + expert de domaine).

CONSOLIDATION DES DONNÉES

Pour cette première année d'utilisation du logiciel Metrio, la consolidation des indicateurs au niveau business unit et Groupe se fait grâce à des tableaux Excel par le contrôle de gestion groupe.

Une revue de cohérence groupe est assurée par les experts de domaine et le contrôle de gestion.

L'ensemble des indicateurs (groupe) sont validés lors d'un Comité de Pilotage « développement durable » en septembre.

MÉTHODES ET OUTILS SUPPLY CHAIN

Les méthodes de calcul des émissions ${\rm CO_2}$ pour le transport des marchandises Bonduelle ont été construites par les équipes supply chain en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dès 2009.

Suite à la parution du décret n° 2011-1336 le 24 octobre 2011 qui fixe des principes de calcul communs à tous les modes de transport et suite à la nouvelle norme européenne relatif au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), nous avons souhaité mettre nos travaux en conformité avec ces principes et revu les méthodes de calcul des émissions en conséquent.

Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) via la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Les hypothèses associées sont les suivantes :

- transport routier: la charge utile maximale des camions a été prise égale à 25 tonnes pour un tracteur routier 40 T et pour un tracteur 44 T, aux deux exceptions suivantes près. Pour l'amont, elle a été considérée égale au tonnage maximal de légumes transportable en fonction de leur densité et de leur résistance à l'écrasement. Pour les camions à température dirigée (+ 4°), la charge utile maximale a été considérée égale à 24 tonnes;
- pour les activités de frais et traiteur, le calcul des émissions du transport routier est effectué selon le modèle de messagerie préconisée par le guide méthodologique de l'ADEME, sur trois tronçons: collecte, traction et distribution, avec la prise en compte

de la distance à vide sur les tronçons « collecte » et « distribution ». Ce modèle peut être ajusté en fonction de la réalité des flux logistiques pour obtenir un meilleur suivi des données ;

- pour la distribution, le taux de retour à vide (partie du trajet qui s'effectue à vide) a été pris égal à 20 %, conformément au guide méthodologique de l'ADEME;
- pour les activités de conserves et surgelés, le poids brut transporté (y compris le poids des supports) est pris en compte dans le calcul des émissions; tandis que le poids net du produit est utilisé pour les activités de frais et traiteur, faute de moyen d'obtenir des données fiables sur le poids brut pour l'exercice 2013-2014;
- pour les transports maritimes vers le Cameroun, on considère un porte-conteneurs moyen 1 900 à 3 849 evp, n'ayant pas d'information plus précise. Pour les transports vers le Kenya et les transports entre continents de la filiale BDV, on utilise un porte-conteneurs de plus de 7 500 evp. Pour les transports via autoroute de la mer qui correspondent à un service régulier de transport maritime de véhicules routiers avec une fréquence élevée, deux types de bateaux sont possibles: les rop-pax ou les ro-ro. N'ayant pas d'information plus précise, nous utilisons un facteur d'émission moyen entre ces deux types de bateau;
- transport ferroviaire: pour les pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) on considère que le transport ferroviaire se fait grâce à l'électricité. Pour les autres pays, on estime que les trains roulent essentiellement au gazole.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;
- les achats d'ingrédients et de matières premières et ou d'emballages ;
- les avoirs avec retour de marchandise ;
- les commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : délestage pour les produits en fin de gamme ou en fin de DLUO (date limite d'utilisation optimale).

Une spécificité est à préciser concernant le transport de produits frais. Lors de dépannages occasionnels (par exemple grève sur le lieu de dépôt), c'est le schéma logistique habituel qui est pris en compte.

Cette année, la business unit FRESH a pris en compte les flux qui correspondent à un enlèvement clients dans son comptage, c'està-dire lorsque les clients affrètent le transport pour aller chercher la marchandise à l'usine.

MÉTHODE ET OUTIL POUR REPORTING HOMMES ET SÉCURITÉ

Les différents outils internes utilisés dans le cadre du *reporting* social sont :

- outil d'exploitation de base de données : COGNOS (hors Canada) ;
- outil de gestion de la formation : FOEDERIS ;
- interfaces de paie : ARCOLE, HOROQUARTZ, CEGID, ADP GSI.

Pilotage du reporting RSE: note méthodologique

ANIMATION DU REPORTING

Le reporting RSE sollicite environ 200 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle: experts qualité, environnement et supply chain. Afin de favoriser les échanges, une newsletter a été mise en place pour tenir ce réseau de correspondants au courant des enjeux du reporting et des actualités

du développement durable. Dans le cadre du développement des modes de travail collaboratif du chantier VegeGo! nommé *Networking*, une communauté Google a également été créée pour échanger sur les bonnes pratiques de *reporting*.

2.6.3 Périmètre

L'ensemble des sites et business units du Groupe Bonduelle (cf. 1.6 Organisation du groupe – page 16) est concerné par le reporting développement durable. Le périmètre de reporting est défini sur la base du périmètre de consolidation (cf. 5.5 Annexe aux comptes consolidés – note 31 – page 199) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et business units intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante;
- les sites et business units sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre.
 Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport;

- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de reporting,
 à l'exception des domaines transport et Hommes et sécurité :
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine Hommes et sécurité.

Aucune évolution de périmètre n'est intervenue durant l'exercice 2013-2014.

DOMAINE AMONT AGRICOLE

Le reporting est réalisé au niveau des bassins de production : France Nord-Picardie ; France sud-ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec (Canada) ; Ontario (Canada) ; États-Unis.

DOMAINE TRANSPORT

Il a été intégré à la démarche développement durable de Bonduelle en 2007-2008. Les données intégreront progressivement l'ensemble du groupe. C'est pourquoi le périmètre opérationnel du *reporting* transport est défini en 2013-2014 ainsi :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur	Canada
Amont agricole	France Nord-Picardie France sud-ouest	Hongrie France Nord-Picardie France sud-ouest Afrique	Ramasse des champignons saumurois (France)	France Italie Allemagne	France	-
Intersites	France Pologne Portugal	Hongrie France Nord-Picardie France sud-ouest	France Pologne	France Italie	France	-
Distribution	France Espagne Italie Benelux Allemagne/Autriche	France Europe Russie Brésil Export	Pologne France Belgique Espagne Italie Allemagne	France Italie Allemagne	France	-

Le périmètre géographique du transport n'a pas changé mais l'analyse des résultats avec l'exercice précédent est difficile du fait du changement de méthode de calcul des émissions de CO₂.

DOMAINE ACHATS RESPONSABLES

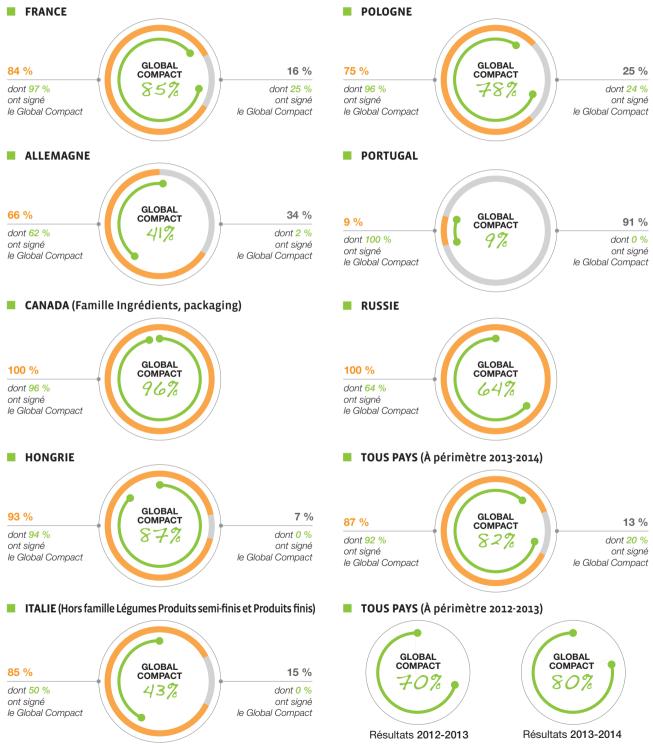
Les précisions suivantes sont à apporter au périmètre des achats responsables :

• France : incluant semences Europe ;

- Hongrie : hors transport et frais généraux ;
- Italie: emballages, indirects usine;
- Russie : hors achats techniques, frais généraux et énergie ;
- Canada : emballages et légumes hors agronomie.

2

Indicateurs achats 2013-2014 = Couverture du budget avec engagement au respect des principes du Global Compact



Pilotage du reporting RSE: note méthodologique

2.6.4 Indicateurs

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du *reporting* sont situés en page 266 (8.4 Tables de concordance). Une table de concordance permet également de retrouver les indicateurs GRI et leur correspondance avec les thématiques du Grenelle.

DESCRIPTION DE CERTAINS INDICATEURS VÉRIFIÉS PAR LE CABINET DELOITTE

INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

Effectif total par type de contrat de travail, par âge et zone géographique (exprimé en équivalent temps plein)

PÉRIMÈTRE

Concerne les salariés permanents (CDI), non permanents (CDD), saisonniers et extérieurs (stagiaires, intérimaires).

Comptage sur le périmètre France, Europe (hors France) et hors Europe.

Embauches réalisées sur l'année fiscale

PÉRIMÈTRE

Concerne les salariés permanents (CDI) et non permanents (CDD).

Comptage sur le périmètre France, Europe (hors France) et hors Europe.

DÉFINITION

Nombre d'embauches

Nombre d'embauches externes réalisées dans l'année fiscale de référence.

Les cas suivants ne sont pas inclus dans l'indicateur :

- titularisations de CDD en CDI;
- renouvellement de CDD;
- mobilités inter-société entrantes avec un nouveau contrat de travail :
- retours d'absence longue durée.

Départs et mutations

PÉRIMÈTRE

Concerne les salariés permanents (CDI), non permanents (CDD), saisonniers et extérieurs (stagiaires, intérimaires).

Comptage sur le périmètre France, Europe (hors France), hors Europe.

Comptage des départs :

- de l'initiative du salarié (démissions);
- de l'initiative de l'employeur (licenciements);
- du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite;
- du fait d'une mutation dans un autre établissement du groupe.

Turnover

PÉRIMÈTRE

Concerne les salariés permanents (CDI), non permanents (CDD), saisonniers et extérieurs (stagiaires, intérimaires).

DÉFINITION

Le *turnover* est calculé en rapportant le nombre de départs (de l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite) à l'effectif total exprimé en équivalent temps plein.

Taux d'absentéisme

PÉRIMÈTRE

Concerne les salariés permanents (CDI), non permanents (CDD), saisonniers et extérieurs (stagiaires, intérimaires).

DÉFINITION

Pourcentage d'heures d'absences pour accident du travail, de trajet, de maladie professionnelle, d'absences non justifiées ou non rémunérées avec un justificatif de dernière minute (absence autorisée ou non rémunérée) sur le nombre d'heures théoriques pendant la période considérée. Les absences maternité et paternité ne sont pas comptabilisées.

Taux de fréquence des accidents de travail

PÉRIMÈTRI

Concerne les salariés permanents (CDI), non permanents (CDD), saisonniers et extérieurs (stagiaires, intérimaires).

DÉFINITION

Nombre d'accidents de travail survenus au cours de l'année fiscale, ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins une journée complète par million d'heures travaillées.

Taux de gravité des accidents de travail

PÉRIMÈTRE

Concerne les salariés permanents (CDI), non permanents (CDD), saisonniers et extérieurs (stagiaires, intérimaires).

DÉFINITION

Nombre de journées perdues pour cause d'accident de travail par million d'heures travaillées. On comptabilise les journées perdues liées à des accidents survenus avant la période fiscale (avant le 1er juillet 2013) et qui se poursuivent dans la période fiscale. Le suivi se fait en jours calendaires. Les jours d'arrêt après la fin du contrat ne sont pas comptabilisés.

Nombre d'heures de formation (heures)

PÉRIMÈTRE

Concerne les salariés permanents (CDI), non permanents (CDD), saisonniers.

DÉFINITION

Formation professionnelle continue

Acquisition et développement de savoirs dans le cadre de son activité professionnelle. Les contrats de professionnalisation sont rattachés à la formation professionnelle continue.

Est considérée comme formation une session supérieure ou égale à 4 h continues ou non.

INDICATEURS RESSOURCES NATURELLES

Les indicateurs sont issus de données quantitatives mesurées (facturation, pesée, comptage, etc.). À défaut de mesure quantitative directe, les données peuvent être estimées à partir de règles de calculs dûment décrites et validées par les usines.

Les consommations énergétiques des sous-traitants, tels que les exploitants de chaufferie, sont comptées en volume de gaz dans la consommation des sites concernés et non en volume de vapeur consommé par l'usine.

Les énergies renouvelables (exemple biogaz produit in situ ou en proximité) autoconsommées dans les chaufferies sont comptées en parallèle des énergies fossiles.

Consommation d'eau et sourcing (m³)

PÉRIMÈTRE

- Eau de forage.
- Eau de surface.
- Eau de réseau de distribution d'eau potable.

Consommation d'eau totale sur les usines ayant 3 sources possibles : forage, surface ou réseau de distribution d'eau potable.

Quantité de pollution produite et traitée sur site industriel, en tonne de demande chimique en oxygène (TDCO) produite et TDCO traitée

PÉRIMÈTRE

- DCO traité en station d'épuration Bonduelle ;
- DCO traitée par le sol et le couvert végétal (épandage agricole contrôlé):
- DCO traitée en station d'épuration externe : dans ce cas-là, l'hypothèse d'un taux d'élimination de 90 % est appliquée si ce taux n'est pas connu ; un rejet résiduel de 10 % dans le milieu naturel est alors comptabilisé;
- Rejet dans le milieu naturel conformément à la réglementation. Il s'agit du rejet résiduel après le traitement par une station d'épuration Bonduelle ou une station externe.

DÉFINITION

Cette pollution a été suivie en tonne de demande biologique en oxygène (DBO) jusqu'au dernier exercice. La DBO étant estimée à partir des mesures de DCO, nous avons choisi de publier directement le suivi en DCO à partir de cette année, pour obtenir une meilleure précision. Les données ne sont donc pas comparables à celles de l'an dernier, compte tenu de ce changement d'indicateur.

Production de déchets sous forme de composés végétaux et valorisation (tonnes brutes/an)

Tonnage pesé en sortie d'usine (poids brut) ou, à défaut de pesée, calculé selon une règle établie par l'usine.

Production et valorisation des déchets industriels banals (DIB) (tonnes brutes/an)

PÉRIMÈTRE

Poids brut facturé par les prestataires de service sur l'exercice.

DÉFINITION

DIB : déchets industriels non toxiques au sens de la nomenclature européenne des déchets, confiés à des prestataires de service agréés pour l'élimination des déchets. Par exemple : papier, carton, bois, plastique, verre, huiles alimentaires, rebus de repas, refus de fabrication...

Production de déchets industriels spéciaux (DIS) (kg/an)

Poids brut facturé par les prestataires de service enlevant les déchets industriels spéciaux sur l'exercice.

DÉFINITION

Les déchets industriels spéciaux sont les déchets dangereux pour l'environnement identifiés dans la nomenclature européenne. Ils sont confiés à des prestataires de services agréés pour élimination. Par exemple: huiles et graisses techniques, solvants, bidons de produits chimiques, déchets médicaux, néons ou cartouches d'encre. Compte tenu de législations locales différentes, les sites de la business unit BAM identifient les filières de traitement appropriées pour certaines catégories de déchets (néons, batteries et cartouches d'encres) afin d'assurer l'exhaustivité du suivi de ces données.

Consommation d'électricité en mégawattheure (MWh) PÉRIMÈTRE

Comptage des consommations totales du site industriel : secteurs de production, de stockage, station d'épuration, etc. Ces consommations correspondent au total facturé sur le site.

Consommation de gaz naturel en mégawattheure pouvoir calorifique supérieur (MWh PCs)

PÉRIMÈTRE

C'est la consommation totale de gaz naturel exprimée en Méga Watt Heure PCs.

Tonnes d'emballages utilisées et types d'emballages (t/an) PÉRIMÈTRE

Emballages primaires, secondaires et tertiaires des produits approvisionnés sur l'exercice. Les emballages des matières premières nécessaires à la production sont exclus du périmètre.

TYPES D'EMBALLAGE

• Emballages primaires : emballages en contact avec le produit (cartons, films plastiques, barquettes plastiques, sachets, boîtes...).

Pilotage du reporting RSE: note méthodologique

- Emballages secondaires : cartons de regroupement utilisés pour la palettisation...
- Emballages tertiaires : films plastique de palettisation et de transport.

Émissions de gaz à effet de serre (GES) directes liées aux usines (teqCO₂)

PÉRIMÈTRE

Émissions liées à la consommation d'énergie fossile, électrique et de vapeur sur les sites industriels.

DÉFINITION

Conversion des quantités d'énergie totales consommées par les sites à partir des facteurs d'émission Ademe correspondants (tableur bilan carbone V7.04), à l'exception des sites du Canada où des facteurs d'émission plus précis par État peuvent être utilisés en cas de disponibilité de données locales.

Émissions de CO₂ liées au transport de nos produits (teqCO₂)

DÉFINITION

Émissions directes lors du transport des produits.

Périmètre variable en fonction de la filiale.

a minima:

- transport intersites : entres usines Bonduelle ;
- transport distribution : des usines Bonduelle vers nos clients.

DÉFINITION

La méthodologie appliquée a été construite avec l'Ademe selon le guide méthodologique sur les émissions de ${\rm CO_2}$ des prestations de transport, en application de l'article L. 1431-3 du Code des transports.

2.6.5 Calendrier 2014

Date	Action	Département
Janvier	Mise à jour de la grille de <i>reporting</i> incluant les exigences du GRI et de l'art. 225 du Grenelle	Responsables de domaine & coordinateur du reporting
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Responsables de domaines & coordinateur du reporting
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du reporting
Juin	Formation des correspondants au nouvel outil de reporting	Coordinateur du reporting et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de reporting
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et responsables de domaine
Septembre	Audits du reporting sur les sites industriels	Sites industriels audités et Deloitte
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe & Deloitte
Septembre	Audit de la politique développement durable	Responsables de domaines & Deloitte
Septembre	Revue du document de référence pour la vérification par le GRI et la conformité réglementaire au Grenelle	GRI & Deloitte
Septembre	Validation du document de référence et tableaux de bord détaillés	Responsables de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le contact pour toute question sur le contenu du rapport est joignable à cette adresse : developpement_durable@bonduelle.com. Le dernier rapport de développement durable publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur www.bonduelle.com en octobre 2013.

102 Bonduelle / Document de référence 2013-2014 www.bonduelle.com

2.6.6 Rapport d'assurance

Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2014

AUX ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Bonduelle SCA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 ⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion (ciaprès les « Informations RSE »), établi au titre de l'exercice clos le 30 juin 2014 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code du commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient à la Gérance de la société Bonduelle SCA d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE);
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de six personnes entre août et octobre 2014 pour une durée d'environ cinq semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 (2).

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des Directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code du commerce.

En cas d'absence de certaines informations, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code du commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans la partie 2.6 du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des Directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité, leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

⁽¹⁾ Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

⁽²⁾ Assurance Engagements Other Than Audits or Reviews of Historical Financial Information.

Pilotage du reporting RSE: note méthodologique

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes (1):

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion;
- au niveau d'un échantillon représentatif de sites que nous avons sélectionnés (2) en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 21 %

des effectifs permanents et en moyenne 31 % des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne. le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Lille, le 26 septembre 2014 Le Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés Gérard BADIN

104

⁽¹⁾ Informations quantitatives: Consommation d'eau; Consommation d'électricité; Consommation de gaz naturel; Production de déchets banals; Production de déchets spéciaux ; Tonnes d'emballages utilisées et répartition par typologie ; Quantité de DCO traitée en station d'épuration externe, quantité de DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation ; Émissions de gaz à effet de serre directes ; Émissions de gaz à effet de serre indirectes ; Émissions de CO, liées au transport ; Effectifs permanents au 30 juin : par sexe, âge, zone géographique ; Effectifs ETP saisonniers ; Nombre de départs par raison (licenciement, du fait du salarié, mutation) ; Embauches CDI et CDD ; Nombre d'heures de formation ; Heures travaillées ; Taux d'absentéisme ; Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt ; Taux de gravité des accidents du travail et Nombre d'accidents mortels

Informations qualitatives : Santé et sécurité au travail (déploiement de la méthodologie STOP) ; Accompagnement et développement de potentiels via l'outil ManageGo!, Bilan des accords collectifs signés sur l'exercice ; Enjeux environnementaux liés à l'amont agricole (charte d'approvisionnement) ; Déploiement de l'outil de supervision des utilities et des process associés à un reporting opérationnel en matière environnementale; Gestion des nuisances olfactives auprès des riverains ; déploiement de la Charte Éthique ; Charte des achats Bonduelle ; Questionnaire RSE de suivi des fournisseurs ; Démarche de certification LEAF ; Charte d'approvisionnement simplifiée ; Charte de développement des produits.

⁽²⁾ Estrées-Mons conserve et surgelé, Renescure (informations sociales, DCO), Saint-Denis, Gniewkowo (DCO), Rosporden (DCO), Bordères (DCO), Cristalina (embauches CDI), Tecumseh (départs, DCO).

Pilotage du reporting RSE : note méthodologique

2.6.7 Rappel de l'ensemble des indicateurs

ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

AMONT AGRICOLE

Indicateur	2012-2013	2013-2014	
Biodiversité	500 variétés 199 collections variétales 942 variétés observées	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 219 collections variétales ont permis d'observer 1 355 variétés.	
Effectif agronomique	239 personnes	246 personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les CDI, les CDD, les saisonniers et les stagiaires).	
Charte d'approvisionnement	91 %	93 % des agriculteurs l'ont signée.	
Agriculteurs évalués	54 %	74 % des agriculteurs ont été évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.	
Analyse de sol	98 %	94 % des fumures azotées ont été calculées avec des méthodes d'analyse des reliquats.	
Intensité culturale	28,7 ha	27,3 ha de légumes cultivés en moyenne par producteur.	
Réseau de surveillance	168 réseaux	245 réseaux de piégeage.	

RESSOURCES NATURELLES

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Tonnes TPF	1 055 837 tonnes TPF	1 137 305 tonnes TPF (tonnes de produits fabriqués)
Consommation d'eau	12 434 274 m³ 11,8 m³	12 032 822 m³ consommés Soit 10,6 m³ par tonne de produits fabriqués
Sourcing de l'eau	9 281 434 m³	9 275 455 m³ d'eau de forage
	2 802 329 m³	2 391 002 m³ d'eau du réseau de distribution urbain
	350 510 m³	366 365 m³ d'eau de surface
Consommation d'énergie	3 247 707 GJ (gigajoules)	3 187 816 GJ de consommation globale
	1 350 776 GJ	dont Électrique : 1 294 188 GJ
	1 663 950 GJ	dont Gaz naturel : 1 626 199 GJ
	2 082 GJ	dont Fioul (très basse teneur en soufre) : 0 GJ
	48 744 GJ	dont Propane : 60 863 GJ
	6 275 GJ	dont GPL: 3 351 GJ
	39 749 GJ	dont Fioul domestique : 34 036 GJ
	29 943 GJ	dont Biomasse : 54 953 GJ
	95 213 GJ	dont Achat Vapeur : 98 447 GJ
	10 975 GJ	dont Biogaz : 15 779 GJ
	Répartition de l'Électricité par pays :	
	50 %	51 % France
	24 %	22 % Canada
	13 %	13 % États-Unis
	4 %	4 % Portugal

Pilotage du reporting RSE : note méthodologique

Indicateur	2012-2013	2013-2014		
	3 %	4 % Pologne		
	2 %	3 % Hongrie		
	2 %	2 % Allemagne		
	1 %	2 % Russie		
	0,5 %	0,6 % Brésil		
Production de déchets banals	43 802 tonnes 41,5 kg	45 001 tonnes Soit 39,6 kg par tonne de produits fabriqués		
	Filières de traitement :			
	24 %	Centre d'enfouissement technique : 22 %		
	4 %	Valorisation énergétique : 6 %		
	72 %	Recyclage: 72 %		
Production des déchets spéciaux	262 tonnes 0,25 kg	182 tonnes Soit 0,16 kg par tonne de produits fabriqués		
Production de composés végétaux	576 361 tonnes 546 kg	487 318 tonnes Soit 428 kg par tonne de produits fabriqués		
	Valorisation:			
	3 %	Épandage agricole : 2,7 %		
	77 %	Alimentation animale: 88 %		
	1 %	Valorisation énergétique : 0,7 %		
	19 %	Produit commercialisable: 8 %		
	1 %	Autres (compost): 0,6 %		
Rejets de pollution	Filières de traitement, répartition en m³:			
	85 %	86 % m³ rejetés en station d'épuration		
	10 %	11 % m³ rejetés en épandage après pré-traitement		
	2 %	3 % m³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère		
	3 %	0 % m³ en rejet d'effluent clair		
	Rejet des polluants et proport	ion épurée :		
	24 591 tonnes de DBO	44 392 tonnes DCO* produites sur les sites industriels		
	84 %	69 % de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle		
	13 %	27 % de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)		
	2 %	2 % de la DCO traitée en station d'épuration externe		
	0,6 %	2 % de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation		
Biosolids	1 936 tonnes	Production de 2 180 tonnes de matière sèche de boue biologique		
	1 591 006 Nm³	Production de 1 576 263 Nm ³ de biogaz.		

^{*} Changement d'unité de mesure : demande biologique en oxygène en 2012-2013 et demande chimique en oxygène en 2013-2014.

RAPPORT DE LA GÉRANCE

Pilotage du reporting RSE : note méthodologique

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Emballage	146 140 tonnes	150 845 tonnes
	Répartition par typologie des ma	atériaux :
	57,6 %	Boîtes métalliques : 55,7 %
	20,3 %	Cartons: 19,9 %
	9,8 %	Bocaux en verre : 12,3 %
	5,1 %	Films plastiques : 4,9 %
	3,6 %	Capsules: 2,8 %
	1,6 %	Barquettes en plastique : 1,6 %
	2,1 %	Étiquettes et autres : 2,8 %
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	3 777 825 €	Eau et boue de station d'épuration : 1 816 014 €
	241 403 €	Déchets industriels et composés végétaux : 181 172 €
	3 253 175 €	Air et énergie : 5 242 105 €
Émission de gaz à effet de serre	68 383 teqCO ₂	77 734 teqCO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et de vapeur)
	121 205 teqCO ₂	110 180 teqCO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles, fuite de fluide frigorigène)
Émissions de gaz réduisant l'ozone	2 446 teqCO ₂	475 teqCO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A

TRANSPORT (HORS CANADA ET ÉTATS-UNIS)

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LE GROUPE BONDUELLE

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Émissions CO ₂ (en tonnes)	15 657 tonnes de CO ₂	En amont agricole, 15 698 tonnes de CO ₂
	16 716 tonnes de CO ₂	En intersite, 14 645 tonnes de CO ₂
	72 941 tonnes de CO ₂	En distribution, 76 568 tonnes de CO ₂
	105 314 tonnes de ${\rm CO_2}$	Soit 106 911 tonnes de CO ₂ (hors Canada et États-Unis)
Ratio kg CO ₂ /tonne	18 kg CO ₂	En amont agricole, 19 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	20 kg CO ₂	En intersite, 19 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	75 kg CO ₂	En distribution, 74 kg CO ₂ émis/tonne transportée

Pilotage du reporting RSE : note méthodologique

ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

ENGAGEMENTS SOCIAUX

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Effectifs	6 736 permanents	6 983 permanents
	9 758 équivalent temps plein	9 569 CDI, CDD, saisonniers et autres en équivalent temps plein

■ Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 343	1 422	2 058	6 824
Non Permanents	300	137	95	532
Saisonniers	628	441	637	1 706
Autres	217	167	123	507

■ Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 390	625	760	2 775
Hommes	1 986	875	1 347	4 208
Cadres	693	316	223	1 232
Non-cadres	2 683	1 184	1 884	5 751
Permanents moins 26 ans	122	36	177	335
Permanents 26 - 35 ans	678	356	490	1 524
Permanents 36 - 45 ans	993	518	514	2 025
Permanents 46 - 49 ans	371	180	193	744
Permanents 50 - 55 ans	661	230	345	1 236
Permanents plus de 55 ans	551	180	388	1 119

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Ancienneté (effectifs permanents)	0 à 3 ans : 1 530 4 à 9 ans : 1 571 + 9 ans : 3 635	0 à 3 ans : 1 910 4 à 9 ans : 1 476 + 9 ans : 3 597
	Ancienneté Moyenne : 13,29	Ancienneté Moyenne : 12,81
Embauches en nombre de contrats	CDI : 589 CDD : 1 095 Saisonniers : 4 986	CDI : 784 CDD : 1 187 Saisonniers : 6 473
Personnes porteuses de handicap	232 équivalent temps plein	268 équivalent temps plein
Turnover total groupe	11,64 % *	12,84 % *

Départs par type de contrat

		France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadres	Du fait d'un licenciement	9	9	3	21
	Du fait d'un décès, de la retraite ou d'une rupture conventionnelle	15	1	5	21
	Du fait du salarié (démission, fin période essai)	17	12	6	35
	Du fait d'une mutation	20	0	0	20
Non-Cadres	Du fait d'un licenciement	76	65	198	339
	Du fait d'un décès, de la retraite ou d'une rupture conventionnelle	70	94	78	242
	Du fait du salarié (démission, fin période essai)	172	92	667	931
	Du fait d'une mutation	13	1	6	20

■ *Turnover* par sexe *

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femmes	5,0 %	8,3 %	24,3 %	11,24 %
Turnover Hommes	6,9 %	9,8 %	27,0 %	13,96 %
Départs Femmes	94	78	269	441
Départs Hommes	180	121	487	788

■ Turnover par âge *

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	1,5 %	2,6 %	8,9 %	3,99 %
Turnover 26 - 35 ans	1,7 %	2,7 %	6,9 %	3,51 %
Turnover 36 - 45 ans	0,8 %	1,6 %	3,7 %	1,86 %
Turnover 46 - 49 ans	0,3 %	0,6 %	1,6 %	0,77 %
Turnover 50 - 55 ans	0,3 %	0,6 %	1,8 %	0,83 %
Turnover plus de 55 ans	1,5 %	1,1 %	3,1 %	1,88 %
Départs moins de 26 ans	67	57	258	382
Départs 26 - 35 ans	76	59	201	336
Départs 36 - 45 ans	34	35	109	178
Départs 46 - 49 ans	14	12	48	74
Départs 50 - 55 ans	15	13	51	79
Départs plus de 55 ans	68	23	89	180

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Formation	1,57 %	Part de la masse salariale : 1,6 %
	123 795	Nombre d'heures de formation : 168 293
23 heures		Durée moyenne de formation par individu : 27 heures
	39,08 % de femmes 60,92 % d'hommes	Répartition des heures de formation par sexe : 29,48 % de femmes et 70,52 % d'hommes
Conditions de sécurité	11,75	Taux de fréquence des accidents du travail : 9,22
	0,61	Taux de gravité des accidents du travail : 0,42
	1,39	Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France : 1,00

^{*} Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Pilotage du reporting RSE : note méthodologique

Répartition des accidents du travail (AT)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de fréquence	14,56	6,75	6,21	10,16
Hommes – Taux de fréquence	12,26	8,53	4,30	8,61
Taux de fréquence	13,20	7,80	4,98	9,22
Femmes – Nombre AT avec arrêt	42	10	12	64
Hommes - Nombre AT avec arrêt	51	18	15	84
Nombre AT avec arrêt	93	28	27	148
Femmes – Taux de gravité	1,04	0,16	0,38	0,63
Hommes – Taux de gravité	0,41	0,31	0,13	0,29
Taux de gravité	0,67	0,25	0,22	0,42
Femmes – Nombre jours perdus AT	3 005	231	727	3 963
Hommes – Nombre jours perdus AT	1 713	655	458	2 826
Nombre jours perdus AT	4 718	886	1 185	6 789

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de gravité MP	1,95	ND	ND	1,95
Hommes – Taux de gravité MP	0,33	ND	ND	0,33
Taux de gravité MP	1,00	ND	ND	1,00
Femmes – Nombre jours perdus AT MP	5 632	ND	ND	5 632
Hommes – Nombre jours perdus AT MP	1 382	ND	ND	1 382
Nombre jours perdus AT MP	7 014	ND	ND	7 014
		Données	non disponibles	

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Restructurations industrielles	454	Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement : 0
Organisation du temps 15 914 984 de travail		Nombre d'heures travaillées : 16 058 864
	4,46 %	Taux d'absentéisme : 3,42 %
Rémunération et évolution	241 900 106 euros	Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) : 246 789 278 euros
	80,45 %	Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 78,05 %
	87,13 % de femmes et 78,70 % d'hommes.	Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 77,71 % de femmes et 78,28 % d'hommes

ENGAGEMENTS AUPRÈS DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

Indicateur

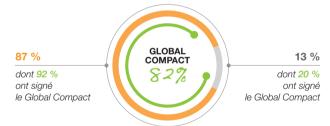
Taux de couverture du budget avec engagement au respect des principes du Global Compact, contrats et hors contrats

Périmètre *	2012-2013	2013-2014
France	77 %	85 %
Hongrie	85 %	87 %
Pologne	70 %	78 %
Allemagne	34 %	42 %
Italie		43 %
Portugal		9 %
Russie		64 %
TOTAL TOUS PAYS - PÉRIMÈTRE 2012-2013	70 %	80 %
Canada		96 %
TOTAL TOUS PAYS - PÉRIMÈTRE 2013-2014		82 %

Achats réalisés par le groupe, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie, les denrées animales, la publicité et la communication et les semences. Ce périmètre est variable selon les pays.

INDICATEUR ACHATS 2013 = COUVERTURE DU BUDGET AVEC ENGAGEMENT AU RESPECT DES PRINCIPES **DU GLOBAL COMPACT**

TOUS PAYS (À périmètre 2013-2014)



TOUS PAYS (À périmètre 2012-2013)



- Part du budget couverte par des contrats BONDUELLE
- Part du budget uniquement couverte par des accords tarifaires
- Part du budget couverte par des engagements au respect des principes du Global Compact

Pilotage du reporting RSE : note méthodologique

RESPONSABILITÉ AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

Indicateur	2012-2013	2013-2014
Effectif dédié à la qualité	589 personnes	598 personnes (en équivalent temps plein), dont :
	8,3 %	 8,8 % dans les services qualité des filiales et à la Direction des achats
	35,9 %	 33,7 % dans les services qualité des usines
	40,4 %	 44,9 % au niveau des contrôles qualité sur les lignes de production
	18,1 %	 12,7 % au niveau des contrôles à réception
Sites certifiés	17 sites	16 sites sont certifiés ISO 9001
	1 site	2 sites possèdent l'ISO 22000
	23 sites	22 sites bénéficient du référentiel IFS
	4 sites	5 sites sont accrédités FSSC 22000
	17 sites	15 sites possèdent le BRC (British Retail Consortium)
	4 sites	3 sites sont accrédités SQF
	9 sites	11 produisent des produits certifiés « biologiques »
Services consommateurs	1 service consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays
Achats de légumes élaborés	78 fournisseurs 32 %	92 fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ont signé la charte simplifiée, soit 32 %
	277 analyses 96 %	439 analyses phyto et ETM effectuées dont 94 % conformes
	44 fournisseurs 18 %	59 fournisseurs ont été audités, soit 21 %
	126 fournisseurs 51 %	93 fournisseurs ont été évalués, soit 32 %

2.7 Glossaire et acronymes

GLOSSAIRE

Adventice

Se dit d'une plante qui pousse spontanément dans une culture et dont la présence est plus ou moins nocive à celle-ci. (La nocivité des plantes adventices s'explique par des effets de compétition avec la plante cultivée, vis-à-vis de l'eau, de la lumière et des éléments minéraux contenus dans le sol).

Agriculture intégrée ou Agriculture écologiquement intensive (AEI)

Mode de production agricole priorisant l'agronomie (travail du sol, rotation des cultures, intercultures). Le principal objectif est d'optimiser le résultat économique du producteur tout en maîtrisant les quantités d'intrants (en particulier les substances chimiques telles que les engrais ou autres produits phytosanitaires) afin de limiter au maximum leurs impacts négatifs sur l'environnement.

Agronomie

Science de l'agriculture.

Bilan énergétique

Le bilan énergétique d'une opération ou d'une technologie est mesuré par le ratio entre énergie fournie et énergie dépensée. Dans les techniques de l'énergie, il permet de s'assurer que l'on récupère plus d'énergie qu'on n'en a consommée.

Bio agresseurs

Organisme vivant tel qu'un virus, une bactérie, un champignon ou un parasite.

Biodiversité

La biodiversité est un terme générique pour désigner la diversité et la richesse en espèces vivantes qui peuplent la Terre, un territoire ou un écosystème. Elle est évaluée en fonction du nombre de gènes, d'espèces et d'écosystèmes différents dans une zone géographique donnée.

Cette notion s'applique aux différentes espèces végétales et animales, allant des organismes monocellulaires aux organismes les plus complexes.

Biogaz

Gaz résultant du processus de dégradation biologique des matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène et contenant majoritairement du méthane et du dioxyde de carbone. Il est produit dans les installations de stockage des déchets ou encore dans les méthaniseurs. Combustible, il peut être valorisé énergétiquement.

Biomasse

La biomasse est un terme qui en écologie désigne la masse totale d'organismes vivants dans un biotope donné à un moment donné, elle peut être estimée par unité de surface s'il s'agit d'un milieu terrestre ou bien par unité de volume s'il s'agit d'un milieu aquatique.

Carbon Disclosure Project

Le Carbon Disclosure Project (CDP) est une association dont l'objectif est d'éclairer les décisions d'investissement de ses membres en les informant sur les conséquences pour les entreprises de la « contrainte carbone » et du changement climatique. Chaque année, le CDP envoie ainsi aux principales entreprises mondiales un questionnaire portant sur leur prise en compte du changement climatique (stratégie, risques et opportunités, etc.) et sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES : émissions directes, indirectes et induites, objectif et politique de réduction, etc.). Le CDP contribue ainsi à améliorer la qualité de l'information publiée par les entreprises, en particulier en créant une base de données mondiale des émissions de GES.

Cleanlabel

Au sens propre est synonyme d'une déclaration claire, propre et compréhensible des denrées alimentaires, qui exclut des termes techniques ainsi que certains ingrédients artificiels.

Cogénération

Principe de production simultanée de deux énergies différentes dans le même processus.

Demande biologique en oxygène (DBO)

Quantité d'oxygène nécessaire pour oxyder les matières organiques (biodégradables) par voie biologique (oxydation des matières organiques biodégradables par des bactéries). La demande biologique en oxygène (DBO) est un indice de pollution de l'eau qui permet d'évaluer la fraction biodégradable de la charge polluante carbonée des eaux usées.

Demande chimique en oxygène (DCO)

Concentration d'oxygène, exprimée en mg/l, équivalente à la quantité d'oxydant consommé par les matières dissoutes et en suspension lorsqu'on traite un échantillon d'eau avec cet oxydant dans des conditions définies.

Effluents

Désigne généralement les eaux usées domestiques et urbaines (Bonduelle reçoit des effluents dans les stations d'épuration) et, par extension, les eaux usées issues des procédés industriels.

Glossaire et acronymes

Enzymes

Molécules naturellement présentes dans le légume, impliquées dans les réactions chimiques et responsables des pertes de couleur et d'apparition de mauvais goûts.

Empreinte écologique

L'empreinte écologique est une mesure de la pression qu'exerce l'Homme sur la nature. Cet outil permet d'évaluer la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets.

Global Compact

Appelé en français Pacte Mondial, le *Global Compact* a été lancé en janvier 2000 lors du Forum Économique Mondial de Davos par Kofi Annan, alors secrétaire général des Nations Unies. Le *Global Compact* a pour ambition d'unir la force des marchés à l'autorité des idéaux individuels afin de responsabiliser les entreprises.

Huile de palme

L'huile de palme est une huile extraite par pression à chaud de la pulpe des fruits du palmier à huile. Il faut environ 100 kg de fruits pour obtenir 22 kg d'huile.

Impact carbone

Mesure du volume de dioxyde de carbone (CO₂) émis par combustion d'énergies fossiles, par les entreprises ou les êtres vivants.

Impact environnemental

L'impact environnemental désigne l'ensemble des modifications qualitatives, quantitatives et fonctionnelles de l'environnement (négatives ou positives) engendrées par un projet, un processus, un procédé, un ou des organismes et un ou des produits, de sa conception à sa fin de vie.

Intrants

En agriculture, on appelle « intrants » les différents produits apportés aux terres et aux cultures, ce terme comprend les engrais et les amendements (éléments améliorants les propriétés physiques et chimiques du sol, tels que le sable, la tourbe, la chaux).

Méthanisation

Traitement naturel des déchets organiques qui conduit à une production combinée de gaz convertible en énergie (biogaz), provenant de la décomposition biologique des matières organiques dans un milieu en raréfaction d'air (appelée « fermentation anaérobie » car sans oxygène) et d'un digestat (les déchets « digérés »), utilisable brut ou après traitement (déshydratation et compostage, hygiénisation) comme compost.

Produits phytosanitaires

Un produit phytosanitaire est un produit utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux.

Référentiel GRI

Le Global Reporting Initiative est une organisation indépendante réunissant des parties prenantes d'horizons différents : entreprises, ONG, universitaires, chercheurs, syndicats. Le GRI s'est fixé comme mission de développer des directives applicables au niveau international permettant de structurer et normaliser les rapports de gestion des organisations en matière de développement durable. La principale contribution du GRI concerne la définition du référentiel d'indicateurs composé de près de 80 indicateurs (extra-financiers) qui permettent de mesurer et de suivre la performance des politiques de responsabilité sociétale des organisations.

Semencier

Un semencier est un type d'entreprise ayant pour activité la production de semences, c'est-à-dire de graines permettant la production de plantes par l'agriculture.

Strip-till

Technique d'implantation des cultures qui signifie « labour en bandes », soit un travail sur une bande de quelques centimètres autour de la ligne de semis.

Tonne de produits fabriqués (TPF)

La tonne de produits fabriqués correspond au poids net égouté.

ACRONYMES

- ADEPALE : Association des entreprises de produits alimentaires élaborés
- AETMD : Association européenne des transformateurs de mais doux.
- Agro-Transfert ressources et territoires: cet organisme a été créé à l'initiative du Conseil régional de Picardie, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et des Chambres d'agriculture de Picardie. C'est à la fois une plateforme d'application et un réseau de transfert de la recherche agronomique.
- ANIA: Association nationale des industries alimentaires.
- ANICC: Association nationale interprofessionnelle du champignon de couche.
- ANIFELT : Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés.
- CTCPA: Centre technique agro-alimentaire.
- ECOPAR : Compagnie pour la participation éco-emballages.
- EDHEC : École des hautes études commerciales.
- FIAC : Fédération française des industries d'aliments conservés.
- GES: gaz à effet de serre.
- IAD : Institut de l'agriculture durable.
- ILEC: Institut de liaisons et d'études des industries de consommation.

- LE GROUPE BONDUELLE
- IFT : indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires.
- **OGM** : Organisme génétiquement modifié. Les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM, conformément à la réglementation en vigueur.
- ORSE : Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises.
- RSE : responsabilité sociétale de l'entreprise.
- PROFEL: Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes.
- SFPAE : Syndicat des fabricants de fruits et légumes prêts à l'emploi.
- SYNAFAP : Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais.
- UNILET : Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés.
- UPPIA: Union pour la promotion des industries conserve appertisé.

Table de concordance du rapport de responsabilité sociétale d'entreprise avec GRI 3.1 et Article 225 Grenelle 2

• : indicateur complet - ▶ : indicateur partiel

GRI 3	.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3 1		•	N° de pages
		GIOTOTO E	G.11. G.1.	uano i	o document de l'olorones	it do pagoo
PROFIL PROFIL PROFIL Stratégie et analyse						
	-			1.0	Manager de la Divention set século	
1.1	•		•		· ·	6 24
1 2	·					8
1.2						146
Profi	l de l'organisation			7.2.7	risques industrieis et crivilorimententaux	140
			•	7.5	-	248
2.2	Principales marques, produits		•	1.7	Nos activités	17
	et/ou services			7.5	Historique du groupe	253
				1.5	Bonduelle dans le monde	14
2.3	Structure opérationnelle		•	1.6	Organisation du groupe	16
	de l'organisation			5.5	•	199
2.4	Localisation du siège social		•	7.5		248
2.5			•	1.6	Organisation du groupe	16
	implantée			1.5	Bonduelle dans le monde	14
2.6	Nature du capital et forme juridique		•	7.5	-	248
2.7	Marchés où l'organisation opère		•	1.7	Nos activités	17
2.8	Taille de l'organisation évaluée		•	1.7	Nos activités	17
				5	Comptes consolidés	150
				5.5	Annexe aux comptes consolidés - note 7	166
				2.3.2	Ressources naturelles - partie H	65
				2.6.3	Périmètre	98
				2.4.1	Engagements sociaux - partie C	76
				7.2	Actionnariat	242
2.9			•	4.1.7	Faits marquants de l'exercice	140
2.10	Récompenses reçues au cours		•	1.7	Nos activités	17
	de la période			1.7.5	Une entreprise responsable	19
Para	mètres du <i>reporting</i>					
3.1	Période de reporting		•	2.6.1	Contexte et objectifs	96
3.2			•	2.6.1	Contexte et objectifs	96
	le cas échéant			2.6.5	Calendrier 2014	102
3.3	Périodicité des rapports		•	2.6.1	Contexte et objectifs	96
3.4	Personne à contacter pour toute		•	2.6.1	Contexte et objectifs	96
	question sur le rapport ou son contenu			2.6.5	Calendrier 2014	102

GRI 3	.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
3.5	Procédé utilisé pour définir le contenu du rapport		•	2.2.5	Engagements externes - partie B - France	39
				2.6.1	Contexte et objectifs	96
				2.6.2	Procédure	96
3.6	Périmètre du rapport		•	2.6.3	Périmètre	98
3.7	Indication des éventuelles limites		•	2.6	Pilotage du reporting	96
	spécifiques du champ ou du périmètre du rapport)		2.6.3	Périmètre	98
3.8	Principes adoptés pour la		•	2.6	Pilotage du reporting	96
	communication des données concernant les filiales, coentreprises, etc.			2.6.2	Procédure	96
3.9	Techniques de mesure des données e	t	•	2.6	Pilotage du reporting	96
	bases de calcul			2.6.4	Indicateurs	100
3.10	Explication des conséquences des reformulations des informations communiquées dans des rapports antérieurs		•	2.6	Pilotage du <i>reporting</i>	96
3.11	Évolutions significatives du périmètre		•	2.6	Pilotage du reporting	96
	et des méthodes d'évaluation par rapport à l'évaluation précédente			2.6.3	Périmètre	98
3.12	Tableau indentifiant l'emplacement des éléments des informations requises		•	8.4	Tables de concordance	266
3.13	Politique et pratique courante visant la validation du rapport	ı	•	2.6.6	Rapport d'assurance	103
GOU	VERNANCE ET ENGAGEMENTS					
Gouv	vernance					
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation		•	3.1	Organes d'administration, de direction et de contrôle	118
				3.2	Informations concernant les mandataires sociaux	121
4.2	Indiquer si le Président du conseil d'administration (ou assimilé) est auss	i	•	3.1	Organes d'administration, de direction et de contrôle	118
	un administrateur exécutif			3.2	Informations concernant les mandataires sociaux	121
4.3	Administrateurs indépendants et/ou non exécutifs.		•	3.2	Informations concernant les mandataires sociaux	121
4.4	Mécanismes permettant aux		•	2.2.4	Exigences internes - Charte Éthique	30
	actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de	ı		2.2.5	Engagements externes - partie B. Dialogue avec les parties prenantes	40
	transmettre des instructions au consei d'administration	I 		8.3	Documents accessibles aux actionnaires et au public	260
4.5	Lien entre les rémunérations et la performance de l'organisation		•	5.5	Annexe aux comptes consolidés annuels - note 29	197
				6.4	Annexe aux comptes sociaux annuels -	218

note 16

GRI 3	.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
4.6	Processus mis en place par le conseil		•	2.2.4	Exigences internes - Charte Éthique	30
	d'administration pour éviter les conflits d'intérêts			3.3	Conflits d'intérêts au niveau de la gérance et du conseil de surveillance	128
4.7	Procédure pour déterminer la composition, les qualifications et l'expertise des administrateurs et des comités		•	3.5	Rapport du Président du Conseil de Surveillance	130
4.8	Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation		•	2.2.4	Exigences internes	30
4.9	Procédures permettant aux instances		•	2.1	Introduction	24
	dirigeantes de constater le			2.2.2	Gouvernance de la RSE	28
	management des performances			2.2.4	Charte Éthique	30
				3.1	Organes d'administration, de direction et de contrôle	118
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du conseil d'administration		•	3.4	Rapport du Conseil de Surveillance	129
Enga	gements pour les initiatives externes					
4.11	Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière		•	3.5	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	132
4.12	Chartes, principes et autres initiatives extérieures auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval		•	2.2.5	Engagements externes	36
4.13	Affiliation à des associations ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts		•	2.2.5	Engagements externes - partie B. Dialogue avec les parties prenantes	40
Enga	gements vers les parties prenantes					
4.14	Liste des parties prenantes en lien avec l'organisation	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	•	2.2.5	Engagements externes - partie B. Dialogue avec les parties prenantes	40
4.15	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	•	2.2.5	Engagements externes - partie B. Dialogue avec les parties prenantes	38
4.16	Type de partenariat avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes Les actions de soutien, de partenariat ou de mécénat avec les parties prenantes	•	2.2.5	Engagements externes - partie B. Dialogue avec les parties prenantes	38
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	•	2.2.5	Engagements externes - partie B. Dialogue avec les parties prenantes	38
APPI	ROCHE MANAGÉRIALE					
Appr	ovisionnements		•	2.5.1	Qualité	89
				2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques	80
				2.3.1	Amont agricole	46
				2.3.2	Préservation des ressources naturelles	53

GRI 3.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
Économie		•	1.1	Chiffres clés	4
			1.5	Bonduelle dans le monde	14
			2.2	Démarche et engagements RSE	27
			2.2.2	Gouvernance de la RSE	28
			2.4	Engagements sociaux et sociétaux	72-80
Environnement	Organisation de l'entreprise pour	•	2.3	Engagements environnementaux	44
	prendre en compte les questions		2.2	Démarche et engagements RSE	27
	environnementales		2.2.4	Exigences internes	30
Emploi	Organisation du temps	•	2.4.1	Engagements sociaux	72
	de travail Organisation du dialogue social Bilan des accords collectifs Conditions de santé au travail Sécurité au travail Accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail		2.2	Démarche et engagements RSE	27
Droits de l'Homme		•	2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques	80
			2.2.5	Engagements externes	36
			2.2.4	Exigences internes	30
Société		•	2.4	Engagements sociaux et sociétaux	71
			2.2.5	Engagements externes	36
			2.2.4	Exigences internes	30
Responsabilité du fait des produits		•	2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques	80
			2.4.3	Engagements sociétaux	83
			2.5	Responsabilité auprès des consommateurs	89
APPROVISIONNEMENTS					
FP1 Part des volumes achetés auprès de		•	2.3.1	Amont agricole - partie G	52
fournisseurs conformes à la politique d'approvisionnement de la société.			2.4.2	•	81
FP2 Part des volumes achetés et vérifiés		•	2.3.1	Amont agricole - partie G	52
comme étant conformes aux normes de production responsables internationalement reconnues			2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques - partie C	81

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES CONSOLIDÉS COMPTES SOCIAUX INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

GRI 3	.d	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1	Corre	spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
PER	FORMANCE ÉCONOMIQUE					
	Valeur économique directe créée et	 Impact territorial,)	5	Comptes consolidés	150
	distribuée	économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines		6.4	Annexe aux comptes sociaux annuels - note 16	218
		ou locales • Relations entretenues		2.4.3	Engagements sociétaux - Faire évoluer durablement les comportements	83
		avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion		2.4.3	Engagements sociétaux - partie B	85
EC3	Couverture des engagements financiers vis-à-vis des employés		•	5	Comptes consolidés - note 2 - partie K	161
EC4	Subventions significatives perçues		•	5	Comptes consolidés - note 16	176
	(Commentary added to describe the impact of governmental support in the sector. Reference added)			5	Comptes consolidés - note 2 - partie I	160
Prés	ence sur le marché					
EC6	Politiques, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux	 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales)	2.5.1	Qualité	89
		Importance de la sous- traitance et prise en compte de la RSE dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants		2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques	80
		Prise en compte dans la politique achats des enjeux environnementaux et sociaux		2.3.1	Amont agricole	46
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	•	2.4.1	Engagements sociaux - Emploi local	74
Impa	cts économiques indirects					
EC9	Compréhension et description des	Impact territorial, économique et	•	2.4.1	Engagements sociaux - Emploi local	74
	impacts économiques indirects significatifs	social de l'activité de la société en matière d'emploi et de			Engagements sociaux - Dialogue social	73
		développement régional		2.4.3	Engagements sociétaux	83
INDI	CATEURS DE PERFORMANCE ENVIR	ONNEMENTALE				
Maté	riaux					
EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	Consommation de matières premières et mesures prises	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie H - Résultats emballages	66
		pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation		2.3.3	Ressources naturelles - partie F - Recycler les emballages	61

GRI 3.	.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
EN2	Pourcentage de matériaux recyclés dans les matériaux utilisés	Consommation de matières premières et mesures prises)	2.3.2	Ressources naturelles - partie D - Efficacité de la politique emballage	59
		pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation		2.3.2	Ressources naturelles - partie F - Recycler les emballages	61
				2.3.2	Ressources naturelles - partie H	66
Énerç	gie					
EN3	Consommation d'énergie directe issue d'une source primaire	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie H	65
EN4	Consommation d'énergie indirecte issue d'une source primaire	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie H	65
EN5	Économies d'énergie réalisées grâce	ce Consommation d'énergie,	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie D	57
	aux améliorations d'efficacité et de stockage de l'énergie	mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables		2.3.2	Ressources naturelles - partie E	59
EN6	Initiatives pour fournir des produits	Consommation d'énergie,	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie D	57
	et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré	mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables		2.3.2	Ressources naturelles - partie E	59
EN7	Initiatives pour réduire		•	2.3.2	Ressources naturelles - partie D	57
	la consommation indirecte d'énergie et réductions obtenues			2.3.2	Ressources naturelles - partie E	59
Eau						
EN8	Consommation d'eau totale (par source)	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie H	65
Biodi	versité					
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage de zones riches en biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
EN12	Description des impacts significatifs	Mesures de prévention, de	•	2.3.1	Amont agricole - partie C	48
	des activités, produits et services sur la biodiversité	réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement		2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
EN14	Stratégies, actions en cours et plans	Mesures prises pour préserver	•	2.3.1	Amont agricole - partie C	48
	futurs de gestion des impacts sur la biodiversité	ou développer la biodiversité		2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
Émis	sions, effluents et déchets					
EN16	Émissions directes et indirectes	Rejets de gaz à effet de serre	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie G	62
	de gaz à effet de serre (en tonnes)			2.3.2	Ressources naturelles - partie H	67
EN17	Autres émissions indirectes	Rejets de gaz à effet de serre	•	2.3.3	Transport	67
	significatives de gaz à effet de serre (en tonnes)			2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
	(en ronnes)			2.3.2	Ressources naturelles - partie H	67

RESPONSABILITÉ
LE GROUPE SOCIÉTALE
BONDUELLE D'ENTREPRISE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES CONSOLIDÉS COMPTES SOCIAUX INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

GRI 3.	1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
EN18	Initiatives pour réduire les émissions	modardo do provention, de	•	2.3.3	Transport	67
	de gaz à effet de serre et réductions obtenues	réduction ou de réparation		2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
	obtenues	de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement		2.3.2	Ressources naturelles - partie H	65
EN19	Émissions de substances	Mesures de prévention, de	•	2.3.3	Transport	67
	appauvrissant la couche d'ozone	réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et		2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
		le sol affectant gravement l'environnement		2.3.2	Ressources naturelles - partie H	65
EN21	Total des rejets dans l'eau, par type	Mesures de prévention, de	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie F	60
	et par destination	réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement		2.3.2	Ressources naturelles - partie H	66
EN22	Masse totale de déchets, par type	Mesures de prévention,	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie F	60
	et par mode de traitement	de recyclage et d'élimination des déchets		2.3.2	Ressources naturelles - partie H	65
	uits et services					
	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services	 Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets 	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie F	60
		 Adaptation aux conséquences du changement climatique 		2.3.2	Ressources naturelles - partie H	65
		Prise en compte des impacts du changement climatique				
Trans	•					
EN29	Impacts environnementaux significatifs du transport des produits, autres marchandises et matières utilisés par l'organisation dans le cadre de son activité et du transport des membres de son personnel	Adaptation aux conséquences du changement climatique		2.3.3	Transport - partie C	70
Globa	al					
EN30	Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement, par	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	•	2.3.2	Ressources naturelles - partie C	56
	type	Montant des provisions et		2.3.2	Ressources naturelles - partie H	67
		garanties pour risques en matière d'environnement		2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
		Moyens consacrés à la prévention des risques		2.3.2	Ressources naturelles - partie F	60
		environnementaux et des polluants		2.3.2	Ressources naturelles - partie H	67
		Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement		2.3.2	Ressources naturelles - partie C	56
		Prise en compte des nuisances sonores et le cas échéant de tout autre forme de pollution spécifique à une activité		2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
		Utilisation des sols				

GRI 3	.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
INDIC	CATEURS DE PERFORMANCE SUR LI	ES PRATIQUES DU TRAVAIL ET L	A DIGNITÉ	DU T	RAVAIL	
Empl	oi					
LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail, zone géographique et par sexe	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie C	76
LA2	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Embauches et licenciements	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie C	77-78
LA3	Prestations versées aux salariés à temps plein	Rémunérations et évolution	•	5	Comptes consolidés - note 2 - partie K	161
Relat	ions du travail					
LA4	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT (n°87 et 98) Bilan des accords collectifs	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Droits de l'Homme	76
FP3	Pourcentage de temps perdu lié aux conflits sociaux, grèves et /ou lock- outs, par pays		•	2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Dialogue social	73
Sante	é et sécurité au travail					
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, etc.	Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et maladies professionnelles Absentéisme	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie C	78-79
LA9	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels	Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Dialogue social	73
	avec les syndicats	les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail		2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Sécurité et conditions de travail	73
Éduc	ation et formation					
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	Nombre total d'heures de formation	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie C	79
LA12	Pourcentage des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques, par sexe	Politiques mises en œuvre en matière de formation	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie C	79
Diver	sité et égalité des chances					
LA13	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge,	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	•	3.1	Organes d'administration, de direction et de contrôle	118
	appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées		2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Diversité	75
		Politique de lutte contre les discriminations		2.4.1	Engagements sociaux - partie C	77-79

LE GROUPE SOCIÉTALE BONDUELLE D'ENTREPRISE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RAPPORT DE LA GÉRANCE COMPTES CONSOLIDÉS INFORMATIONS
COMPTES SUR LA SOCIÉTÉ
SOCIAUX ET SON CAPITAL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

GRI 3	.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
INDI	CATEURS DE PERFORMANCE SUR L	E RESPECT DES DROITS DE L'HO	OMME			
Inves	stissement et pratiques d'approvision	nement				
HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs et de contrats incluant des clauses de respect des droits de l'Homme	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	•	2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques - partie B	80
HR2	Pourcentage de fournisseurs, de sous-traitants majeurs et autres partenaires de travail dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises	Actions engagées pour prévenir la corruption	•	2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques - partie B	80
Non-	discrimination					
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures correctives	Promotion et respect des stipulations des conventions	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Diversité	75
	prises	fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession		2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Droits de l'Homme	76
Liber	té d'association et négociation collec	ctive				
HR5	Opérations et fournisseurs majeurs identifiés pour lesquels le droit à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective pourraient être violés	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Droits de l'Homme	76
		 Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 		2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques - partie B	80
Trava	ail des enfants					
HR6	Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif impliquant le travail des enfants, et mesures prises menées pour contribuer à l'élimination effective du travail des enfants	fondamentales de l'Organisation internationale	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Droits de l'Homme	76
		Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux		2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques - partie B	80

GRI 3	.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		spondance GRI 3.1 e document de référence	N° de pages
Trava	ail forcé et obligatoire					
HR7	Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire, et mesures prises pour contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	•	2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Droits de l'Homme	76
		 Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux 		2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques - partie B	80
Indic	ateurs de performance sociétale / Co	mmunautés				
SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	•	2.4.3	Engagements sociétaux - partie B	85
Sant	é et accessibilité					
FP4	Programme sur la promotion d'un mode de vie favorisant une bonne		•	2.5.2	Composition des produits et qualité nutritionnelle	94
	santé			2.4.3	Engagements sociétaux - Faire évoluer durablement les comportements alimentaires	83
SO10	Mesures de prévention et d'atténuation mises en place pour les)	2.5.2	Composition des produits et qualité nutritionnelle	94
	opérations ayant des impacts négatifs potentiels ou avérés significatifs sur			2.4.3	Engagements sociétaux - partie B	85
	les communautés locales			2.3.2	Ressources naturelles - partie G	61
Corr	uption					
SO3	Pourcentage de salariés formés	Actions engagées pour prévenir	Þ	2.2.4	Exigences internes - Charte Éthique	30
	aux politiques et procédures anti- corruption de l'organisation	toute forme de corruption		2.4.2	Engagements auprès des partenaires économiques - partie B	81
				2.4.1	Engagements sociaux - partie B - Dialogue social	73
Politi	que publique					
SO5	Prises de position politiques		•	2.2.4	Exigences internes - Charte Éthique	30
	et lobbying			2.2.5	Engagements externes - partie B	38
SO6	Total des contributions versées en		•	2.2.4	Exigences internes - Charte Éthique	30
	nature et en espèces aux partis politiques			2.2.5	Engagements externes - partie B	38

RESPONSABILITÉ
LE GROUPE SOCIÉTALE GOUVERNEMENT RAPPORT COMPTES COMPTES SUR LA SOCIÉTÉ
BONDUELLE D'ENTREPRISE D'ENTREPRISE DE LA GÉRANCE CONSOLIDÉS SOCIAUX ET SON CAPITAL

INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES

GRI 3	.1	Art 225 Grenelle 2	Degré de réponse GRI 3.1		pondance GRI 3.1 document de référence	N° de pages
SAN	TÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATE	URS				
PR1	Etapes du cycle de vie où sont	Loyauté des pratiques :	•	2.5.1	Qualité - partie B	90
	évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité	Les mesures prises en faveur de la santé, la sécurité des consommateurs		2.5.1	Qualité - partie C	93
				2.5.2	Composition des produits et qualité nutritionnelle	94
FP5	Pourcentage du volume de production	Loyauté des pratiques :	•	2.5.1	Qualité - partie B	92
	produit dans des sites certifiés par une tierce partie indépendante	Les mesures prises en faveur de la santé, la sécurité des consommateurs		2.5.1	Qualité - partie C	93
FP6	Pourcentage du volume total des ventes de produits dont la quantité de graisse saturée, d'acides gras, de sodium et de sucres ajoutés a été réduite	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs)	2.5.3	Information et satisfaction des consommateurs	95
Infor	mations sur les produits et services					
PR3	Type d'information sur les produits		•	2.2.4	Exigences internes - partie B	35
	et les services requise par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information			2.5.3	Information et satisfaction des consommateurs	95
PR5	Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment résultats des enquêtes de satisfaction client		•	2.5.3	Information et satisfaction des consommateurs	95
FP8	Politiques et pratiques de		•	2.3.2	Ressources naturelles - partie G	62-63
	communication auprès des consommateurs sur les ingrédients et les informations nutritionnelles au delà des réglementations			2.5.3	Information et satisfaction des consommateurs	95



Rue Nicolas Appert – BP 30173 59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France

www.bonduelle.com